

N° 1  
25 MARS  
1999

Page 53  
à 128

# *L*B.O.

## BULLETIN OFFICIEL DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NUMÉRO  
SPÉCIAL

● POSTES VACANTS OU SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE  
DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (PROFESSEURS  
DES UNIVERSITÉS ET MAÎTRES DE CONFÉRENCES)  
RENTRÉE 1999

VOLUME 2

# POSTES VACANTS

## VOLUME 1

- 3 Emplois de professeur des universités offerts à la mutation, au détachement et, en application du 1° de l'article 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié, au recrutement  
A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999 (NOR : MENP9900568A)
- 32 Emplois de professeur des universités offerts au recrutement en application du 2° de l'article 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié  
A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999 (NOR : MENP9900569A)
- 35 Emplois de professeur des universités offerts au recrutement en application du 3° de l'article 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié  
A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999 (NOR : MENP9900570A)
- 41 Emplois de professeur des universités offerts au recrutement en application du 4° de l'article 46 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié  
A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999 (NOR : MENP9900571A)
- 45 Emplois de professeur des universités offerts à la mutation et au détachement dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion  
A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999 (NOR : MENP9900572A)

## VOLUME 2

- 55 Emplois de maître de conférences offerts à la mutation, au détachement et, en application du 1° de l'article 26-I du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié, au recrutement  
A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999 (NOR : MENP9900564A)
- 115 Emplois de maître de conférences offerts à la mutation, au détachement et, en application du 2° de l'article 26-I du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié, au recrutement  
A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999 (NOR : MENP9900565A)
- 120 Emplois de maître de conférences offerts au recrutement en application du 3° de l'article 26-I du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié  
A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999 (NOR : MENP9900566A)
- 123 Emplois de maître de conférences offerts au recrutement au titre de l'article 61 du décret n°84-431 du 6 juin 1984 modifié  
A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999 (NOR : MENP9900567A)



Directeur de la publication : Alain Thyreau - Directrice de la rédaction : Colette Paris - Rédactrice en chef : Jacqueline Pelletier - Rédacteur en chef adjoint : Jacques Aranhas - Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) : Hervé Célestin - Secrétaire générale de la rédaction : Martine Marquet - Maquettistes : Laurette Adolphe-Pierre, Christine Antoniuk, Bruno Lefebvre, Karin Olivier, Pauline Ranck ● RÉDACTION ET RÉALISATION : Mission de la communication, Bureau des publications, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris cedex 07. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● DIFFUSION ET ABONNEMENTS : CNDP Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX 9. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● Le B.O. est une publication du ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

# EMPLOIS DE MAÎTRES DE CONFÉRENCES OFFERTS À LA MUTATION, AU DÉTACHEMENT ET, EN APPLICATION DU 1° DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET N°84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ, AU RECRUTEMENT

**NOR : MENP9900564A**

**RLR : 711-1**

**A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999**

**DPE E4**

*Vu D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod. not. art. 26, 33, 34, 35 et 40-2 ; D. n° 93-1335 du 20-12-1993 ; A. du 15-12-1997*

**Article 1** - Les emplois de maître de conférences figurant en annexe A du présent arrêté, sont offerts à la mutation, au détachement et, en application du 1° de l'article 26-I du décret du 6 juin 1984 susvisé, au recrutement.

TITRE 1<sup>er</sup> : MUTATION

**Article 2** - Les emplois offerts à la mutation sont des emplois susceptibles d'être vacants, pouvant être pourvus par changement d'affectation au sein de l'établissement ou réintégration après détachement ou disponibilité.

Sont admis à postuler l'ensemble de ces emplois les maîtres de conférences titulaires qui, à la date de clôture du dépôt des candidatures, ont exercé des fonctions d'enseignant-chercheur pendant au moins trois ans dans l'établissement où

ils sont affectés.

S'ils ne justifient pas, à cette date, de trois ans de fonctions d'enseignant-chercheur en position d'activité dans l'établissement où ils sont affectés, les candidats ne peuvent déposer une demande de mutation qu'avec l'accord de leur chef d'établissement d'affectation, donné après avis favorable du conseil d'administration en formation restreinte aux enseignants - chercheurs et assimilés de rang au moins égal, ainsi que, le cas échéant, du directeur de l'institut ou de l'école faisant partie de l'université. Les maîtres de conférences stagiaires peuvent postuler les emplois ouverts à la mutation dans les conditions prévues à l'alinéa précédent.

**Article 3** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte :

1°) une demande de mutation (annexe B) ;

2°) tout document administratif (original ou copie) permettant d'établir l'appartenance du candidat au corps des maîtres de conférences visé à l'article 2 du présent arrêté et la durée des services effectués en position d'activité dans l'établissement d'affectation ;

3°) le cas échéant, une attestation délivrée par le chef d'établissement, justifiant de son accord et des avis favorables mentionnés au troisième alinéa de l'article 2 du présent arrêté ;

4°) un curriculum vitae (annexe C) ;

5°) les travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés en annexe C ;

6°) une copie du rapport de soutenance du diplôme de 3ème cycle détenu, ou à défaut, une attestation établie par le chef d'établissement compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible ;

7°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur.

**Article 4** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) au plus tard le 30 avril 1999 à minuit, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

**Article 5** - Les services de l'établissement donnent aux candidats réceptionnés des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la date de clôture des inscriptions.

## TITRE II : DÉTACHEMENT

**Article 6** - Les emplois de maître de conférences figurant en annexe A offerts au détachement sont des emplois susceptibles d'être vacants.

Les emplois pourvus à la suite de la procédure de mutation ou de changement d'affectation au sein de l'établissement ou de réintégration après détachement ou de disponibilité sont retirés de la liste des emplois offerts au détachement.

**Article 7** - Sont admis à faire acte de candidature au titre du détachement :

1°) les fonctionnaires appartenant à un corps assimilé aux maîtres de conférences pour la désignation des membres du Conseil national des universités ;

2°) les conservateurs des bibliothèques, des musées et du patrimoine ;

3°) les membres des corps recrutés par la voie de l'École nationale d'administration ou de l'École polytechnique ;

4°) les fonctionnaires anciens élèves des écoles normales supérieures ;

5°) les magistrats de l'ordre judiciaire ;

6°) les membres des corps d'ingénieurs de recherche et les membres du corps des ingénieurs de recherche et de formation ;

7°) les fonctionnaires appartenant à un corps ou cadre d'emplois de la catégorie A dont l'indice terminal est au moins égal à l'indice terminal des maîtres de conférences et titulaires de l'habilitation à diriger des recherches, du doctorat, du doctorat d'État, du doctorat de 3ème cycle ou du diplôme de docteur ingénieur ;

Les candidats doivent être titulaires dans leur corps d'origine ou leur cadre d'emplois depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des candidatures.

**Article 8** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte :

1°) une demande de détachement (annexe B) ;

2°) une attestation délivrée par le chef d'établissement ou l'administration dont relève le candidat, permettant d'établir son appartenance à l'une des catégories visées à l'article 7 ci-dessus et sa qualité de titulaire dans son corps ou cadre d'emplois d'origine depuis trois ans au moins à la date de clôture du dépôt des candidatures ;

3°) pour les candidats mentionnés au 7° de l'article 7 ci-dessus, une copie de l'habilitation à diriger des recherches ou du doctorat ou du doctorat d'État ou du doctorat de troisième cycle ou du diplôme de docteur ingénieur ;

4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur ;

5°) un curriculum vitae (annexe C) ;

6°) les travaux, ouvrages, articles et réalisations mentionnés en annexe C ;

7°) une copie du rapport de soutenance du diplôme de 3ème cycle détenu, ou à défaut, une attestation établie par le chef d'établissement

compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible.

**Article 9** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) **au plus tard le 30 avril 1999 à minuit**, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

**Article 10** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récépissé des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions.

### TITRE III : RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 1° DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET DU 6 JUIN 1984 SUSVISÉ

**Article 11** - Les emplois offerts au recrutement sont des emplois susceptibles d'être vacants.

Les emplois pourvus à la suite des procédures de mutation, de changement d'affectation au sein de l'établissement, de réintégration après détachement ou disponibilité ou de détachement seront retirés des concours de recrutement. Sous cette réserve, les emplois figurant en annexe A sont ouverts au recrutement en application du 1° de l'article 26-I du décret du 6 juin 1984 susvisé.

**Article 12** - Les candidats doivent être titulaires du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Le doctorat d'Etat, le doctorat de troisième cycle et le diplôme de docteur ingénieur sont admis en équivalence du doctorat.

Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le Conseil national des universités.

Ils doivent en outre être inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités ou bénéficier d'une dispense prévue par l'article 9 du décret n° 97-1121 du 4 décembre 1997 modifiant le décret du 6 juin 1984 susvisé.

La possession de la nationalité française n'est pas exigée des candidats.

**Article 13** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affecta-

taire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte : 1°) une déclaration de candidature (annexe B) ; 2°) un exemplaire du curriculum vitae (annexe C) comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités.

3°) une photocopie d'une pièce d'identité ; 4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur ;

5°) une attestation précisant :

a) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1998 et en 1999 ;

b) soit que le candidat a vu sa qualification aux fonctions de maître de conférences reconnue par le Conseil national des universités en 1996 ou 1997 ;

c) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1994 ou 1995 ;

6°) une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés à l'article 12 ci-dessus ;

7°) pour les rapporteurs, deux enveloppes distinctes comportant chacune :

- un exemplaire du curriculum vitae (annexe C) comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités ;

- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit, ou à défaut, une attestation du chef d'établissement compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible ;

- le résumé de la thèse ou des travaux mentionnés à l'article 27 de l'arrêté du 30 mars 1992 relatif aux études de troisième cycle ou, pour les autres diplômes, un document équivalent.

Le nom et l'adresse du candidat devront être portés sur chaque enveloppe ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (numéro d'emploi, établissement, section).

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

**Article 14** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) **au plus tard le 30 avril 1999 à minuit**, le cachet apposé par les services de la

poste faisant foi.

Pour les seuls candidats des sections 14, 16, 26, 27, 65, 67 et 68 du Conseil national des universités qualifiés en 1999, l'attestation de qualification pourra être produite jusqu'à la première réunion des commissions de spécialistes.

**Article 15** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récépissé des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions, à l'exception de l'attestation de qualification pour les candidats qualifiés en 1999 dans les sections 14, 16, 26, 27, 65, 67 et 68.

**Article 16** - Après avoir entendu les deux rapporteurs désignés pour chaque candidat, les commissions établissent la liste des candidats admis à poursuivre le concours.

Ces candidats doivent adresser immédiatement à l'établissement les travaux mentionnés dans le curriculum vitae (annexe C).

**Article 17** - Les résultats des concours de recrutement de maîtres de conférences ouverts par le présent arrêté sont enregistrés par les établissements jusqu'au 14 juin 1999 sur un centre serveur accessible par voie télématique.

**Article 18** - Les candidats admis à un ou plusieurs des concours dont les résultats auront été enregistrés dans les conditions fixées à l'article précédent doivent faire parvenir au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, **au plus tard le 30 juin 1999** par voie télématique, ou à défaut par écrit, leur engagement d'occuper l'emploi ou l'un des emplois correspondants qu'ils devront classer par ordre décroissant de préférence.

**Article 19** - Les candidats accèdent au centre serveur en utilisant le numéro d'identification et le code d'accès personnel attribués aux candidats dont la qualification a été reconnue, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération. Cet accès est ouvert du 23 au 30 juin 1999 inclus.

À l'issue de la saisie, un écran affiche soit l'engagement d'occuper l'emploi, soit l'engagement d'occuper l'un des emplois que l'intéressé a classés selon un ordre décroissant de

préférence et lui demande de valider ou de modifier cette communication.

Un message final indique que l'engagement et le classement des vœux d'affectation qui ont été affichés ont été enregistrés et invite l'intéressé à interrompre la connexion télématique.

La saisie peut être modifiée par voie télématique jusqu'à la date limite prévue au présent article.

**Article 20** - A défaut d'utilisation de la voie télématique, les intéressés doivent faire parvenir par écrit au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie leur engagement et, le cas échéant, le classement de leurs vœux d'affectation en indiquant :

- leur nom patronymique et leur prénom ;
- le cas échéant, leur nom marital ;
- leur date de naissance ;
- leur adresse personnelle ;
- pour chaque emploi : l'ordre de préférence, le nom de l'établissement, la nature de l'emploi (maîtres de conférences), la discipline et le numéro d'ordre de l'emploi indiqué sur l'arrêté d'ouverture du concours ;
- le numéro d'identification qui leur a été communiqué à la suite de la reconnaissance de leur qualification.

Ce document doit être daté et signé.

**Article 21** - Lorsqu'une personne transmet par écrit et par voie télématique des engagements ou des classements des vœux d'affectation différents, seul le document écrit peut être pris en considération sous réserve qu'il ait été reçu dans le délai prévu à l'article 18 ci-dessus.

**Article 22** - La directrice des personnels enseignants et les chefs d'établissement intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié, ainsi que ses annexes, au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 16 mars 1999

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation

La directrice des personnels enseignants  
Marie-France MORAUX

## Annexe A

LISTE DES EMPLOIS DE MAÎTRE  
DE CONFÉRENCES VACANTS OU  
SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE OFFERTS  
À LA MUTATION, AU DÉTACHEMENT  
ET, EN APPLICATION DU 1°  
DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET  
N° 84-431 DU 6 JUIN 1984  
MODIFIÉ, AU RECRUTEMENT

S = emploi susceptible d'être vacant

1<sup>ère</sup> section : Droit privé et sciences  
criminelles

U. Aix-Marseille-III : 0081

U. Aix-Marseille-III : Droit des affaires : 0180

U. Aix-Marseille-III : Criminologie clinique,  
victimologie, médecine légale : 0879

U. d'Avignon : 0283

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0007

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0016

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0017

U. des Antilles-Guyane : Martinique : 0165

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0279

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0306

U. de Besançon : Belfort : 1361

U. de Pau : Bayonne, Droit des affaires, droit  
communautaire : 0613

U. Bordeaux-IV : 0109

U. Bordeaux-IV : 0126

U. Bordeaux-IV : 0129

U. Bordeaux-IV : 0240

U. Bordeaux-IV : Droit des affaires : 0290

U. Bordeaux-IV : Droit international des af-  
faires : 0292

U. de Caen : 0070

U. de Caen : Gestion de patrimoine : 1004

U. Clermont-Ferrand-I : Propriété intellectuelle  
et contrats : 1201

U. Clermont-Ferrand-I : 1218

U. Paris-VIII : 0911

U. Paris-XII : Droit civil, droit des affaires : 0344

U. Paris-XII : Droit des affaires : 0744

U. Paris-XII : Droit privé général : 1065

U. Paris-XII : Droit privé général : 1227

U. Paris-XIII : Droit social : 1072

U. Paris-XIII : 1073

U. Paris-XIII (institut universitaire de techno-  
logie de Saint-Denis) : Droit civil, droit com-  
mercial : 0058

U. Paris-XIII (institut universitaire de techno-  
logie de Villetaneuse) : Droit des affaires : 0190

U. Paris-XIII (institut universitaire de techno-  
logie de Villetaneuse) : Droit des obligations :  
0296 S

U. Paris-XIII (institut universitaire de techno-  
logie de Villetaneuse) : Droit des assurances,  
droit communautaire : 0394

U. Paris-XIII (institut universitaire de techno-  
logie de Villetaneuse) : Droit des affaires : 0474

U. de Dijon : 0789

U. de Dijon : 1262

U. de Dijon (institut universitaire de technolo-  
gie de Dijon) : Droit civil, droit du travail, droit  
commercial, droit des sociétés : 1263

U. de Dijon (institut universitaire de technolo-  
gie de Dijon) : Auxerre, Droit privé, droit des  
affaires, droit commercial : 1325

U. de Chambéry : 0490

U. Grenoble-II : 0412

U. Grenoble-II : Valence : 0713

U. Grenoble-II (institut universitaire de techno-  
logie de Valence) : Droit de l'entreprise : 0727

U. Lille-II : 0817

U. Lille-III : Droit privé : 0708

U. d'Artois : Douai : 0444

U. d'Artois : Arras, Droit privé : 0445

U. de Valenciennes : 0499

U. de Valenciennes : 0538

U. de Limoges : Brive : 0778

Université de Limoges (institut universitaire de  
technologie de Limoges) : 0308 S

U. Lyon-I (institut universitaire de technologie  
A) : Relations du travail dans l'entreprise : 1522

U. Lyon-III : 0106

U. Lyon-III : 0523

U. de Saint-Etienne : 0428

U. de Saint-Etienne : 0443

U. Montpellier-I : 0761

U. Montpellier-I : 0799

U. de Perpignan : 0026 S

U. de Perpignan : 0313

- U. de Perpignan : Narbonne : 0380  
 U. de Metz : 0215  
 U. Nancy-II : Administration économique et sociale : 0519  
 U. Nancy-II : 0699  
 U. du Mans : 0181  
 U. du Mans : 0353  
 U. de Nantes : 0213  
 U. de Nantes : 1766  
 U. de Nantes : Droit des affaires : 1767  
 U. d'Angers (institut universitaire de technologie d'Angers) : 0462  
 U. de Nice : 0282  
 U. de Toulon : 0324  
 U. d'Orléans (institut universitaire de technologie de Chartres) : Environnement juridique de l'entreprise et des transports : 0684  
 U. d'Orléans : 0877  
 U. de Tours : 1255  
 Conservatoire national des arts et métiers : Droit du travail, droit pénal : 0427  
 U. Paris-I : Droit privé communautaire : 0120  
 U. Paris-I : Droit du travail, administration économique et sociale : 0124  
 U. Paris-I : Droit économique : 1108  
 U. Paris-II : 0152  
 U. Paris-V : 1812  
 U. de Poitiers : 0400  
 U. de Poitiers : 0991  
 U. de Poitiers : 1357  
 U. de Poitiers : 1548  
 U. de Poitiers : Droit des affaires : 1609  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie d'Angoulême) : Activité commerciale internationale : 1134  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers) : Niort : 1604  
 U. de La Rochelle : 0173  
 U. de La Rochelle : Droit maritime : 0304  
 U. de Reims : Droit comparé : 1195  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Troyes) : Droit commercial, droit des affaires et des sociétés : 1246  
 Institut d'études politiques de Rennes : Droit privé, droit de la presse : 0001  
 U. Rennes-I : 0587 S  
 U. Rennes-I : 0589  
 U. Rennes-I : 1157 S  
 U. Rennes-I : 1420  
 U. de Brest : 0274  
 U. de Brest : 0668  
 U. de Bretagne Sud : Vannes : 0017  
 U. de Bretagne Sud (institut universitaire de technologie de Vannes) : Droit des affaires : 0083 S  
 U. de Bretagne Sud (institut universitaire de technologie de Vannes) : Droit des affaires : 0351  
 U. de La Réunion : 0119  
 U. de La Réunion (institut universitaire de technologie de la Réunion) : Droit des affaires : 0271  
 U. du Havre : 0388  
 U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre) : 0256  
 U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre) : 0314  
 U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen) : Droit des affaires : 1285  
 U. Toulouse-I : 0211  
 U. Toulouse-I : 0226  
 U. Toulouse-I : 0370  
 U. Toulouse-I : 0495  
 U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A) : 0577  
 U. Paris-X : 0332  
 U. Paris-X : Droit privé : 0354  
 U. Paris-X : Droit privé : 0946  
 U. Paris-XI : Droit privé : 1911  
 U. Paris-XI (institut universitaire de technologie de Sceaux) : 2050  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : Saint-Quentin-en-Yvelines, Droit privé : 0396  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (institut universitaire de technologie de Vélizy) : Mantes la Jolie, Droit de l'entreprise, fiscalité : 0201  
 U. de Cergy-Pontoise : 1er novembre 1999 : 0016  
 U. de Cergy-Pontoise : 0085  
 U. de Cergy-Pontoise : 0135  
 U. de Cergy-Pontoise : 0240  
 U. de Cergy-Pontoise : 0402  
 U. de Cergy-Pontoise : Droit privé (droit espagnol) : 0452



- U. de Cergy-Pontoise : Droit privé (pénal, affaires) : 0456  
 U. d'Evry-Val d'Essonne : 0386  
 U. d'Evry (institut universitaire de technologie d'Evry) : 0192
- 2<sup>e</sup> section : Droit public
- U. Aix-Marseille-III : 0075  
 U. Aix-Marseille-III : Droit des ressources en eau : 0837  
 U. Aix-Marseille-III : Droit fiscal : 0881  
 U. d'Amiens : 0993  
 U. de technologie de Compiègne : 0247  
 U. de Besançon : 0280  
 U. de Pau : 0040  
 U. de Pau : Bayonne : 0586  
 Institut d'études politiques de Bordeaux : 0039  
 U. Bordeaux-IV : 0113  
 U. Bordeaux-IV : 0247  
 U. Bordeaux-IV : Science administrative : 0286  
 U. de Caen : 1er octobre 1999 : 0212  
 U. de Corte : 0049  
 U. Paris-VIII : 0822  
 U. Paris-XII : Droit public, droit fiscal : 0792  
 U. Paris-XII : Droit constitutionnel, droit communautaire : 1059  
 U. Paris-XII : Droit international : 1119  
 U. Paris-XII : Droit communautaire : 1223  
 U. Paris-XIII : Droit interne et international : 1075  
 U. de Dijon : 0351  
 Institut d'études politiques de Grenoble : 0024  
 U. Grenoble-II : 0170  
 U. Lille-II : 0994  
 U. Lille-II (institut universitaire de technologie C) : Roubaix : 0679  
 U. Lille-III : 0291  
 U. du Littoral : 0455  
 U. de Valenciennes : 0385  
 Institut d'études politiques de Lyon : Droit international : 0024  
 U. Lyon-II : 0286  
 U. Lyon-II : Fiscalité et finances locales : 0588  
 U. Lyon-III : 0068  
 U. Lyon-III : 0069  
 U. Lyon-III : 0358  
 U. de Saint-Etienne : Droit international : 0460 S  
 U. Montpellier-III : 0404
- U. de Perpignan : 0383  
 U. Nancy-II : Administration économique et sociale : 0616  
 U. du Mans : 0382  
 U. du Mans : 0450  
 U. de Nantes : 0876  
 U. de Nantes : 1347  
 U. d'Angers : Droit communautaire : 0346 S  
 U. d'Angers : 1156  
 U. de Toulon : Droit comparé franco-italien : 0402  
 U. Paris-I : Administration économique et sociale : 0129  
 U. Paris-I : Droit international : 0312  
 U. Paris-I : Formation permanente et droit privé : 0699  
 U. Paris-II : 0081  
 U. Paris-II : 0184  
 U. Paris-V : Finances publiques et fiscalité : 1998  
 U. de Poitiers : Droit public, finances, fiscalité : 1248  
 U. de Poitiers : 1457  
 U. de Poitiers : 1573  
 U. de La Rochelle : 0177  
 U. de Reims : 0890  
 U. de Reims : 1205  
 U. de Reims : 1233  
 U. de Reims : 1236  
 U. Rennes-I : 1419  
 U. de Brest (institut universitaire de technologie de Quimper) : Droit public et droit administratif : 0969  
 U. de Bretagne Sud : Vannes : 0320  
 U. de La Réunion : 0115  
 U. de La Réunion : 0269  
 U. de La Réunion : 0320  
 U. de Rouen : 0286  
 U. de Mulhouse : 0153  
 U. de Mulhouse : 0287  
 U. Strasbourg-III : 0052  
 U. Strasbourg-III : 0350  
 U. Strasbourg-III : Institut d'études politiques : 0355  
 U. Toulouse-I : 0379  
 U. Toulouse-I : 0450  
 U. Toulouse-I : 0496  
 U. Toulouse-II : 0878

U. Paris-X : 0414  
 U. Paris-XI : 0171 S  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines :  
 Saint-Quentin-en-Yvelines : 0175  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines :  
 Saint-Quentin-en-Yvelines : 0459  
 U. de Cergy-Pontoise : 0030  
 U. de Cergy-Pontoise : 0244  
 U. de Cergy-Pontoise : 0292  
 U. de Cergy-Pontoise : Droit public (droit alle-  
 mand) : 0451  
 U. d'Evry-Val d'Essonne : 0388  
 U. d'Evry (institut universitaire de technologie  
 d'Evry) : 0395

3<sup>e</sup> section : Histoire du droit et des  
 institutions

U. Aix-Marseille-III : 0083  
 U. Aix-Marseille-III : 0185 S  
 U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0079  
 U. de Besançon : Belfort : 1360  
 U. Paris-XII : Histoire des institutions euro-  
 péennes : 0320  
 U. Paris-XII : Histoire du droit comparé : 1217  
 U. de Dijon : 0331  
 U. Lille-II : 0904  
 U. de Perpignan : 0052  
 U. de Perpignan : 0303  
 U. Nancy-II : 0110  
 U. Nancy-II : 0459  
 U. du Mans : Histoire du droit : 0383  
 U. Paris-V : 0022 S  
 U. Rennes-I : 0357  
 U. de Brest : 0154 S  
 U. Strasbourg-III : 0100

4<sup>e</sup> section : Science politique

U. Bordeaux-III : 0567  
 U. Bordeaux-IV : 0172  
 U. Paris-VIII : 0517  
 U. Paris-VIII : 0527 S  
 U. Paris-VIII : 0637  
 U. Lille-II : 0863  
 U. Nancy-II : Administration économique et  
 sociale : 0219  
 U. d'Angers : Sociologie politique : 1173  
 U. de Nice : 1312

U. Paris-I : 0559  
 U. Paris-V : 1238 S  
 U. Paris-IX : Philosophie politique : 0424  
 U. de La Réunion : 0200 S  
 U. de Mulhouse : 0453  
 U. de Cergy-Pontoise : 0023

5<sup>e</sup> section : Sciences économiques

U. Aix-Marseille-III : Economie politique et  
 philosophie économique : 0181  
 U. d'Avignon : 0281  
 U. d'Amiens (Institut universitaire de technolo-  
 gie de Beauvais) : 1088  
 U. d'Amiens : 0223  
 U. d'Amiens : 0515  
 U. des Antilles-Guyane : Martinique : 0115  
 U. des Antilles-Guyane : Guyane : 0353  
 U. de technologie de Belfort Montbéliard : Eco-  
 nomie internationale, choix technologiques :  
 0004  
 U. de Besançon : Economie régionale et éco-  
 nomie industrielle : 0294  
 U. de Besançon : 1076  
 U. de Besançon : Belfort, Administration éco-  
 nomique et sociale : 1362  
 U. de Pau : Bayonne : 0622  
 U. Bordeaux-IV : 0105  
 U. Bordeaux-IV : 0251  
 U. Bordeaux-IV : 0289  
 U. de Caen : Enseignement à distance : 0766  
 U. Clermont-Ferrand-I : 1217  
 U. Paris-VIII : 0354  
 U. Paris-XII : Institut de préparation à l'admini-  
 stration générale, Economie des organisa-  
 tions Europe centrale et orientale : 0513  
 U. Paris-XII : 1216  
 U. Paris-XIII : 0684  
 U. Paris-XIII : 1077  
 U. de Dijon : Macroéconomie : 0198  
 U. de Dijon : 1311  
 U. de Dijon (institut universitaire de technolo-  
 gie de Dijon) : Auxerre, Economie générale,  
 statistiques et probabilités : 1304  
 U. de Chambéry : et 6e section, Annecy, Com-  
 merce international, économie générale, éco-  
 nomie spatiale : 0515  
 Institut d'études politiques de Grenoble : 0015

- U. Grenoble-II : 1er octobre 1999, économie industrielle : 0091 S  
 U. Grenoble-II : Economie d'entreprise : 0188  
 U. Grenoble-II : Développement du télé-enseignement : 0342  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B) : 0156  
 U. Lille-II : 0663 S  
 U. du Littoral : 0234  
 U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges) : Brive : 0660  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Economie industrielle et management de l'innovation, économie et gestion de l'entreprise : 0512  
 U. Lyon-II : 0153 S  
 U. Lyon-II : Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon, directeur d'études 1999 : 0164  
 U. Lyon-II (institut universitaire de technologie de Bron) : Alternance, apprentissage : 0917  
 U. Lyon-III : Microéconomie : 0524  
 U. de Saint-Etienne : Institut du travail : 0459  
 U. Montpellier-I : 0888  
 U. Montpellier-III : 0279 S  
 U. de Perpignan : Mende : 0103 S  
 U. de Perpignan : Narbonne : 0234  
 U. de Metz : Microéconomie : 0702  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Longwy) : Economie d'entreprise : 0768  
 U. Nancy-II : 0224  
 U. Nancy-II : Epinal : 0631  
 U. de Nantes : 0980  
 U. de Nantes : 1313  
 U. d'Orléans : 0593  
 Institut national des langues et civilisations orientales : Economie et droit international : 0665  
 U. Paris-I : 1er octobre 1999 : 0145 S  
 U. Paris-I : Statistiques et économétrie : 0173 S  
 U. Paris-I : 0328  
 U. Paris-I : 0337  
 U. Paris-I : 0537  
 U. Paris-I : Statistiques appliquées à l'économie : 1050  
 U. Paris-II : 0331  
 U. Paris-III : Economie de l'Amérique latine : 0603  
 U. Paris-IX : 0425  
 U. de Poitiers : 0869 S  
 U. de Poitiers : Économie industrielle : 1390  
 U. de La Rochelle : Econométrie : 0033  
 U. de Reims : 1232  
 Institut d'études politiques de Rennes : 0021  
 U. Rennes-I : Economie appliquée : 1295  
 U. de Brest : 0613  
 U. de Brest : Administration économique et sociale, problèmes économiques contemporains : 0900  
 U. de La Réunion : 0319  
 U. de La Réunion : 0321  
 U. du Havre : Econométrie : 0005  
 U. du Havre : Institut supérieur d'études logistiques : 0385  
 U. de Rouen : Politique économique : 1009  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Mulhouse) : Economie de la connaissance et théories de la firme : 0460  
 U. Strasbourg-I : Microéconomie et macroéconomie : 0381  
 U. Strasbourg-III : Institut d'études politiques : 0137  
 Institut d'études politiques de Toulouse : 0015  
 U. Toulouse-I : 0073  
 U. Toulouse-I : 0197 S  
 U. Toulouse-I : 0400  
 U. Toulouse-II : 0223  
 U. Paris-XI : 1231  
 U. Paris-XI : 1343  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (institut universitaire de technologie de Vélizy) : Rambouillet, Economie générale, micro et macroéconomie : 0385  
 U. de Cergy-Pontoise : 0008  
 U. de Cergy-Pontoise : 0110  
 U. d'Evry-Val d'Essonne : 0031  
 U. d'Evry-Val d'Essonne : 0182  
 U. d'Evry-Val d'Essonne : 0221  
 U. d'Evry (institut universitaire de technologie d'Evry) : Economie des transports : 0194  
 6<sup>e</sup> section : Sciences de gestion  
 U. Aix-Marseille-III : 0481  
 U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de technologie de Marseille) : Gestion des

- ressources humaines, psychologie sociale : 0067  
 U. d'Avignon : 0282  
 U. Aix-Marseille-II : Gestion de projets internationaux : 1683  
 U. Aix-Marseille-II (institut universitaire de technologie d'Aix-en-Provence) : Gap : 0022  
 U. Aix-Marseille-II (institut universitaire de technologie d'Aix-en-Provence) : Aix : 1690  
 U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais) : Gestion juridique et fiscale : 0763  
 U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais) : Creil, Commerce international : 1065  
 U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais) : Stratégie, développement international : 1090  
 U. d'Amiens (institut universitaire de technologie de l'Aisne) : Laon, Economie, stratégie, organisation : 1094  
 U. d'Amiens : 0211  
 U. d'Amiens : Institut d'administration des entreprises, option finance : 0921  
 U. de technologie de Compiègne : 0244  
 U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou) : Guadeloupe, Economie d'entreprise et politique générale de l'entreprise : 0399  
 U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou) : Guadeloupe, Mathématiques, analyse et gestion financière : 0400  
 U. de Besançon : 0975  
 U. de Besançon : Mercatique, stratégies, organisation : 1020  
 U. de Besançon : Gestion des ressources humaines, stratégies, organisation : 1047  
 U. Bordeaux-IV (institut universitaire de technologie Bordeaux IV) : Mercatique, ressources humaines : 0245  
 U. Bordeaux-IV (institut universitaire de technologie de Périgueux) : 0282  
 U. de Pau : Institut d'administration des entreprises, Mercatique ou production : 0656  
 U. Bordeaux-IV : 0287  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie d'Alençon) : Gestion de production : 1152  
 U. de Caen : Sciences de gestion et multimédias, formation continue : 1374  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen) : IFS, Publicité, mercatique : 1383  
 U. Clermont-Ferrand-I : Finances : 0504  
 U. Clermont-Ferrand-I : Contrôle et gestion financière : 1121  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière) : Techniques quantitatives de gestion, finances, comptabilité générale et analytique : 0396  
 U. Clermont-Ferrand-II : Négociation commerciale : 1353  
 U. Clermont-Ferrand-II (institut universitaire de technologie de Montluçon) : Mercatique : 1220  
 U. Clermont-Ferrand-II (institut universitaire de technologie de Montluçon) : Moulins, Mercatique, vente : 1255  
 U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Seine et Marne Sud) : Sénart, Stratégie : 1109  
 U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Seine et Marne Sud) : Sénart, Mercatique, distribution : 1110  
 U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Seine et Marne Sud) : Fontainebleau, Gestion financière : 1211  
 U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Seine et Marne Sud) : Sénart, Gestion des ressources humaines : 1229  
 U. de Marne-la-Vallée : 0124  
 U. de Marne-la-Vallée (institut universitaire de technologie de Marne-La-Vallée) : Meaux, Gestion mercatique : 0324  
 U. Paris-XII : Finances : 0644 S  
 U. Paris-XII : Mercatique en langue allemande : 1071  
 U. Paris-XII : Psychosociologie des organisations ou gestion financière et comptable : 1226  
 U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Saint-Denis) : Mercatique : 0528  
 U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villetaneuse) : Comptabilité, finances : 0277  
 U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villetaneuse) : Système d'information et gestion de projets : 0706

- U. de Dijon : et 74e section, Gestion des pratiques et des organisations sportives : 1309  
 U. de Chambéry : Finances et entreprises : 0123  
 U. de Chambéry (institut universitaire de technologie d'Annecy) : Le Bourget du Lac, Gestion commerciale et de la mercatique internationale : 0523  
 U. Grenoble-II : 1er octobre 1999, mercatique : 0197 S  
 U. Grenoble-II : Comptabilité : 0212  
 U. Grenoble-II : Droit des affaires : 0372  
 U. Grenoble-II : Comptabilité : 0619  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B) : 0628  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B) : 0717  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie de Valence) : 0157 S  
 U. du Littoral (institut universitaire de technologie de Saint-Omer - Dunkerque) : Mercatique : 0411  
 U. Lille-I : 0305  
 U. Lille-I : 0315  
 U. Lille-I : 0472  
 U. Lille-II : École supérieure des affaires, Mercatique et stratégie : 0791  
 U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Lens) : Mercatique, achat : 0385  
 U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Lens) : Système d'information et de gestion : 0455  
 U. du Littoral : 0502  
 U. du Littoral : 0503  
 U. de Valenciennes : Mercatique : 0567  
 U. de Limoges : 0812  
 U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges) : 0112  
 U. Lyon-I : Gestion financière, informatique de gestion : 0715  
 U. Lyon-II : 0568  
 U. Lyon-II (institut universitaire de technologie de Bron) : Alternance, apprentissage : 0915  
 U. Lyon-III : Institut universitaire professionnalisé santé : 0513  
 U. Lyon-III : 0520  
 U. Lyon-III : 0522  
 U. Lyon-III (institut universitaire de technologie de Lyon III) : Gestion des ressources humaines : 0528  
 U. de Saint-Etienne : 0639  
 U. de Saint-Etienne : Roanne : 0748  
 U. de Saint-Etienne (institut universitaire de technologie de Roanne) : Mercatique, négociation commerciale : 0752  
 U. de Saint-Etienne (institut universitaire de technologie de Saint-Etienne) : Informatique de gestion : 0237  
 U. Montpellier-I : 0963  
 U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Montpellier) : Montpellier : 0483  
 U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Montpellier) : Béziers : 0973  
 U. de Metz (institut universitaire de technologie de Metz) : 0040  
 U. de Metz (institut universitaire de technologie de Metz) : Sarreguemines, Logistique : 0690  
 U. Nancy-II : Mercatique, distribution : 0535  
 U. Nancy-II : Formation continue, nouvelles technologies : 0713  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun) : 0497  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun) : Techniques comptables : 0749  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun) : 0750  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun) : 0751  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie d'Epinal) : Mercatique fondamentale, stratégique et opérationnelle : 0649  
 Institut national polytechnique de Nancy : et 62e section, École nationale supérieure en génie des systèmes industriels, Science des processus innovants : 0328  
 U. du Mans (institut universitaire de technologie de Laval) : Mercatique, commerce international : 0542  
 U. du Mans : Mercatique : 0513  
 U. du Mans (institut universitaire de technologie du Mans) : Gestion de la production : 0233  
 U. de Nantes : 1060  
 U. de Nantes : 1765  
 U. de Nantes (institut universitaire de technologie

- gie de Saint-Nazaire) : Logistique, mercatique, distribution : 1782  
 U. d'Angers : 1170  
 U. de Nice : Comptabilité : 0701 S  
 U. de Toulon : Finances : 0142  
 U. de Toulon (institut universitaire de technologie de Toulon) : Techniques de traitement d'enquêtes, nouvelles technologies éducatives : 0286  
 U. d'Orléans : 0874  
 U. d'Orléans (institut universitaire de technologie de Chateauroux) : Issoudun, Logistique et transport : 0882  
 U. de Tours : 0163 S  
 U. de Tours : Méthodes quantitatives, gestion de production : 0776  
 U. de Tours : Système d'information : 1251  
 U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours) : Politique générale et stratégie d'entreprise : 0469  
 U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours) : Organisation et gestion de la force de vente, comportements, techniques et négociation de vente : 0736 S  
 Conservatoire national des arts et métiers : Gestion de l'innovation : 0249  
 Conservatoire national des arts et métiers : Contrôle de gestion : 0261  
 Conservatoire national des arts et métiers : Gestion des ressources humaines : 0399  
 Conservatoire national des arts et métiers : Management général et public : 0545  
 U. Paris-I : 0165  
 U. Paris-I : Institut d'administration des entreprises : 0188  
 U. Paris-II : 0252  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles) : Organisation des entreprises, systèmes d'information, nouvelles technologies : 0326 S  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles) : Comptabilité : 0350  
 U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles) : Comptabilité, révision : 2093  
 U. Paris-IX : 0069  
 U. Paris-IX : 0183  
 U. Paris-IX : 0423  
 U. de Poitiers : Système d'information : 0427  
 U. de Poitiers : Mercatique des produits de l'enfant : 1570  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers) : Niort : 1351  
 U. de La Rochelle : Institut universitaire de technologie, Achat et logistique : 0163  
 U. de La Rochelle : Mercatique quantitative : 0320  
 U. de Reims : 0852  
 U. de Reims : 1189  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : Mercatique : 0253  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : Charleville-Mézières : 0343  
 U. Rennes-I : Comptabilité, stratégie : 0367  
 U. Rennes-I : Mercatique : 0608  
 U. Rennes-I : Gestion de production : 1381  
 U. de Bretagne Sud (institut universitaire de technologie de Vannes) : Techniques comptables, analyses financières, contrôle de gestion : 0085 S  
 U. de La Réunion : 0202  
 U. de La Réunion : 0316  
 U. de La Réunion : 0318  
 U. de La Réunion (institut universitaire de technologie de la Réunion) : Comptabilité, finances : 0221  
 U. de La Réunion (institut universitaire de technologie de la Réunion) : Systèmes d'information : 0325  
 U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre) : 0399  
 U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen) : Mercatique : 1042  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar) : Distribution et mercatique du point de vente : 0059  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar) : Logistique et organisation commerciale : 0464  
 U. Toulouse-I : 0076  
 U. Toulouse-I : 0500  
 U. Paris-X : 0416  
 U. Paris-X : 0430  
 U. Paris-X : 0913

- U. Paris-XI : Sceaux, Contrôle de gestion : 0394  
 U. Paris-XI : Sceaux : 0706  
 U. Paris-XI : Gestion : 1237  
 U. Paris-XI : Mercatique : 2040  
 U. de Cergy-Pontoise : Organisation des entreprises : 0401  
 U. de Cergy-Pontoise : Finance : 0447  
 U. d'Evry-Val d'Essonne : 0385  
 U. d'Evry (institut universitaire de technologie d'Evry) : Mercatique et commerce : 0339
- 7<sup>e</sup> section : Sciences du langage : linguistique et phonétique générales  
 U. d'Avignon : Linguistique française : 0125  
 U. Aix-Marseille-I : Linguistique générale et analyse des dialogues : 1079  
 U. de technologie de Compiègne : 0122  
 U. des Antilles-Guyane : Martinique, Syntaxe et contacts de langues : 0360  
 U. de Besançon : Didactique du français langue étrangère, formation de formateurs, ingénierie de l'éducation : 0860  
 U. de Caen : Linguistique générale : 1371  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen) : Ifs : 1183  
 U. Clermont-Ferrand-II : Théories linguistique et psycholinguistique : 0101  
 U. Paris-VIII : Phonologie : 0328  
 U. Paris-XII : Linguistique et stylistique : 0305  
 U. Paris-XIII : Linguistique informatique : 0228  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Dijon : et 9e section, Dijon et Auxerre, Didactique du français : 0102 S  
 U. de Dijon : et 9e section, Histoire de la langue, Moyen-Age : 0104 S  
 U. de Chambéry : et 9e section, Linguistique française : 0045  
 U. Grenoble-III : Phonétique et cognition : 0100  
 U. Grenoble-III : Syntaxe française : 0110  
 U. Grenoble-III : Didactique du français langue maternelle : 0229  
 U. Lille-III : Linguistique du XVIe au XVIIIe siècle, préparation aux concours : 0166  
 U. Lille-III : Linguistique et informatique : 0635
- U. de Limoges : et 9e section, Syntaxe du français : 0119  
 U. Montpellier-III : Linguistique et communication : 0579  
 U. de Nantes : Linguistique française : grammaire et stylistique : 0087  
 U. d'Orléans : Français langue étrangère : 0553  
 U. d'Orléans : Sémantique et pragmatique : 0876  
 U. Paris-III : Linguistique et didactique du français langue étrangère : 0224  
 U. Paris-III : Synthaxe et sémantique : 0363 S  
 U. Paris-III : et 9e section, Langue française et sociolinguistique : 0537  
 U. Paris-III : et 9e section, Linguistique et stylistique françaises : 0569 S  
 U. Paris-III : et 9e section, Français : 0609  
 U. Paris-III : Traitement automatique des langues : 0699  
 U. Paris-III : Linguistique française (français langue étrangère) : 0763  
 U. Paris-IV : Linguistique générale : 0802  
 U. Paris-V : Linguistique générale : description des langues et anthropologie linguistique : 1671  
 U. Paris-VII : Linguistique française, français langue étrangère : 0147  
 U. de Reims : Français langue étrangère : 1231  
 Institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion : Saint-Denis et Le Tampon , Français langue étrangère, français langue seconde : 0064  
 U. de La Réunion : Linguistique générale : 0172  
 U. de Rouen : Français langue étrangère, nouvelles technologies : 1328  
 U. Strasbourg-II : Linguistique française synchronique : 0420  
 U. Toulouse-II : Linguistique française : 0109  
 U. Toulouse-II : Linguistique française et romane : 0230  
 U. Toulouse-II : Sciences du langage : informatique et linguistique de corpus : 0873  
 U. Paris-X : Français langue étrangère : 0293  
 U. Paris-X : 1er novembre 1999, morphologie : 0537 S  
 U. de Cergy-Pontoise (institut universitaire de technologie de Cergy-Pontoise) : Cergy, Linguistique appliquée à la communication : 0377

8<sup>e</sup> section : Langues et littératures anciennes

- U. Aix-Marseille-I : Aix-en-Provence, Latin : 0544  
 U. de Besançon : Langue et littérature latines : 0182  
 U. de Besançon : Langue et littérature grecques : 1061  
 U. de Pau : Langue et littérature latines : 0139  
 U. Bordeaux-III : Langue et littérature grecques : 0133  
 U. de Caen : Langue et littérature latines : 0286  
 U. de Caen : Langue et littérature latines : 1308  
 U. Lille-III : Linguistique grecque : 0115  
 U. Lille-III : Latin : 0643  
 U. d'Artois : Arras, Latinité tardive : 0241  
 U. de Limoges : Latin : 0208 S  
 U. Lyon-II : Langue et littérature latines : 0182  
 U. Lyon-III : Grec : 0214  
 U. Montpellier-III : Latin : 0088  
 U. Montpellier-III : Grec : 0138  
 U. Nancy-II : Grec : 0070  
 U. du Mans : Langue et littérature latines : 0282  
 U. de Nantes : Langue et littérature latines : 1443  
 U. de Tours : Langue et littérature grecques : 0273  
 U. de Tours : Langue et littérature latines : 0915  
 U. Paris-IV : Latin : 0182  
 U. Paris-IV : Grec : 0187 S  
 U. de Poitiers : Grec tardif et histoire des idées en Grèce : 0107  
 U. de Poitiers : Langue et littérature grecques classiques : 0440 S  
 U. de Reims : Langue et littérature latines : 0338  
 U. Toulouse-II : 0125  
 U. Toulouse-II : Langue et littérature grecques : 0245

9<sup>e</sup> section : Langue et littérature françaises

- U. Aix-Marseille-III : 0778  
 U. d'Avignon : XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : 0151  
 U. d'Avignon : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : 0176  
 U. Aix-Marseille-I : Siècles classiques : 0068  
 U. Aix-Marseille-I : Langue et littérature françaises médiévales : 0234 S  
 U. Aix-Marseille-I : XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : 0552  
 U. Aix-Marseille-I : Siècles classiques : 0640

- U. Aix-Marseille-I : Littérature de la Renaissance : 0983  
 U. Aix-Marseille-I : Littérature des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : 1162  
 U. des Antilles-Guyane : Martinique, Institut universitaire de formation des maîtres des Antilles-Guyane, directeur d'études 1999, ancien français : 0252  
 U. de Besançon : Techniques d'expression : 0321  
 U. de Besançon : Techniques d'expression : 1105  
 U. de Pau : Littérature française des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles : 0288  
 Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine : 0158  
 U. Bordeaux-III : Littérature française du XVIII<sup>e</sup> siècle : 0114  
 U. Bordeaux-III : Langue et littérature françaises classiques : 0132  
 U. Bordeaux-III : Littératures française et francophone : 0166 S  
 U. Bordeaux-III : Littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle : 0175  
 U. Bordeaux-III : Institut universitaire de formation des maîtres, directeur d'études 1999 : 0226  
 U. Bordeaux-III : Langue et littérature modernes et contemporaines, français langue étrangère : 0238 S  
 U. Bordeaux-III : Littérature française médiévale et du XVI<sup>e</sup> siècle : 0428  
 U. Bordeaux-III (institut universitaire de technologie B) : 0271  
 U. de Caen : Littérature française du XX<sup>e</sup> siècle : 1159  
 U. Clermont-Ferrand-II : Occitan et linguistique française : 0428 S  
 U. Paris-VIII : Langue et littérature médiévales : 0333  
 U. Paris-XIII : Littératures française et francophone : 0024  
 U. de Chambéry : 0239 S  
 U. Grenoble-III : Littérature du XVIII<sup>e</sup> siècle : 0109  
 U. Lille-III : 1<sup>er</sup> novembre 1999, études théâtrales : histoire et esthétique du texte et de la mise en scène : 0102 S



- U. Lille-III : Littérature et hypertexte : édition, vulgarisation et analyse : 0278  
 U. de Valenciennes : Moyen-Age, lyrisme : 0155  
 U. de Limoges : Littérature du XVIIIe siècle : 0497  
 U. de Limoges : Français médiéval : 0646  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon : Saint Etienne, Didactique du français langue maternelle : 0223  
 U. Lyon-II : Littérature du XVIIIe siècle : 0797  
 U. Lyon-II (institut universitaire de technologie de Bron) : Expression, communication : 0916  
 U. Lyon-III : Langue médiévale : 0519  
 U. de Perpignan : XIXe siècle : 0007  
 U. de Metz : 1er octobre 1999, langue et littérature médiévales : 0069 S  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Nancy-Metz : 0190  
 U. Nancy-II : Littérature et anthropologie culturelle : 0060  
 U. Nancy-II : Histoire de la langue : 0263  
 U. du Mans : Littératures comparées : 0188 S  
 U. de Nantes : Littérature du XVIe siècle : 0081  
 U. de Nantes : et 7e section, Institut universitaire de formation des maîtres de Nantes, directeur d'études 1999, Didactique du français : 1165  
 U. d'Angers : 0429  
 U. de Nice : Littérature médiévale : 0242  
 U. d'Orléans : Littérature classique : 0497  
 U. d'Orléans : Littérature du XIXe siècle : 0878  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Paris : 0032  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Paris : 0156  
 U. Paris-II : Français langue étrangère : 0242  
 U. Paris-III : Littérature du XVIIe siècle : 0073  
 U. Paris-IV : Français langue étrangère appliquée : 0495  
 U. Paris-IV : Langue du XVIe siècle : 0803  
 U. Paris-VII : XVIe, XVIIe ou XVIIIe siècle : 0431  
 U. de Poitiers : 1er janvier 2000, Littérature du XIXe siècle : 0233 S  
 U. Rennes-II : Littérature du XVIe siècle : 0376  
 U. de Brest : Français : 0380 S  
 U. de Bretagne Sud : Lorient, Lettres : 0344  
 U. du Havre : XIXe siècle : 0383  
 U. de Rouen : Etude de la langue, édition de textes : 0890  
 U. Strasbourg-II : Littérature française des XIXe et XXe siècles : 0106  
 U. Strasbourg-II : Etudes théâtrales : 0111  
 U. Strasbourg-II : Littérature des XVIIe et XVIIIe siècles : 0315  
 U. Toulouse-II : 0104  
 U. Toulouse-II : XVIIe et XVIIIe siècles : 0118  
 U. Paris-X : Littérature du XVIIe siècle : 0483  
 U. Paris-X : Littérature médiévale : 0785 S  
 U. Paris-X (institut universitaire de technologie de Ville-d'Avray) : Sociologie de la littérature, expression écrite : 1268  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Versailles : Littérature, réception et production des textes dans l'enseignement français : 0418  
 U. de Cergy-Pontoise : Littérature : 0445  
 U. de Cergy-Pontoise : Littérature, roman des XVIIIe et XIXe siècles : 0454  
 10° section : Littératures comparées  
 U. de Pau : 0132  
 U. Grenoble-III : 0280  
 U. d'Artois : Arras : 0092  
 U. Lyon-II : Littérature comparée et études féminines : 0344 S  
 U. de Nice : Littérature comparée : 0244  
 U. de Nice : Littérature comparée : 0843  
 U. de Toulon : Littérature comparée : 0198  
 U. d'Orléans : 0096  
 U. Paris-VII : Littérature comparée de l'Antiquité au XVIIIe siècle : 0170  
 U. Rennes-II : Littérature comparée : 0154 S  
 U. de Rouen : Histoire des formes et des idées, littératures européennes : 0312  
 U. Strasbourg-II : Littérature générale et comparée : 0105  
 U. Toulouse-II : Théâtre : 0227 S  
 U. Paris-X : 1er octobre 1999, domaine hispanique, latino-américain ou lusitanien : 0650 S  
 11° section : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes  
 U. d'Avignon : 0007

- U. Aix-Marseille-I : Littérature anglaise : 0263  
 U. Aix-Marseille-I : Linguistique : 0266 S  
 U. Aix-Marseille-I : Phonétique et phonologie anglaises : 0591 S  
 U. Aix-Marseille-I : Linguistique : 0597 S  
 U. Aix-Marseille-I : Civilisation britannique : 0609 S  
 U. Aix-Marseille-I : Traduction, traductologie : 0611 S  
 U. Aix-Marseille-I : Etudes américaines : 1053  
 U. d'Amiens : 0247  
 U. d'Amiens : 0249  
 U. d'Amiens : 0934  
 Institut universitaire de formation des maîtres des Antilles-Guyane : Martinique : 0084  
 U. des Antilles-Guyane : Martinique : 0387  
 U. des Antilles-Guyane : Martinique : 0388  
 U. de Besançon : Civilisation ou histoire américaine : 0073  
 U. de Besançon : Langue étrangère appliquée : 0425  
 U. de Besançon : Civilisation britannique : 0524  
 U. de Besançon : Etudes anglophones : 0831  
 U. de Pau : Littérature et civilisation britanniques du XIXe siècle : 0240  
 U. de Pau (institut universitaire de technologie de Bayonne) : Anglais commercial, anglais des affaires : 0660  
 U. Bordeaux-II : Multimédia en langue de spécialité : 0967  
 U. Bordeaux-III : Linguistique : 0067  
 U. Bordeaux-III : Langue, littérature et civilisation britanniques : 0344  
 U. Bordeaux-III : Etudes irlandaises : 0442  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Caen : 0104  
 U. de Caen : Littérature des pays anglophones : 0319 S  
 U. de Caen : Civilisation des pays anglophones : 0841  
 U. de Caen : Littérature britannique : 0931  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Clermont-Ferrand : Didactique de l'anglais : 0104  
 U. Clermont-Ferrand-II : Etudes anglophone : 0245 S  
 U. Clermont-Ferrand-II : Langue étrangère appliquée, linguistique : 0456  
 U. Clermont-Ferrand-II : Etudes américaines et Commonwealth : 0902 S  
 U. Clermont-Ferrand-II : Langue et civilisation, tourisme : 1294  
 U. Clermont-Ferrand-II : Anglais, linguistique, phonologie : 1352  
 U. Paris-VIII : Anglais pour non spécialistes : 0266  
 U. Paris-VIII : Anglais pour non spécialistes : 0429  
 U. Paris-VIII : Civilisation britannique : 0510  
 U. Paris-XII : Littérature américaine : 1221  
 U. Paris-XII : Langue étrangère appliquée : 1225  
 U. Paris-XIII : Didactique des langues et nouvelles technologies : 1074  
 U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Saint-Denis) : Anglais pour non spécialistes, relations internationales : 0062 S  
 U. de Dijon : Littérature et civilisation des pays anglophones : 0364  
 U. de Dijon : Anglais, langue étrangère appliquée : 1036  
 U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, anglais médical : 0531 S  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie de Valence) : Anglais commercial et nouvelles technologies de l'enseignement, civilisation des pays anglophones : 0725  
 U. Grenoble-III : Anglais multimédia : formation initiale et continue : 0062  
 U. Grenoble-III : Anglais, langue étrangère appliquée 0115  
 U. Lille-II : 0996  
 U. Lille-III : Anglais : langue et traduction : 0121  
 U. Lille-III : Anglais : linguistique : 0205  
 U. Lille-III : Anglais : linguistique : 0578  
 U. Lille-III : Anglais : linguistique et informatique : 0777  
 U. Lille-III (institut universitaire de technologie B) : Anglais : 0707  
 U. du Littoral : 0504  
 U. de Valenciennes : Langue étrangère appliquée : 0177

- U. Lyon-II : Linguistique anglaise : 0210  
 U. Lyon-II : Nouvelles littératures : 0412  
 U. Lyon-II : Anglais, nouvelles technologies éducatives : 0875  
 U. Lyon-III : 0190  
 U. Lyon-III : 0313  
 U. de Saint-Étienne : Littérature ou civilisation américaines : 0043 S  
 U. Montpellier-III : Langue étrangère appliquée : 0069  
 U. Montpellier-III : Civilisation britannique : 0115 S  
 U. Montpellier-III : Linguistique : 0292 S  
 U. de Perpignan : Littérature britannique : 0029 S  
 U. de Perpignan : Littérature britannique et traduction : 0379  
 U. de Metz : 0566  
 U. Nancy-II : Enseignement à distance : 0476  
 U. Nancy-II : 0506  
 U. Nancy-II : Civilisation anglaise : 0603  
 U. du Mans : Littérature américaine ou Commonwealth : 0173  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Nantes : 0185  
 U. de Nantes : 1er novembre 1999, littératures anglo-saxonnes : 0091 S  
 U. de Nantes : Langue et civilisation appliquées : 0432 S  
 U. d'Angers : 0503  
 U. de Nice : Anglais : 0263 S  
 U. de Toulon : Anglais : 0366  
 U. de Toulon : Civilisation britannique du XXe siècle : 0391  
 U. de Tours : Civilisation américaine : 0514  
 U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours) : Anglais des affaires : 0467  
 U. Française du Pacifique : Nouméa : 0018  
 U. Paris-I : Anglais, histoire de l'art : 1112  
 U. Paris-I : Anglais économique : 1113  
 U. Paris-II : Anglais juridique et économique : 0233 S  
 U. Paris-II : Anglais juridique : 0425  
 U. Paris-III : Anglais : 0102 S  
 U. Paris-III : Anglais traduction : 0107 S  
 U. Paris-III : Langue étrangère appliquée, civilisation britannique : 0157 S  
 U. Paris-III : Civilisation américaine : 0161 S  
 U. Paris-III : Anglais des affaires : 0292  
 U. Paris-III : Anglais (télé-enseignement) : 0750  
 U. Paris-IV : Anglais : 0426  
 U. Paris-VI : Anglais pour non spécialistes : 1151  
 U. Paris-VII : 1er octobre 1999, traduction, littératures anglophones : 0144 S  
 U. Paris-VII : Littérature britannique : 0156 S  
 U. Paris-VII : Littérature et arts des îles britanniques : 0163 S  
 U. Paris-VII : Traduction, lexicologie : 0470  
 U. Paris-VII : Civilisation de l'Amérique du Nord : 0482  
 U. Paris-VII : Anglais juridique : 0703  
 U. Paris-VII : Langue étrangère appliquée, linguistique et traduction : 1554  
 U. Paris-VII : Civilisation et histoire de l'Amérique du Nord : 1585 S  
 U. Paris-VII : Anglais : 1615 S  
 U. Paris-VII : Langue étrangère appliquée, civilisation américaine : 1773 S  
 U. Paris-IX : 0239 S  
 U. de Poitiers : Civilisation britannique : 1167  
 U. de Reims : Anglais : 0334  
 U. de Reims : Langue étrangère appliquée : 1238  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Rennes : Brest, Anglais : 0142  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Rennes : Anglais : 0144  
 U. de Brest : Langue étrangère appliquée : 0408  
 U. de Bretagne Sud : Lorient, Littérature américaine : 0343  
 U. du Havre : Canadien : 0362  
 U. du Havre : Langue des affaires : 0386  
 U. de Rouen : Langue, littérature et civilisation des pays de langue anglaise : 0748  
 U. de Rouen : 0729  
 U. de Rouen : 1276  
 U. de Mulhouse : Institut universitaire de formation des maîtres de Mulhouse, directeur d'études 1999 : 0401  
 U. de Mulhouse : 0456  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar) : Sections scientifiques : 0465  
 U. Strasbourg-II : Anglais : grammaire et

langue : 0212

U. Strasbourg-II : Langue étrangère appliquée, langue et civilisation britanniques : 0391

U. Toulouse-I : Anglais juridique : 0498

U. Toulouse-II : Anglais, langue étrangère appliquée : 0154

U. Toulouse-II : Littérature et civilisation américaines : 0287

U. Toulouse-II : Diplôme de compétences en langues et multimédia : 0290

U. Toulouse-II : XVIIIe et XIXe siècles : 0292

U. Toulouse-II : 0293

U. Toulouse-II : Diplôme de compétences en langues et multimédia : 0311

U. Toulouse-II : Langue étrangère appliquée : 0538

U. Toulouse-II : Langue étrangère appliquée : 0808

U. Paris-X : Civilisation britannique contemporaine : 0516 S

U. Paris-X : Traduction spécialisée : droit, économie et gestion : 0671

U. Paris-X : Civilisation américaine : 1116

U. Paris-XI : Anglais pour non spécialistes : 1456

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : Versailles, Anglais de spécialité : 0442

U. de Cergy-Pontoise : Histoire et civilisation des Etats-Unis : 0034

U. de Cergy-Pontoise : Linguistique : 0267

U. de Cergy-Pontoise : Histoire et société des Etats-Unis : 0345

U. de Cergy-Pontoise : Littérature et civilisation américaines : 0446

U. d'Evry-Val d'Essonne : 0153

École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud : Lyon en septembre 2000, Anglais : 0024

12<sup>e</sup> section : Langues et littératures germaniques et scandinaves

U. d'Amiens : 0252 S

U. d'Amiens : 1er octobre 1999 : 0258 S

U. de Besançon : Langue et littérature allemandes : 0318 S

U. Paris-VIII : Civilisation et didactique de l'allemand : 0139 S

U. Grenoble-III : Allemand : 0039 S

U. Lille-III : Néerlandais, langue étrangère appliquée : 0098

U. Lille-III : Allemand : 0229

U. Lille-III : Néerlandais : 0775

U. du Littoral : Néerlandais : 0469

U. de Valenciennes : Allemand : 0120 S

U. de Valenciennes : Allemand, relations internationales : 0565

U. Lyon-II : Allemand : 0207 S

U. Lyon-III : Allemand : 0193

U. Montpellier-III : Allemand : 0129

U. Nancy-II : Allemand, langue étrangère appliquée, civilisation : 0240

U. d'Angers : Allemand, didactique des langues : 0340

U. de Nice : Grammaire et linguistique germaniques : 0027 S

U. de Toulon : Allemand : 0334

U. d'Orléans : Allemand : 0308

U. Paris-I : Allemand économique : 0840

U. Paris-III : Allemand : 0658

U. Paris-IV : Etudes néerlandaises : 0362

U. de Poitiers : Allemand : langue, linguistique moderne, didactique des langues : 0250

U. de Poitiers : Allemand : civilisation, histoire des idées du XVe au XVIIIe siècles : 0251

U. de Reims : Civilisation allemande : 0174

U. Rennes-II : Allemand, langue étrangère appliquée : 0096

U. Strasbourg-II : Allemand, langue étrangère appliquée : interculturalité, connaissance de l'entreprise : 0207

Institut universitaire de formation des maîtres de Toulouse : et 11e section, Langues vivantes premier degré : 0216

U. Toulouse-II : 1er octobre 1999, Allemand : 0151 S

U. Paris-X : Civilisation allemande : 0259

U. Paris-X : Allemand économique : 0323

U. de Cergy-Pontoise : Civilisation allemande : 0453

13<sup>e</sup> section : Langues et littératures slaves

U. Bordeaux-III : Serbo-croate : 0368

U. Bordeaux-III : Russe : 0384

U. Clermont-Ferrand-II : Russe, langue

étrangère appliquée, civilisation du XXe siècle : 0270

U. Lille-III : Grammaire et linguistique russes : 0276 S

Institut national des langues et civilisations orientales : Langue et culture russes : 0001 S

Institut national des langues et civilisations orientales : Russe : 0279 S

14<sup>e</sup> section : Langues et littératures romanes : espagnol, italien, portugais, autres langues romanes

U. d'Avignon : Italien, langue étrangère appliquée : 0213

U. d'Avignon : Espagnol, langue étrangère appliquée : 0218

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aix-Marseille : Didactique de l'espagnol : 0157  
U. Aix-Marseille-I : Aix-en-Provence, Italien : 0682

U. des Antilles-Guyane : Martinique, Littératures et civilisations de la caraïbe hispanophone : 0052

U. des Antilles-Guyane : Martinique, Institut universitaire de formation des maîtres des Antilles-Guyane, directeur d'études 1999, Espagnol : 0256

U. de Besançon : Espagnol, civilisation contemporaine : 0518

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine : 0151

U. Bordeaux-III : Espagnol : 0201

U. Bordeaux-III : Espagnol : 0230

U. Bordeaux-III : Espagnol : 0250

U. Bordeaux-III : Espagnol : 0594

U. de Caen : Espagnol : 0831 S

U. de Caen : Espagnol : 0933

U. Clermont-Ferrand-II : Espagnol : 0271

U. Clermont-Ferrand-II : Portugais, langue étrangère appliquée : 0459

U. Clermont-Ferrand-II : Espagnol, langue étrangère appliquée : 1297

U. de Marne-la-Vallée : Littérature et civilisation de l'Espagne contemporaine : 0011 S

U. Paris-VIII : Espagnol, langue étrangère appliquée, économie, droit : 0165

U. Paris-VIII : Langue et littérature : Espagne

contemporaine : 0200

U. Paris-XII : Italien : 1219

U. de Dijon : Italien : 0201

U. de Chambéry : 1er octobre 1999, langue et civilisation italiennes : 0072 S

U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie de Valence) : Espagnol des affaires, civilisation : 0686

U. Grenoble-III : Espagnol : 0068

U. Grenoble-III : Linguistique espagnole : 0240

U. Grenoble-III : Italien : histoire de la langue, linguistique et littérature : 0255

U. Lille-II : Espagnol : 0669

U. Lille-III : Italien : 0062

U. Lille-III : Espagnol : 0218

U. Lille-III : Espagnol : 0219

U. Lille-III : Italien : 0220

U. Lille-III : Portugais : 0251

U. Lille-III : Espagnol : 0420

U. Lille-III : Civilisation latino-américaine : 0586

U. Lille-III : Espagnol : 0689

U. de Limoges : Espagnol : 0811

U. Lyon-II : Espagnol : 0486

U. Lyon-II : Espagnol, langue étrangère appliquée : 0503

U. Lyon-II : Espagnol : 0904

U. de Saint-Etienne : Italien médiéval : 0019

U. de Saint-Etienne : Italien : 0046

U. de Saint-Etienne : 1er novembre 1999, italien : 0441 S

U. Montpellier-III : Espagnol : 0134

U. Montpellier-III : Espagnol, langue étrangère appliquée : 0578

U. de Perpignan : Espagnol : sociétés : 0382

U. de Metz : Langue, littérature et civilisation espagnoles : 0679

U. Nancy-II : Civilisation italienne contemporaine : 0561

U. de Nantes : Amérique latine : littérature contemporaine : 0240 S

U. de Nantes : 1er octobre 1999, langue et civilisation italiennes : 0823 S

U. de Nantes : Littérature et civilisation espagnoles du XVIIIe siècle : 1088

U. de Nantes : Espagnol : langue économique et traduction spécialisée : 1774

- U. de Nice : Langue et civilisation de l'Espagne : 0270  
 U. de Nice : Linguistique italienne : 0271  
 U. de Nice : Littérature espagnole : 0479  
 U. de Tours : Espagnol, langue étrangère appliquée : 0986  
 Ecole normale supérieure de Paris : Espagnol : 0173  
 U. Paris-III : Amérique latine : 0108  
 U. Paris-III : Italien : 0199  
 U. Paris-III : Amérique latine : 0239  
 U. Paris-III : Espagnol, langue étrangère appliquée : 0311 S  
 U. Paris-III : Espagnol : 0319  
 U. Paris-III : Espagnol : 0628  
 U. Paris-III : Etudes médiévales hispaniques : 0747  
 U. Paris-IV : Espagnol : siècle d'or : 0215 S  
 U. Paris-IV : Espagnol : 0220 S  
 U. Paris-IV : Espagnol : 0386 S  
 U. Paris-VII : Espagnol, langue étrangère appliquée, linguistique et traduction : 2106  
 U. de Poitiers : 1er octobre 1999, espagnol : 0261 S  
 U. de Poitiers : 1er octobre 1999, espagnol, langue étrangère appliquée : 0262 S  
 U. de Poitiers : Espagnol : 0490  
 U. de Poitiers : Espagnol : littérature hispano-américaine : 0749  
 U. de La Rochelle : Portugais du Brésil : 0297  
 U. de La Rochelle : Langues et civilisations hispano-américaines : 0323  
 U. de Reims : Espagne : 0814 S  
 U. de Reims : Linguistique espagnole : 1186  
 U. Rennes-II : Espagnol, langue étrangère appliquée : 0059 S  
 U. Rennes-II : Espagnol : 0108  
 U. Rennes-II : Langue, littérature et civilisation italiennes : 0223  
 U. Rennes-II : Espagnol : 0506  
 U. de Brest : Espagnol : 0179  
 U. de Bretagne Sud : Lorient, Langue et civilisation espagnoles : 0053  
 U. de Bretagne Sud : Lorient, Langue et linguistique espagnoles : 0054  
 U. de La Réunion : Espagnol : langues littéraires et civilisations : 0223  
 U. de La Réunion : Espagnol : langues littéraires et civilisations : 0267  
 U. du Havre : Espagnol : 0291  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Strasbourg : Espagnol : 0127  
 U. Strasbourg-II : Espagnol, langue étrangère appliquée : langue et traduction spécialisée : 0410  
 U. Toulouse-II : Espagnol : 0326  
 U. Toulouse-II : Italien : 0451  
 U. Toulouse-II : 1er décembre 1999, Espagnol : 0570 S  
 U. Toulouse-II : Espagnol : 0662  
 U. Paris-X : Espagne médiévale : 0324  
 U. Paris-X : Italien, langue étrangère appliquée, économie : 0673  
 U. Paris-X : Espagnol : 1035  
 U. de Cergy-Pontoise : Espagnol, filière droit langues : 0061  
 U. de Cergy-Pontoise : Economie et société de l'Espagne contemporaine : 0249  
 15<sup>e</sup> section : Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques, d'autres domaines linguistiques  
 U. Aix-Marseille-I : Aix-en-Provence, Arabe, langue et littérature moderne : 1091  
 U. Bordeaux-III : Langue et civilisation arabes : 0456  
 U. Paris-VIII : Arabe, langue étrangère appliquée : 0287  
 U. Paris-VIII : Monde arabe moderne : littérature et civilisation : 0539  
 U. Lyon-II : Etudes arabes : 0563  
 U. Lyon-III : Sciences sociales du Japon contemporain : 0238  
 U. de Nice : Langue et culture chinoises : 1316  
 Institut national des langues et civilisations orientales : Langues et littératures estoniennes et finnoises : 0271 S  
 Institut national des langues et civilisations orientales : Langue arabe et culture islamique : 0368 S  
 Institut national des langues et civilisations orientales : Langue et linguistique chinoises modernes : 0568 S  
 Institut national des langues et civilisations orientales : Japonais : 0577

U. Paris-III : Langue et littérature iraniennes : 0155 S

U. Paris-VII : Japonais : langue et littérature : 0143

U. de La Rochelle : Indonésien : 0305

U. Rennes-II : Chinois : 0694

U. du Havre : Indonésien : 0390

U. Strasbourg-II : Arabe, langue étrangère appliquée : civilisation, traduction spécialisée : 0256

U. Strasbourg-II : Grec moderne : 0481

16° section : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aix-Marseille : Psycholinguistique : 0158

U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais) : Creil : 1091

U. d'Amiens : Psychologie clinique : 0595

U. d'Amiens : Psychologie pathologique : 0983

U. Bordeaux-II : Psychologie clinique, psychopathologie, psychologie projective : 0765

U. Bordeaux-II : Psychologie expérimentale : 0828

U. de Caen : Psychologie cognitive : 1365

U. Paris-VIII : Psychologie sociale : 0346 S

U. Paris-VIII : Psychophysiology : 0521 S

U. Paris-XIII : Psychologie de l'enfant : 0179

U. de Dijon : Psychologie clinique : 0776

U. de Dijon : Psychologie cognitive : 0819

U. de Dijon : Psychologie du développement : 0826

U. de Dijon : Psychologie sociale : 0996

U. de Dijon : Psychologie sociale : 1310

U. de Chambéry : Psychologie et neuropsychologie cognitives : 0412

U. de Chambéry : Psychologie sociale expérimentale : 0514

Institut universitaire de formation des maîtres de Grenoble : 0151

U. Grenoble-II : Méthodologie d'enquêtes : 0115 S

U. Grenoble-II : Psychologie, biologie : 0321

U. Grenoble-II : Langage et cognition : 0621

Institut universitaire de formation des maîtres de Lille : Villeneuve d'Ascq, Technologies de l'information et de la communication appli-

quées aux apprentissages : 0192

U. Lille-III : Psychologie de l'éducation et de la formation : 0752

U. Lille-III : Psychologie générale, psychologie des émotions : 0779

U. Lille-III (institut universitaire de technologie B) : 0620

Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon : Technologies nouvelles : 0015

U. Lyon-I (institut universitaire de technologie A) : Psychologie sociale, psychosociologie des organisations : 1337

U. Lyon-II : Psychologie clinique : 0622

U. de Metz : 1er octobre 1999, psychologie sociale, psychologie de la santé : 0023 S

Institut universitaire de formation des maîtres de Nancy-Metz : Psychologie sociale : 0191

U. Nancy-II : Psychologie clinique médicale : 0743

U. de Nantes : Psychologie du développement : 1164

U. d'Angers : Psychopathologie et psychologie clinique : 0401

U. de Nice : Psychologie expérimentale ou cognitive : 0017

U. de Nice : Psychologie expérimentale ou cognitive : 0249

U. de Nice : Psychologie du développement : 0422

U. de Nice : Psychologie appliquée : 1311

Institut universitaire de formation des maîtres d'Orléans-Tours : Orléans : 0142 S

U. de Tours : Psychologie expérimentale et cognitive : 0622

U. de Tours : Psychologie clinique et psychopathologie : 1254

U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours) : Psychologie cognitive et des apprentissages : 1263

Conservatoire national des arts et métiers : Psychologie du travail : 0305

Institut universitaire de formation des maîtres de Paris : et 70e section : 0155

U. Paris-V : Psychologie du développement cognitif : 0059

U. Paris-V : Psychologie clinique-secteur enfance : 0131

- U. Paris-V : Ergonomie physiologique : 1702 S  
 U. Paris-VII : Psychologie et anthropologie : 0118  
 U. Paris-VII : Psychologie générale et clinique : 0120 S  
 U. Paris-VII : Psychopathologie psychanalyse : 1790 S  
 U. de Reims : Psychologie expérimentale : 0183  
 U. Rennes-II : Psychologie sociale : 0387  
 U. de Brest (institut universitaire de technologie de Quimper) : Sociologie et psychologie dans la vie des organisations : 1043  
 U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre) : 0053  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Rouen : 0130  
 U. de Rouen : Santé et risque somatique, psychologie clinique : 0351  
 U. de Rouen : Sociocognition et émotion, psychologie de l'enfant : 0901  
 U. de Rouen : Prévention, psychologie pathologique : 1075  
 U. de Rouen : Psychologie pathologique et prévention chez l'adolescent et le jeune : 1326  
 U. Strasbourg-I : Psychologie clinique : 0798  
 U. Strasbourg-I : Psychologie sociale expérimentale : 1130  
 U. Strasbourg-I : Psychologie du développement : 1405  
 U. Toulouse-II : Psychologie ergonomique : 0098  
 U. Toulouse-II : Psychométrie, docimologie, métrologie : 0187  
 U. Toulouse-II : Psychologie sociale : 0228  
 U. Toulouse-II : Psychologie sociale des organisations : 0443  
 U. Toulouse-II : Psychologie interculturelle : 0872  
 U. Toulouse-II : Psychologie de l'enfant : 0874  
 U. Toulouse-II : Enseignement à distance : psychologie cognitive : 0877  
 U. Paris-X : Psychologie sociale : 0482  
 U. Paris-X : Psychologie sociale : 1064  
 U. Paris-X : Psychologie du développement et de l'enfant : 1454  
 17<sup>e</sup> section : Philosophie  
 U. Aix-Marseille-I : Aix-en-Provence, Histoire de la philosophie, philosophie allemande : 0219 S  
 U. d'Amiens : 0231  
 U. Bordeaux-III : Histoire de la philosophie ancienne : 0105  
 U. Bordeaux-III : 0551  
 U. Clermont-Ferrand-II : Philosophie morale et politique : 0414  
 U. Paris-VIII : 1er octobre 1999, psychanalyse : 0301 S  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Dijon : Philosophie de l'éducation et sociologie : 0110  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Lille : Lille et Gravelines, Philosophie de l'éducation, philosophie politique, structuration du dispositif citoyeneté : 0325  
 U. Lille-III : Philosophie esthétique : 0134 S  
 U. Lyon-III : Philosophie antique : 0096 S  
 U. Nancy-II : 0033  
 U. de Nice : 0236 S  
 U. Paris-I : Philosophie anglaise : 0495 S  
 U. Paris-I : Institut universitaire de formation des maîtres de Paris, directeur d'études 1999 : 0497 S  
 U. Paris-IV : Histoire de la philosophie moderne : 0151  
 U. Paris-VII : Textes philosophiques et philosophie du langage : 1952  
 U. de Poitiers : Logique et philosophie de la connaissance : 0223 S  
 U. de Reims : Epistémologie : 1235  
 U. Rennes-I : Logique et philosophie des sciences : 1302  
 U. Strasbourg-II : Histoire de la philosophie moderne et philosophie allemande : 0009  
 U. Paris-X : Philosophie politique, philosophie des sciences humaines : 0333  
 U. Paris-X : Philosophie contemporaine de la connaissance : 0893  
 Théologie catholique  
 U. Strasbourg-II (institut de théologie catholique) : Théologie systématique : 0150 S  
 Théologie protestante  
 U. Strasbourg-II (institut de théologie protestante) : Histoire du christianisme médiéval et moderne : 0237



18<sup>e</sup> section : Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sciences de l'art

U. Aix-Marseille-I : Aix-en-Provence, Arts plastiques : 1400

U. d'Amiens : Pratiques artistiques : 0986

U. d'Amiens : Vidéo : 1086

U. Bordeaux-III : Arts plastiques : 0400

U. Bordeaux-III : Théâtre : 0593

U. Bordeaux-IV : Cinéma : 0288

U. Paris-VIII : Histoire et historiographie de l'art : 0399

U. Paris-VIII : Ecriture musicale et société au XVII<sup>e</sup> et au début du XVIII<sup>e</sup> siècles : 0439

U. Paris-VIII : Musique, jazz : analyse et écriture : 0515

U. Paris-VIII : Esthétique des nouveaux médias : 0550

U. Paris-VIII : Danse : 0785

U. de Dijon : Histoire de la musique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : 1308

U. Lille-III : Musicologie : 0423

U. Lyon-II : Histoire de la musique : 0361

U. Lyon-II : Photographie et image : 0579

U. Lyon-II : Informatique musicale : 0903

U. Montpellier-III : Nîmes : Arts appliqués : 0576

U. de Nantes : Etudes théâtrales : 0085

Institut universitaire de formation des maîtres d'Orléans-Tours : Tours, Musicologie : 0160

École Nationale Supérieure de la Nature et du Paysage de Blois : Dessin d'espace et techniques de représentation : 0006

U. Paris-I : Cinéma et littérature : 0603

U. Paris-I : Arts plastiques : 1107

U. Paris-I : Esthétique : 1110

U. Paris-I : Art contemporain et théorie : 1111

U. Paris-III : Histoire du cinéma : 0625

U. Paris-IV : Musicologie appliquée : 0608

U. Paris-VII : Arts du spectacle : cinéma : 2151

Institut universitaire de formation des maîtres de Poitiers : Angoulême, Formation professionnelle : 0109

U. Rennes-II : Cinéma esthétique : 0073

U. Rennes-II : Musique analyse : 0664

U. Rennes-II : Etudes cinématographiques : 0674

U. Strasbourg-II : Théorie et pratique des arts

plastiques : 0451

U. Toulouse-II : Musicologie : pédagogie et analyse : 0675

U. Toulouse-II : École supérieure audiovisuelle, Pratique infographique : création, communication : 0879

19<sup>e</sup> section : Sociologie, démographie

U. Aix-Marseille-I : 0986

U. Aix-Marseille-II : Sociologie : 0320S

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe, Sociétés de la caraïbe : 0081

U. Bordeaux-II : Sociologie générale : 0067

U. Bordeaux-II : Sociologie générale : 0177S

U. Bordeaux-IV : Démographie : 0291

U. de Marne-la-Vallée : Sociologie générale : 0313

U. Paris-VIII : Sociologie : 0322

U. Paris-VIII : Administration économique et sociale et développement social : 0914

U. Paris-XIII : Sociologie de l'emploi et du chômage : 0573

U. Paris-XIII : Bobigny, Sciences sociales de la santé : 0816

U. Grenoble-II : Sociologie de l'art : 0381

U. Grenoble-II : Sociologie industrielle : 0586

Institut universitaire de formation des maîtres de Lille : Douai, Sociologie de l'éducation : 0322

U. Lille-I : Démographie : 0437S

U. Lille-I : Sociologie politique : 0444S

U. Lille-III (institut universitaire de technologie B) : 0315

Institut national des sciences appliquées de Lyon : Techniques et sociétés : 0384

U. Lyon-II : Sociologie et anthropologie du monde arabo-musulman : 0520

U. Lyon-II : Ingénierie de l'enquête : 0905

U. Nancy-II : Sociologie : 0164

U. de Nantes : Sociologie de l'éducation : 1338

U. de Tours : Sociologie, travail, entreprise : 1248

U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours) : Sociologie des migrations : 0723

U. Paris-III : Sociologie et économie de la culture : 0765

U. Paris-V : Sociologie : 0047S

U. Paris-V : Démographie : 0098S

U. Paris-V (institut universitaire de technologie

- de l'avenue de Versailles) : Economie : 0321  
 U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Rennes) : Sociologie de la jeunesse, des sports et de la culture : 0990  
 U. Rennes-II : 0133  
 U. Rennes-II : 0180  
 U. de Brest : Sociologie générale : 0732  
 U. de Mulhouse : 0458  
 U. Strasbourg-II : Sociologie rurale et de l'environnement : 0057  
 U. Strasbourg-II : Sociologie : 0498  
 U. Toulouse-I : 0502  
 U. Toulouse-II : Sociologie "méthodologie d'enquêtes" : 0568  
 U. Toulouse-II : Sociologie : 0594  
 U. Toulouse-II : Albi, Sociologie, formation professionnelle : 0875  
 U. Paris-X : 0334  
 U. Paris-X : 0599 S  
 U. Paris-X : Sociologie et culture : 1055  
 U. Paris-X : Ville d'Avray, Sociologie de la lecture : 1456  
 U. d'Evry-Val d'Essonne : Formation continue, politique publique : 0340  
 U. d'Evry-Val d'Essonne : Politique de la ville : 0383
- 20<sup>e</sup> section : Anthropologie, ethnologie, préhistoire
- U. Aix-Marseille-III : Anthropologie de la santé et de la maladie : 0877  
 U. des Antilles-Guyane : Martinique, Sociétés créoles d'Amérique : 0362  
 U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe, Anthropologie économique des systèmes agraires : 0394  
 U. Bordeaux-II : Anthropologie de la santé : 0964  
 U. Grenoble-II : Ethnologie : 0712  
 U. Paris-I : 1er octobre 1999, archéologie et arts de l'Afrique : 0652 S  
 U. Paris-V : Ethnologie, anthropologie : 2087
- 21<sup>e</sup> section : Histoire et civilisations : histoire et archéologie des mondes anciens et des mondes médiévaux ; de l'art
- U. Aix-Marseille-I : Histoire médiévale : histoire religieuse et intellectuelle : 0253 S  
 U. Aix-Marseille-I : Histoire médiévale : 0989  
 U. d'Amiens : Histoire médiévale et archéologie : 0649  
 U. d'Amiens : Histoire médiévale : 0663  
 U. de Besançon : Histoire médiévale du XI<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle : 0170  
 U. de Besançon : Histoire médiévale : 1080  
 U. de Besançon : Belfort : 1359  
 U. de Pau : Histoire médiévale : 0142  
 U. de Pau : Histoire et art grecs : 0272  
 U. Bordeaux-III : Histoire et archéologie médiévales : 0068  
 U. Clermont-Ferrand-II : Histoire médiévale : 0108  
 U. Clermont-Ferrand-II : Histoire et archéologie grecques : 0444 S  
 U. Paris-VIII : Histoire de l'occident médiéval : 0127  
 U. Paris-VIII : Histoire et archéologie romaines : 0178  
 U. Paris-VIII : Histoire médiévale : 0324  
 U. Paris-XIII : Histoire ancienne romaine : 0178  
 U. Grenoble-II : Histoire médiévale d'Italie et des pays alpins : 0675  
 U. Lille-III : Histoire ancienne : histoire romaine : 0090 S  
 U. du Littoral : Histoire ancienne : 0239  
 U. Lyon-II : 0195  
 U. Lyon-III : Histoire ancienne : 0145 S  
 U. Lyon-III : et 22<sup>e</sup> section, Histoire et métiers des archives : 0521  
 U. Montpellier-III : Egyptologie : 0580  
 U. de Perpignan : Histoire de l'art et archéologie des mondes médiévaux : 0378  
 U. du Mans : Histoire et archéologie médiévales : 0211  
 U. de Nice : Histoire et archéologie du monde romain : 1185  
 U. d'Orléans : 0177  
 U. de Tours : Histoire ancienne romaine : 0302  
 U. de Tours : Archéologie médiévale métropolitaine : 0774  
 U. de Tours : Histoire médiévale : 1086  
 U. Paris-I : Histoire médiévale : 0215  
 U. Paris-I : Arts et archéologie de l'Islam : 0550  
 U. Paris-I : Institut universitaire de formation

des maîtres de Paris, directeur d'études 1999, histoire ancienne : 0789

U. Paris-IV : Histoire médiévale : 0137 S

U. Paris-IV : Histoire de l'art médiéval : 0284

U. Paris-IV : Archéologie et histoire de l'art médiéval : 0287

U. Paris-IV : Histoire médiévale : 0499

U. Paris-IV : Histoire de l'art romain : 0536 S

U. Paris-IV : Antiquités nationales : 0801

U. Paris-VII : Histoire médiévale : 1992

U. de Poitiers : Histoire économique médiévale : 0242

U. de Poitiers : Archéologie médiévale : 1608

U. de La Rochelle : Histoire médiévale : 0192

U. de La Rochelle : Histoire ancienne : 0251

U. Rennes-II : Archéologie médiévale : 0495

U. Toulouse-II : Histoire médiévale : 0497

U. Toulouse-II : 0841

U. Toulouse-II : Antiquité, histoire de l'art : 0881

U. Paris-X : Histoire romaine : télé-enseignement : 0614

U. Paris-X : Histoire romaine : 0615

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : Saint-Quentin-en-Yvelines, Histoire ancienne : 0457

22<sup>e</sup> section : Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique

U. Aix-Marseille-III : 0880

U. Aix-Marseille-I : Histoire de l'art contemporain : 1307

U. des Antilles-Guyane : Martinique, Histoire contemporaine : 0013

U. des Antilles-Guyane : Martinique : 0110

U. des Antilles-Guyane : Martinique, Histoire des Amériques : 0389

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine : 0156

U. Bordeaux-III : Histoire moderne : 0087

U. Bordeaux-III : Histoire contemporaine du XIX<sup>e</sup> siècle : 0302

U. Bordeaux-III : Histoire moderne : 0535

U. Clermont-Ferrand-II : Patrimoine, tourisme culturel : 0297

U. Paris-VIII : Histoire moderne : 0176

U. Paris-VIII : Histoire contemporaine, histoire de l'Amérique du Nord : 0441

U. Paris-XII : Histoire moderne : 0904

U. Paris-XIII : Histoire contemporaine du XIX<sup>e</sup> siècle : 0176

U. de Dijon : Histoire moderne : 0227

U. de Chambéry : et 21<sup>e</sup> section : 0517

U. Grenoble-II : Histoire moderne : 0223

U. Grenoble-II : Musique des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : 0237 S

U. Lille-III : Histoire de l'art moderne : 0178

U. Lille-III : Histoire moderne : 0314

U. Lille-III : Institut universitaire de formation des maîtres de Lille, directeur d'études 1999, histoire moderne et contemporaine : 0440

U. Lille-III : Histoire moderne : 0595

U. d'Artois : Arras, Histoire moderne : 0446

U. du Littoral : Histoire moderne et maritime : 0079  
Institut universitaire de formation des maîtres

de Lyon : Saint-Etienne, Didactique de l'histoire, histoire de l'éducation : 0082

U. Lyon-II : 0371

U. Lyon-II : Histoire des mondes ibériques et des colonies de l'Amérique latine à l'époque moderne : 0909

U. Lyon-III : Histoire de l'art : 0203

U. de Saint-Etienne : Histoire moderne : 0095

U. Montpellier-III : Histoire contemporaine : 0411

U. de Metz : Histoire contemporaine : 0205

U. de Metz : Histoire de la musique et écriture : 0287

U. de Metz : Histoire moderne : 0362

U. d'Angers : Relations internationales du XX<sup>e</sup> siècle : 0707

U. de Tours : Histoire contemporaine : 1249

Collège de France : et 20<sup>e</sup> section, Etudes sur le marranisme ; histoire et anthropologie des nouveaux chrétiens de l'Amérique ibérique : 0100

École normale supérieure de Paris : Histoire contemporaine : 0113 S

Institut universitaire de formation des maîtres de Paris : 0153

U. Paris-I : Histoire moderne : 0180

U. Paris-I : Histoire moderne : 0218

U. Paris-I : Histoire contemporaine : 0229

U. Paris-I : Histoire du cinéma : 1109

U. Paris-I : Histoire de l'art contemporain, art et

industrie : 1114

U. Paris-I : Histoire de l'art : informatique et multimédia : 1115

U. Paris-III : Histoire des échanges culturels en Europe : 0748

U. Paris-IV : Histoire de l'art contemporain : 0265

U. Paris-IV : Histoire contemporaine : 0494

U. Paris-IV : Arts de l'Extrême-Orient : 0775

U. Paris-IV : Histoire contemporaine des mondes germaniques : 0804

U. Paris-VII : Epistémologie et histoire : 0113

U. de Poitiers : Histoire contemporaine : 0245

U. de Poitiers : Histoire de l'art, art moderne, architecture et urbanisme du XVIe au XVIIIe siècle : 0467

U. de Poitiers : Histoire, archivistique : 1611

U. Rennes-II : Histoire de la peinture moderne : 0455

U. Rennes-II : Histoire de l'art contemporain : 0692

U. Rennes-II : Histoire contemporaine, histoire économique, histoire des techniques du XIXe siècle : 0695

U. de Rouen : Histoire des mondes anglo-saxons des XVIIe et XVIIIe siècles : 0322

U. de Mulhouse : Histoire moderne : 0180

U. Strasbourg-II : Histoire contemporaine : 0192

U. Strasbourg-II : Histoire de l'art contemporain du XXe siècle : 0194

U. Strasbourg-II : Histoire et culture régionales : 0357

U. Toulouse-II : Histoire de l'art moderne : 0252

U. Paris-X : Histoire contemporaine du XIXe siècle : 0301

U. Paris-X : Histoire moderne : 0646 S

U. de Cergy-Pontoise : Histoire contemporaine : 0449

23<sup>e</sup> section : Géographie physique, humaine, économique et régionale

U. d'Avignon : et 24e section, Géographie, environnement, système d'information géographique : 0039

U. Aix-Marseille-I : Géographie humaine, traitement de l'information géographique : 1250 S

U. d'Amiens : et 24e section, Géographie humaine et informatique : 1047

U. des Antilles-Guyane : Martinique, Biogéo-

graphie : 0363

Institut universitaire de formation des maîtres de Besançon : Géographie physique : 0088

U. de Pau : 1er octobre 1999, environnement et aménagement : 0146 S

U. de Pau : Méthodes et traitement des données : 0241

U. Bordeaux-III : Géographie humaine, géographie culturelle : 0376

U. de Caen : Géographie physique : 1370

U. Clermont-Ferrand-II : Géographie humaine : 0450

U. Clermont-Ferrand-II : Géographie humaine, économique, sociale et tourisme : 1235

U. de Marne-la-Vallée : 0312

U. de Dijon : Mobilité, analyse spatiale : 1039

U. de Chambéry : Géographie physique : 0078 S

U. Grenoble-II : Géographie humaine : 0253 S

Institut universitaire de formation des maîtres de Lille : Arras et Valenciennes, Formation initiale des professeurs des écoles : 0329

U. Lille-I : et 24e section, Géographie humaine urbaine : 1103

U. du Littoral : 0081 S

U. de Limoges : 0123

U. de Limoges : Géographie urbaine et régionale : 0379

Institut d'études politiques de Lyon : Géopolitique : 0041

U. Lyon-II : Environnement et nouvelles technologies éducatives : 0906

U. Lyon-III : Géographie rurale : 0146 S

U. Montpellier-III : Géographie physique : hydrologie et climatologie : 0479

U. de Perpignan : Géographie urbaine : 0337

U. de Perpignan : Géographie humaine et régionale : 0381

U. de Metz : 1er octobre 1999, géographie : 0036 S

U. de Metz : 1er octobre 1999, géographie : 0059 S

U. Nancy-II : Géographie physique : 0304

U. Nancy-II : Géographie humaine et aménagement du territoire : 0454

U. de Nice : Géographie humaine et régionale : 0089

U. d'Orléans : Géographie humaine : 0183

U. de Tours : Géographie humaine, écono-

mique et régionale du monde arabe : 0178  
 École Nationale Supérieure de la Nature et du  
 Paysage de Blois : Géographie physique et car-  
 tographie : 0007  
 U. Paris-I : Géographie humaine et système  
 d'information : 0464  
 U. Paris-I : Géographie physique et télédétec-  
 tion : 0782  
 U. Paris-IV : Géographie : 0127 S  
 U. Paris-IV : Géographie physique : 0257  
 U. Paris-IV : Géographie des Amériques : 0805  
 U. Paris-VII : Géographie humaine, mobilités  
 géographiques : 0414  
 Institut universitaire de formation des maîtres  
 de Poitiers : Préparation au certificat d'aptitude  
 au professorat de l'enseignement du second de-  
 gré et formation professionnelle : 0108  
 U. de Poitiers : Géographie économique et ur-  
 baine : 1612  
 U. de Reims : Géographie physique : 0173  
 Institut universitaire de formation des maîtres  
 de Rennes : Géographie : 0004  
 U. Rennes-II : Géographie : 0693  
 U. de La Réunion : Environnement littoral et  
 aménagement des milieux tropicaux : 0206  
 U. du Havre : Géographie humaine : 0391  
 Institut universitaire de formation des maîtres  
 de Rouen : 0049  
 U. de Rouen : Science régionale : 0083  
 U. de Rouen : Climatologie, risques environ-  
 nementaux : 0197 S  
 U. de Rouen : Photo-interprétation et télédé-  
 tection : 1074  
 U. Strasbourg-I : Géographie humaine : 0374  
 U. Toulouse-II : Géographie humaine, écono-  
 mique et régionale : 0271  
 U. Toulouse-II : 1er janvier 2000, géographie  
 humaine, économique et régionale : 0574 S  
 U. Toulouse-II : Enseignement à distance : géo-  
 graphie générale : 0880  
 U. Paris-X : Géographie humaine, système  
 d'information géographique et cartographie as-  
 sistée par ordinateur : 0623

24<sup>e</sup> section : Aménagement de  
 l'espace, urbanisme

U. Aix-Marseille-I : Aménagement de l'espa-

ce, urbanisme : 1261  
 U. Bordeaux-IV (institut universitaire de tech-  
 nologie de Périgueux) : 0281  
 U. Paris-XII : Institut d'urbanisme, Habitat et  
 politiques urbaines : 0404  
 U. Paris-XII : Institut d'urbanisme, Finances lo-  
 cales et géographie économique : 0730  
 U. Paris-XII : Formation du socio-éducatif, éta-  
 blissements universitaires : 0816  
 U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, technologies  
 de l'information géographique pour la gestion,  
 le développement et la communication territo-  
 riale : 0238 S  
 U. Grenoble-I : Théorie, méthodes et outils de  
 la géomatique : 0571  
 U. Grenoble-I : Géographie de la population et  
 des migrations : 1257  
 U. Lyon-II : Etudes urbaines : 0581  
 U. de Tours : Conception et dessin assistés par  
 ordinateur : 0169  
 U. de Tours : Cartographie, système d'informa-  
 tion géographique : 1198  
 U. Paris-VII : Géographie humaine : pays en  
 voie de développement : 1913 S  
 U. du Havre : Aménagement des littoraux : 0355  
 U. du Havre : Institut supérieur d'études logis-  
 tiques, Aménagement et logistique : 0389  
 U. Toulouse-II : 1er octobre 1999 : 0140 S  
 U. de Cergy-Pontoise (institut universitaire de  
 technologie de Cergy-Pontoise) : et 61e section,  
 Cergy, Transports : 0417

25<sup>e</sup> section : Mathématiques

U. Aix-Marseille-III : Analyse ou algèbre :  
 0786  
 U. d'Avignon : Géométrie : 0047 S  
 Institut universitaire de formation des maîtres  
 d'Aix-Marseille : et 26e section, Didactique des  
 mathématiques : 0156  
 U. Aix-Marseille-I : Marseille, Géométrie et  
 analyse : 0304  
 U. Bordeaux-I : Mathématiques pures : 0668  
 U. de Caen : Cherbourg : 1372  
 Institut universitaire de formation des maîtres  
 de Clermont-Ferrand : et 26e section, Prépara-  
 tion aux concours et formation professionnelle :  
 0105

- U. Clermont-Ferrand-II : Géométrie, topologie des systèmes dynamiques : 0290 S
- U. Clermont-Ferrand-II : Groupes quantiques, algèbre opérateur : 0293
- U. de Marne-la-Vallée : et 26e section, Mathématiques, analyse : 0315
- U. Paris-VIII : 0237
- U. Paris-XIII : Institut Galilée, Mathématiques pures : 0047
- U. Paris-XIII : Institut Galilée : 0092
- U. Paris-XIII : Institut Galilée : 0247
- U. de Dijon : et 26e section : 0481
- U. de Dijon : 0483
- U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon) : et 26e section, Géométrie et applications, algorithmiques : 0760
- U. Grenoble-I : Probabilités ou algèbre et géométrie et leurs interfaces : 0282 S
- U. Grenoble-I : 0342
- U. Lille-I : 1er octobre 1999 : 0208 S
- U. Lille-I : 0226 S
- U. de Limoges : Cryptographie, codage : 0226
- U. Lyon-I : Probabilités appliquées, statistiques : 0369
- U. Lyon-I : Analyse, géométrie : 0673 S
- U. Lyon-I : Algèbre, logique, physique mathématique, théorie des nombres : 1791 S
- U. de Saint-Etienne : Théorie des nombres : 0054 S
- U. de Saint-Etienne : 1er octobre 1999, arithmétique : 0211 S
- U. de Saint-Etienne : Algèbre quantique, théorie des nombres : 0499
- U. de Nantes : 0267
- U. de Nantes : et 26e section : 1089
- U. d'Angers : 0334
- U. de Nice : et 26e section : 0324
- U. de Nice : et 26e section : 1315
- U. de Nice (institut universitaire de technologie de Nice) : et 26e section : 1321
- U. Paris-VI : Analyse et géométrie : 0372
- U. Paris-VI : Géométrie et représentation : 1280
- U. Paris-VII : Logique : 0595
- U. de Poitiers : Probabilités ou groupes de lie et analyse complexe : 0153 S
- U. de Poitiers : Groupes de lie, analyse complexe, calcul formel : 1255
- U. de Reims : et 26e section : 0676
- U. de Reims : 1101
- U. Rennes-I : 0216
- U. de Rouen : Analyse complexe, équation aux dérivées partielles linéaire : 0625
- Institut universitaire de formation des maîtres de Strasbourg : et 26e section, Didactique des mathématiques : 0131
- U. Toulouse-II : Mathématiques pures, algèbre : 0882
- U. Toulouse-III : 0431
- U. Toulouse-III : 1225
- U. Paris-XI : et 26e section : 0401
- U. Paris-XI : et 26e section : 0555
- U. Paris-XI : et 26e section : 1877
- U. de Cergy-Pontoise : et 26e section : 0455
- 26<sup>e</sup> section : Mathématiques appliquées et applications des mathématiques
- U. Aix-Marseille-I : Marseille, Modélisation : 0315
- U. Aix-Marseille-I : Marseille, Statistiques : 1241 S
- U. Aix-Marseille-II : Statistiques, probabilités : 0522
- U. Aix-Marseille-II (institut universitaire de technologie d'Aix-en-Provence) : Marseille : 0379
- U. de Besançon : et 25e section : 0351
- U. de Besançon : Formation continue, développement du pôle "qualité" : 1337
- U. de Pau : Institut universitaire de formation des maîtres, directeur d'études 1999 : 0538
- U. de Pau : 0657
- U. Bordeaux-I : 0995
- U. Bordeaux-I : École d'ingénieurs en modélisation mathématique et mécanique : 1293
- U. Clermont-Ferrand-II : Probabilités et applications : 0296 S
- U. Clermont-Ferrand-II : Centre universitaire des sciences et techniques : 0605
- U. Clermont-Ferrand-II : Mathématiques appliquées, statistiques : 1264
- U. de Marne-la-Vallée : Probabilités, statistiques : 0317
- U. Paris-VIII (institut universitaire de technologie

- de Tremblay-en-France) : 0823 S  
 U. Paris-XII : Analyse et probabilités appliquées : 0869  
 U. Paris-XIII : Institut Galilée, Analyse numérique, analyse non linéaire : 0088  
 U. Paris-XIII : Institut Galilée, Analyse numérique, calcul scientifique : 0097  
 U. Paris-XIII : Institut Galilée, Probabilités, statistiques : 0531  
 U. de Dijon : et 25e section, 1er octobre 1999 : 0489 S  
 U. Grenoble-I : Statistiques, probabilités appliquées : 0351  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B) : Statistiques : 0720  
 U. Lille-I : 1er octobre 1999 : 0228 S  
 U. Lille-III : Mathématiques et statistiques : 0127 S  
 U. du Littoral : 0016  
 U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges) : et 25e section : 0330  
 École normale supérieure de Lyon : et 25e section : 0052  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Modélisation numérique ou stochastique : 0125  
 U. Lyon-II (institut universitaire de technologie de Bron) : Statistique et traitement des données : 0914  
 U. Montpellier-II : Nîmes : 0195 S  
 U. Montpellier-II : 0311  
 U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Nîmes) : 0293  
 U. Montpellier-III : 0285  
 U. Nancy-I : et 25e section, Mathématiques : 0257 S  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois) : Mathématiques appliquées : 1111  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun) : Probabilités, statistiques : 0193  
 U. du Mans : Probabilités, statistiques : 0242  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Nice : et 25e section : 0094  
 U. d'Orléans : 0222 S  
 U. d'Orléans : 0475  
 Conservatoire national des arts et métiers : 1er octobre 1999, mathématiques et connaissances en informatique : 0020 S  
 U. Paris-I : 0395  
 U. Paris-II : 0229  
 U. Paris-V : 0091  
 U. Paris-VI : Statistique : 0374  
 U. Paris-VI : Modélisation, analyse numérique, calcul scientifique : 0390 S  
 U. Paris-VI : Probabilités et modélisation aléatoire : 1605 S  
 U. Paris-VI : Modélisation, analyse numérique, calcul scientifique : 2939  
 U. Paris-IX : 0427  
 U. de La Rochelle : et 25e section : 0018  
 U. de Reims : 0094  
 U. de Reims : 1er octobre 1999 : 0405 S  
 U. de Reims : Mathématiques appliquées : 0847 S  
 U. de Reims : et 27e section, Réseaux, systèmes : 1206  
 U. Rennes-I : 0214  
 U. Rennes-I (école nationale supérieure des sciences appliquées et de technologie de Lannion) : et 30e section, Mathématiques appliquées, optronique : 1145  
 U. Rennes-II : Statistiques : 0282  
 U. de Bretagne Sud (institut universitaire de technologie de Vannes) : Statistiques appliquées : 0352  
 U. de Rouen : Systèmes à une infinité de particules ou théorie ergotique : 1150  
 U. Strasbourg-I : 0489  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : et 60e section, Modélisation et mécanique : 0034  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : 0042  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : Mathématiques appliquées et modélisation : 0228  
 U. Toulouse-I : Statistiques : 0501  
 U. Toulouse-II : 0378  
 U. Toulouse-III : Probabilités : 0424  
 U. Toulouse-III : Equations aux dérivées partielles, modélisation : 0829  
 U. Toulouse-III : Calcul scientifique : 0851 S  
 U. Toulouse-III : Probabilités : 2026

U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A) : 0251 S

U. Paris-X : 1er octobre 1999, probabilités et statistiques : 0269 S

Institut universitaire de formation des maîtres de Versailles : Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré de mathématiques : 0419

U. d'Evry-Val d'Essonne : Statistique, génome : 0041

U. d'Evry-Val d'Essonne : 0042

U. d'Evry-Val d'Essonne : Probabilités : 0082

U. d'Evry-Val d'Essonne : Analyse non linéaire, équations aux dérivées partielles : 0178

27<sup>e</sup> section : Informatique

U. Aix-Marseille-III : 0460 S

U. d'Avignon : Recherche opérationnelle et optimisation : 0284

U. Aix-Marseille-II : Logique et représentation des connaissances : 1231

U. Aix-Marseille-II : Imagerie numérique : 1667

U. de technologie de Compiègne : Intelligence artificielle : 0131

U. de technologie de Compiègne : Interface homme/machine, graphique : 0154

U. de technologie de Compiègne : Algorithmique et systèmes distribués : 0245

U. des Antilles-Guyane : Martinique : 0390

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0391

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0392

U. de technologie de Belfort Montbéliard : Intelligence artificielle distribuée, génie logiciel : 0002

U. de Besançon : Base de données et gestion : 0058

U. de Besançon : Systèmes distribués, réseaux, génie logiciel : 1358

U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Belfort) : 1131

U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Belfort) : Montbéliard : 1147

U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Belfort) : 1148

U. de Pau : 0399

U. de Pau (institut universitaire de technologie

de Bayonne) : Analyse et conception des systèmes d'information : 0449

U. de Pau (institut universitaire de technologie de Pau) : Mont-de-Marsan, Objets répartis, réseaux et système, bases de données : 0513

U. de Pau (institut universitaire de technologie de Pau) : Mont-de-Marsan, Réseaux hauts débits : 0662

École nationale supérieure d'électronique et de radio-électricité de Bordeaux : 1294

U. Bordeaux-I (institut universitaire de technologie A) : 1291

Institut des sciences de la matière et du rayonnement de Caen : et 61e section, Imagerie et multimédia : 0943

U. de Caen : Informatique de l'entreprise : 0977

U. de Caen : Algorithmique : 1369

U. Clermont-Ferrand-I : 1216

U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière) : Systèmes temps réel, systèmes industriels, réseaux : 1222

U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière) : Le Puy-en-Velay, Infographie, conception assistée par ordinateur : 1224

U. Clermont-Ferrand-II : Centre universitaire des sciences et techniques, Recherche opérationnelle : 0612

U. Clermont-Ferrand-II : Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications, Informatique industrielle, réseaux systèmes : 1041

U. Clermont-Ferrand-II : Institut supérieur d'informatique, de modélisation et de leurs applications : 1350

U. de Corte : Modélisation et simulation orientées objets : 0017

U. Paris VIII (institut universitaire de technologie de Montreuil) : 0921

U. de Marne-la-Vallée : 0310

U. de Marne-la-Vallée : Informatique fondamentale et applications : 0318

U. Paris-XII : Systèmes informatiques : 1228

U. Paris-XIII : Institut Galilée : 1078

U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villeteuse) : 0767

U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villeteuse) : Réseaux et système : 1086



- Institut universitaire de formation des maîtres de Créteil : Informatique et didactique : 0111 S  
 U. de Dijon : Systèmes d'information distribués : 0942  
 U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon) : Système d'exploitation, réseaux : 0822  
 U. Grenoble-I : Visualisation graphique temps réel et réalité virtuelle : 0338  
 U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, modèles mathématiques, physiques et informatiques de la cognition : 0344 S  
 U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, Institut des sciences et techniques de Grenoble, Architecture des systèmes matériels et logiciels : 0389 S  
 U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, Institut des sciences et techniques de Grenoble, Informatique et santé : 0400 S  
 U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, logiciels et nouvelles technologies éducatives : 0608 S  
 U. Grenoble-I : 1er janvier 2000, communication personne-système, multimédia : 0940 S  
 U. Grenoble-I : Spécification, conception et validation d'architectures logicielles : 1356  
 U. Grenoble-I : Modèles et traitements de base d'information, applications en géographie : 1359  
 U. Grenoble-I : Institut des sciences et techniques de Grenoble, Réseaux informatiques et communication : 1363  
 U. Grenoble-II : 0697  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B) : 0719  
 Institut national polytechnique de Grenoble : Valence, École supérieure en systèmes industriels avancés Rhône-Alpes, Sûreté de fonctionnement, validation et diagnostic des systèmes informatiques : 0399  
 Institut national polytechnique de Grenoble (école nationale supérieure de génie industriel de Grenoble) : et 61e section, Ordonnement, logistique et systèmes de production : 0298  
 Institut national polytechnique de Grenoble (école nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées) : Télécommunications, réseaux et multimédia : 0330  
 U. Lille-I : École universitaire d'ingénieurs de Lille : 0383  
 U. Lille-I : 1er décembre 1999 : 0502 S  
 U. Lille-I : 1er octobre 1999 : 0580 S  
 U. Lille-I : Centre université, Economie d'éducation permanente : 0817  
 U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) : Système et réseau : 0632  
 U. Lille-III : 0490  
 U. Lille-III : 0778  
 U. d'Artois : Lens : 0333  
 U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Lens) : 0454  
 U. du Littoral : 0505  
 U. du Littoral : Institut supérieur de commerce international de Dunkerque : 0506  
 U. de Valenciennes : Systèmes d'information : 0566  
 U. de Limoges : Image : 0698  
 U. de Limoges : École nationale supérieure d'ingénieurs, Image : 0808  
 École normale supérieure de Lyon : 0032  
 École normale supérieure de Lyon : 0084  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Reconnaissance des formes et vision : 0536  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Réseaux : 0540  
 U. Lyon-I : Informatique et sciences humaines : 0561  
 U. Lyon-I : 2053  
 U. Lyon-I (institut universitaire de technologie A) : et 61e section, Bourg en Bresse, Contrôle, qualité, vision, traitement d'images : 2062  
 U. Lyon-II : 0907  
 U. Lyon-III (institut universitaire de technologie de Lyon III) : 0529  
 École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne : 1er octobre 1999 : 0041 S  
 U. de Saint-Etienne : 0747  
 U. Montpellier-II : 0980  
 U. Montpellier-III : 0577  
 U. de Perpignan : Automates cellulaires : 0039 S  
 U. Nancy-I : Génie logiciel : 0935  
 U. Nancy-I : 1322  
 U. Nancy-I : Programmation et systèmes informatiques : 1343  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie

- de Nancy-Brabois) : Saint-Dié, Informatique générale : 1371  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois) : Saint-Dié, Imagerie numérique : 1372  
 U. Nancy-II : Base de données, génie logiciel, systèmes : 0745  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun) : Verdun, Multimédia, réseaux : 0196  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun) : 0312  
 Institut national polytechnique de Nancy : École nationale supérieure des mines de Nancy : 0352  
 U. du Mans (institut universitaire de technologie de Laval) : Bases de données, enseignement à distance : 0541  
 U. de Nantes : Bases de données, recherche d'information : 1417  
 U. de Nantes : Réseaux : 1763  
 U. de Nantes : Intelligence artificielle : 1764  
 U. de Nantes : 1773  
 U. d'Angers : 1155  
 U. d'Angers : 1171  
 U. de Nice : 0198 S  
 U. de Nice : 1313  
 U. de Nice (institut universitaire de technologie de Nice) : 0535  
 U. d'Orléans : 0318  
 U. de Tours : Blois : 0860  
 U. de Tours : 1220  
 U. de Tours (institut universitaire de technologie de Blois) : 1259  
 Conservatoire national des arts et métiers : 0075  
 U. Paris-I : 0710  
 U. Paris-I : 0724  
 U. Paris-V : 1713 S  
 U. Paris-VI : Recherche opérationnelle et productive : 0802  
 U. Paris-VI : Réseaux : 1365  
 U. Paris-VI : Bases de données et apprentissage : 2986  
 U. Paris-VII : Algorithmique : 0367  
 U. Paris-VII : Informatique fondamentale : 0702  
 U. Paris-VII : Programmation : 1815  
 U. Paris-IX : 0426  
 École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers : Informatique industrielle : 1603  
 U. de Poitiers : 1119  
 U. de Poitiers : 1610  
 U. de La Rochelle : 0312  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Reims : Technologie d'information et de communication pour l'enseignement : 0125  
 U. de Reims : et 26e section, Réseaux systèmes : 1237  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : Infographie, modélisation trois dimensions : 0433 S  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : Châlons-en-champagne : 1241  
 U. de Technologie de Troyes : Ingénierie des systèmes d'information, multimédia : 0057  
 U. Rennes-I : 0212  
 U. Rennes-I : 1575  
 U. de Brest : 0866  
 U. de Bretagne Sud (institut universitaire de technologie de Vannes) : Conception et programmation objet : 0350  
 U. de La Réunion : 0158  
 U. de La Réunion : 0298  
 U. du Havre : Institut supérieur d'études logistiques, Systèmes d'aide à la décision : 0359  
 U. du Havre : 0384  
 U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre) : Informatique appliquée : 0258  
 U. de Rouen : et 65e section, Informatique fondamentale et appliquée, biologie, génome : 1327  
 U. de Mulhouse : 0457  
 U. Strasbourg-I : 1445  
 U. Strasbourg-I (institut universitaire de technologie de Schiltigheim) : Haguenau : 1451  
 U. Strasbourg-III (institut universitaire de technologie d'Illkirch) : 0389  
 U. Toulouse-I : 0497  
 U. Toulouse-I : Technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement : 0499  
 U. Toulouse-I (institut universitaire de technologie de Rodez) : Informatique d'entreprise,

génie logiciel : 0504

U. Toulouse-II : Blagnac, Institut universitaire de technologie : 0871

U. Toulouse-II (institut universitaire de technologie B) : Figeac : 0781

U. Toulouse-III : 0412 S

U. Toulouse-III : 0817 S

U. Toulouse-III : Génie logiciel : 1224 S

U. Toulouse-III : Tarbes : 2128

Institut national polytechnique de Toulouse : École nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique, Informatique réseau : 0319

U. de Paris-XI (institut universitaire de technologie d'Orsay) : 1973

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : Versailles, Génie logiciel : 0458

U. d'Evry-Val d'Essonne : 0184

U. d'Evry-Val d'Essonne : et 65e section, Informatique des génomes : 0381

U. d'Evry-Val d'Essonne : et 65e section, Informatique des génomes : 0396

U. d'Evry-Val d'Essonne : 0384

28<sup>e</sup> section : Milieux denses et matériaux

U. Aix-Marseille-III : Croissance cristalline, physique des surfaces : 0294 S

U. Aix-Marseille-III : Microstructure interfaciale par diffusion X : 0363

U. Aix-Marseille-III : Etude de matériaux magnétiques par résonance paramagnétique électronique millimétrique : 0876

U. Aix-Marseille-I : Marseille, Propriétés dynamiques des surfaces et interfaces; réactivité : 0366

U. Aix-Marseille-I : Marseille, 1er octobre 1999, singularités et similarités dans les milieux continus : 0388 S

U. Aix-Marseille-I : Electrons fortement corrélés : 0731

Institut universitaire de formation des maîtres d'Amiens : Formation des professeurs des lycées et collèges - didactique des sciences expérimentales : 0131

U. d'Amiens : 1er octobre 1999 : 0294 S

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0393

U. de Besançon (institut universitaire de

technologie de Belfort) : et 33e section, Montbéliard : 1146

U. de Caen : Physique de la matière condensée : 0405 S

U. Paris-XIII : Institut Galilée, physique et matériaux : 0109

U. Grenoble-I : et 30e section, et 34e section, Physique indifférenciée : 0644 S

U. Grenoble-I : 1er novembre 1999, microscopie de proximité et applications : 0656 S

U. Grenoble-I : Interface physique, biologie : 1012

Institut national polytechnique de Grenoble (école nationale supérieure de physique de Grenoble) : Nanostructures magnétiques : 0050 S

U. du Littoral (institut universitaire de technologie de Saint-Omer - Dunkerque) : et 30e section, Propriétés optiques et thermiques, dynamiques de matériaux amorphes (polymères cristaux liquides) : 0416

U. Lille-I : 1er octobre 1999 : 0187 S

U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) : Résonance magnétique nucléaire du solide : 0360 S

Institut national des sciences appliquées de Lyon : 1er octobre 1999, modélisation des matériaux hétérogènes par changement d'échelle : 0305 S

Institut national des sciences appliquées de Lyon : Méthodes physiques de caractérisation de la microstructure des matériaux métalliques : 0308

U. Lyon-I : Physique de la matière condensée, matériaux nanostructurés : 0385 S

U. Lyon-I : Physique des solides, physique de nano-objet : 0414 S

U. de Saint-Etienne (institut universitaire de technologie de Saint-Etienne) : 0415

Institut universitaire de formation des maîtres de Montpellier : Carcassonne, Didactique de la physique : 0135

U. Montpellier-II : 1er octobre 1999 : 0137 S

U. Montpellier-II : 0149 S

U. Montpellier-II : 1er novembre 1999 : 0168 S

U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Montpellier) : Montpellier : 0666

U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Nîmes) : 0510

- U. de Metz : Rhéophysique des colloïdes : 0410  
 U. de Metz : Matériaux : 0523  
 U. Nancy-I : Physique surfaces : 0239 S  
 U. Nancy-I : Structures semi-conductrices luminescentes : 0242  
 U. Nancy-I : Physique et biocristallographie : 0910 S  
 Institut national polytechnique de Nancy : École nationale supérieure des mines, Propriétés mécaniques des matériaux : 0158 S  
 Institut national polytechnique de Nancy (école nationale supérieure des mines de Nancy) : Propriétés mécaniques des polymères : 0104  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Nice : et 29e section : 0095  
 U. de Tours (institut universitaire de technologie de Blois) : et 63e section : 0956  
 U. de Tours (institut universitaire de technologie de Blois) : et 33e section : 1258  
 U. Paris-V : Interface physique-biologie : 1848  
 U. Paris-VI : Propriétés élastiques de milieux désordonnés : 0510  
 U. Paris-VI : Physique du solide dans les conditions extrêmes : 0618 S  
 U. Paris-VI : Supraconducteurs : anisotropie et désordre : 0726  
 U. Paris-VI : Optique des surfaces et interfaces : 0942  
 U. Paris-VI : Surfaces et interfaces : 0991  
 U. Paris-VI : Instabilités et effets non-linéaires en matière molle : 1444  
 U. Paris-VI : Structure et modélisation de macromolécules biologiques : 1637  
 U. Paris-VII : et 34e section, et 29e section, dynamique non linéaire en matière condensée : interfaces, systèmes étendus, turbulence : 0254  
 U. Paris-VII : et 29e section, Physique de basse dimensionnalité, interfaces couches minces, agrégats : 0325  
 U. de Poitiers : Propriétés mécaniques de surface : 0312  
 U. de Poitiers : Métallurgie physique et structurale : 0587  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers) : 0646  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : 0256 S  
 U. de Rennes-I (Institut universitaire de technologie de Lannion) : et 32e section, Saint Briec, Physique, chimie, matériaux : 1543  
 U. de Rouen : matériaux macromoléculaires, cinétiques de transformation, mouvements moléculaires lents : 0392  
 U. de Mulhouse : 0047  
 U. Strasbourg-III (institut universitaire de technologie d'Illkirch) : Physique : 0171  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : Physique de la matière, Physique des matériaux : 0126  
 U. Toulouse-III : Physique pour la photonique : 0450 S  
 U. Toulouse-III : Métallurgie microscopie : 0488  
 U. Toulouse-III : et 32e section, Nanosystèmes magnétiques : 0763 S  
 U. Paris-XI : Electrons, spins et cohérence aux échelles mésoscopiques : 0319 S  
 U. Paris-XI : Structure et dynamique de systèmes complexes : 0644  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : et 30e section, Versailles, Optique des matériaux : 0441  
 U. d'Evry-Val d'Essonne : Simulation et biologie : 0391  
 29<sup>e</sup> section : Constituants élémentaires  
 U. Aix-Marseille-I : Marseille : 0382  
 U. Bordeaux-I : Excitation nucléaire par laser : 0521 S  
 U. de Caen : Physique corpusculaire : 0418 S  
 U. Clermont-Ferrand-II (institut universitaire de technologie de Montluçon) : Physique : 0772  
 U. Clermont-Ferrand-II : Physique générale et théorique : 0832  
 U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, physique des particules élémentaires : hautes énergies, recherche des particules supersymétriques : 0688 S  
 U. Lyon-I : Physique expérimentale des neutrons : 0419 S  
 U. Lyon-I : 1er novembre 1999, physique nucléaire expérimentale des particules : 0436 S  
 U. de Nice : et 30e section : 0187  
 Institut universitaire de formation des maîtres

d'Orléans-Tours : et 28e section, Orléans : 0157  
Conservatoire national des arts et métiers : Physique nucléaire appliquée : 0063

U. Paris-VI : Physique expérimentale des particules ou astroparticules : 0513 S

U. Paris-VII : et 60e section, et 62e section, instrumentation à l'interface physique-médecine : 0521 S

U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Mulhouse) : Physique des particules, physique expérimentale : 0029

U. Strasbourg-I : 1er octobre 1999, physique nucléaire expérimentale : 0268 S

U. Paris-XI : Spectroscopie nucléaire : noyaux exotiques : 0184 S

U. Paris-XI : Théorie des systèmes désordonnés : 0191 S

U. Paris-XI : Cosmologie observationnelle et physique de l'univers primordial : 0378 S

30° section : Milieux dilués et optique

U. Aix-Marseille-III : Diffraction par les surfaces rugueuses : 0350

U. Aix-Marseille-III : Propagation dans les cristaux photoniques : 0541

U. Aix-Marseille-I : Marseille, Physique atomique et lasers : 0378

U. Bordeaux-I : 1er octobre 1999, lasers plasmas : 0031 S

U. Bordeaux-I : Bio-photonique : 0417

U. Bordeaux-I : Physique des fluides complexes : 1273

U. Paris-XIII : Institut Galilée : 0038 S

U. Lille-I : 0403

U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) : Photonique, spectroscopie moléculaire : 0836

U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) : Photonique, spectroscopie moléculaire : 1638

U. du Littoral : 0272 S

U. de Limoges : Optoélectronique moléculaire et macromoléculaire : 0149

U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges) : 0558

U. Lyon-I : Etude de la multicapture électro-  
nique : 0404 S

U. de Saint-Etienne : Institut supérieur des techniques avancées de Saint-Etienne, Interaction matériaux laser : 0403

U. Nancy-I : Dynamique non linéaire et turbulences plasmas : 0243 S

U. Nancy-I (école supérieure des sciences et technologies de l'ingénieur de Nancy) : 0175

U. d'Angers : 0625

U. de Nice : et 28e section : 1188

Conservatoire national des arts et métiers : Métrologie, instrumentation : 0045

U. Paris-VI : Optique non linéaire de matériaux nouveaux : 0591 S

U. Paris-VI : Interface physique, systèmes biologiques : 0620

U. Paris-VI : Fragmentation des atomes, ions et molécules : 0658

U. Paris-VI : Physique moléculaire en environnement atmosphérique : 1095

U. Rennes-I : 0255

U. Strasbourg-I : et 28e section, Dynamique électronique et vibrationnelle des systèmes moléculaires : 0286 S

U. Toulouse-III : Physique moléculaire et agrégats : 0456 S

U. Toulouse-III : Interférométrie atomique et nanolithographie laser : 2112

U. Paris-XI : Milieux dilués et optique : enseignement expérimental : 0361

U. Paris-XI : Physique expérimentale aux temps courts : 0422

U. Paris-XI : Laser X-UV et applications : 0682

31° section : Chimie théorique, physique, analytique

U. Aix-Marseille-III : Chimie analytique : techniques couplées : 0378 S

U. Aix-Marseille-III : 1er novembre 1999, chimie physique des milieux complexes : 0601 S

U. Aix-Marseille-III : Méthodologie de la recherche expérimentale : 0878

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de technologie de Marseille) : Chimie analytique : 0888

U. Aix-Marseille-I : Marseille, Chimie analytique de l'environnement, méthodes spectroscopiques : 0815 S

U. Aix-Marseille-I : Marseille, Spectrochimie

- laser et chimie physique organique : 0883 S  
U. Aix-Marseille-I : Marseille, Chimie physique, solides divisés, préparation aux concours : 0992 S  
U. Aix-Marseille-II : et 28e section, Chimie physique, systèmes auto assemblés : 0356  
U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : Analyse structurale et analyse des matériaux : 0384  
U. de Pau : Chimie physique, chimie théorique : 0024  
U. de Pau : Chimie , environnement : 0654  
École nationale supérieure de chimie et de physique de Bordeaux : Polymères conducteurs : 0704  
École nationale supérieure de chimie et de physique de Bordeaux : Electrochimie : 1296  
U. Bordeaux-I : Chimie physique : 0229  
U. Bordeaux-I : Milieux complexes : 1289  
U. Bordeaux-I (institut universitaire de technologie) : 0613  
U. de Caen : 0614  
U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen) : Vire : 1381  
École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand : Photochimie moléculaire macromoléculaire : 1286  
U. de Corte : Analyse des produits naturels : 0077  
U. de Dijon : Réactivité des liants minéraux : 0253  
U. de Dijon : Réactivité des solides : 0670  
U. Grenoble-I : Spectroscopie inorganique moléculaire : 0496 S  
U. Grenoble-I : et 32e section, et 33e section, didactique des sciences expérimentales : 1364  
U. Lille-I : 1175  
U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Béthune) : et 32e section : 0203  
U. du Littoral : 0507  
École nationale supérieure de chimie de Montpellier : Physicochimie des matériaux et interfaces : 0991  
U. Montpellier-II : 0668 S  
U. de Perpignan : Spectroscopie théorique : 0188  
U. de Metz (institut universitaire de technologie de Metz) : Saint-Avold, Adsorption et comportement des matériaux carbonés : 0688  
U. Nancy-I : Chimie théorique, modélisation des réactions biochimiques : 0297 S  
Institut national polytechnique de Nancy : École nationale supérieure des industries chimiques, Physicochimie pour les procédés : 0204  
U. de Nice : Chimie analytique, spectrographie de masse, environnement : 0938  
U. Paris-VI : Matière molle à la frontière de la biophysique : 0333 S  
U. Paris-VI : Physicochimie des solutions inorganiques : 0635  
U. Paris-VI : Catalyseurs solides superacides : 0947 S  
U. Paris-VI : Spectroscopie électronique des surfaces : 1245  
U. Paris-VI : Spectroscopie infrarouge des interactions moléculaires : 1420  
U. Paris-VI : Méthodologie quantique, chimie théorique : 1492  
U. Paris-VI : Transitions de phases : électrochimie théorique : 1496  
U. Paris-VII : et 33e section, Institut universitaire de technologie de Jussieu, Analyse et matériaux : 0201  
École nationale supérieure de chimie de Rennes : Chimie générale, chimie quantique, informatique appliquée, étude théorique de la réactivité, modélisations moléculaires : 1621  
U. de Brest : 0104  
U. de Brest (institut universitaire de technologie de Brest) : Chimie générale, organique, analytique : 0370 S  
U. de La Réunion : Chimie physique, chimie analytique, analyse structurale : 0309  
U. de Rouen : 1er décembre 1999, spectrométrie de masse bioorganique : 0624 S  
École nationale supérieure de chimie de Mulhouse : et 62e section, Chimie analytique et génie des procédés : 0036  
U. Strasbourg-I : 1139  
U. Toulouse-III : et 32e section, Etude théorique d'espèces hétéroatomiques : 0357 S  
U. Toulouse-III : Dynamique et thermodynamique des molécules biologiques : 0367  
U. d'Evry-Val d'Essonne : et 32e section, Modélisation et réactivité : 0088  
U. d'Evry-Val d'Essonne : et 32e section, 0389

32<sup>e</sup> section : Chimie organique, minérale, industrielle

U. Aix-Marseille-I : Marseille, Biorganique radicalaire : 0792

U. Aix-Marseille-I : et 33e section, Marseille, 1er novembre 1999, synthèse de macromolécules organiques, polymérisation radicalaire vivante : 0805 S

U. Aix-Marseille-II : 1er octobre 1999, chimie organique, matériaux moléculaires, modélisation : 0571 S

U. d'Amiens : 1er octobre 1999, synthèse organique sucro chimie : 0152 S

U. d'Amiens : 0283

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe, Chimie de la matière végétale : 0031

U. de Besançon : Chimie inorganique moléculaire coordination : 0017

U. de Pau : et 33e section, Chimie organique : 0104

U. Bordeaux-I : Chimie conditionnement pour produits alimentaires : 0483

U. de Caen : Synthèse organique, synthèse des polymères : 0252 S

U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen) : 0615

U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen) : Vire : 1379

École nationale supérieure de chimie de Clermont-Ferrand : Chimie des glucides et des hétérocycles : 0335 S

U. Clermont-Ferrand-II : Résonance magnétique nucléaire bioorganique : 0332 S

U. de Corte : Chimie des produits naturels : 0197

U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Créteil) : 1206

École normale supérieure de Cachan : et 31e section : 0068

U. de Dijon : Catalyse moléculaire : 0241

U. de Dijon : Electrochimie moléculaire : 0453

U. de Chambéry : Synthèse et analyse organique, synthèse sonochimique : 0037 S

U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, chimie organique et bioorganique : 0455 S

U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, électrochimie moléculaire : 0484 S

U. Grenoble-I : Synthèse organique multiétapes : 0704

U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, chimie organique : 0732 S

U. de Limoges : Traitements des eaux physico-chimiques et biologiques réactions chimiques dans les milieux aqueux : 0433

Institut national des sciences appliquées de Lyon : Biophysicochimie et environnement : 0320

U. Lyon-I : 1er octobre 1999, cristallographie supramoléculaire : 0484 S

U. Lyon-I : Reconnaissance et organisation moléculaire : 1937

U. de Saint-Etienne : et 33e section, Matériaux polymères : 0137

U. de Saint-Etienne : et 33e section, Polymères : 0311 S

École nationale supérieure de chimie de Montpellier : Chimie organique : 0272 S

U. Montpellier-II : 0052

U. Montpellier-II : 0709

U. de Perpignan : Chimie organique : 0205 S

U. du Mans : Chimie organique et biochimie : 0036 S

U. de Nantes : Hétérochimie organique : 1302

U. de Nice : Chimie organique, substances naturelles : 0415

École nationale supérieure de chimie de Paris : Synthèse organique : 0052

École nationale supérieure de chimie de Paris : Synthèse organométallique et catalyse homogène : 0656

U. Paris-VI : Catalyse appliquée à l'environnement : 0662

U. Paris-VI : Chimie inorganique moléculaire : 0968

U. Paris-VI : Résonance magnétique nucléaire biologique : 1208

U. Paris-VI : Cinétique et préparation de catalyseurs solides : 2736

U. Paris-VI : Chimie des nucléosides : 3237

U. Paris-VI : Nouveaux systèmes mésoporeux en catalyse : 3238

U. Paris-VII : Physicochimie des atmosphères : 0198 S

U. Paris-VII : Physicochimie bioorganique et

réactivité : 0705

U. Paris-VII : Electrochimie moléculaire : 1467 S

U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers) : 0645

U. Rennes-I : Hétérochimie, polymères et catalyse : 1573

U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Rennes) : Chimie organique : 0321 S

U. de Brest : 0106

U. de La Réunion : 0317

U. du Havre : Synthèse asymétrique et multiétapes : 0387

U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre) : 0398

U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen) : Systèmes (poly)éthyléniques fonctionnalisés : 0512

U. de Rouen : Méthodologies synthétiques : 0234 S

École nationale supérieure de chimie de Mulhouse : Matériaux minéraux : 0019

École nationale supérieure de chimie de Mulhouse : Chimie industrielle, sécurité de la réaction chimique : 0035 S

U. de Mulhouse : et 33e section : 0455

U. Toulouse-III : Synthèse organique : 0359

U. Toulouse-III : Nouvelles molécules pour les nanosciences : 0774

U. Toulouse-III : Vecteurs chimiques : 0781 S

U. Toulouse-III : Catalyse et nouveaux procédés d'activation : 0785 S

U. Toulouse-III : Macromolécules et éléments principaux : 1256 S

U. Paris-XI : Méthodologies de la résonance magnétique nucléaire : 0290

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : Versailles, Chimie minérale : 0286

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : Versailles, Chimie organique : 0460

33<sup>e</sup> section : Chimie des matériaux

U. d'Amiens : 1er octobre 1999, synthèse inorganique : 0150 S

U. de Besançon : Réactivité des matériaux métalliques : 0242

U. Bordeaux-I : Chimie sous pression : 0784

École nationale supérieure de chimie de Cler-

mont-Ferrand : Chimie des matériaux : 0159

U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Saint-Denis) : La Plaine Saint-Denis : 1083

U. de Dijon : et 31e section, Physicochimie des matériaux inorganiques : 0270

U. de Dijon (institut universitaire de technologie du Creusot) : Chalon-sur-Saône, Physicochimie des matériaux inorganiques et métallurgie : 1327

U. de Valenciennes : Chimie des verres : 0241

Institut national des sciences appliquées de Lyon : 1er octobre 1999, corrosion, matériaux réfractaires : 0132 S

Institut national des sciences appliquées de Lyon : Chimie et mise en œuvre des polymères : 0439

U. Lyon-I : Elaboration de matériaux céramiques massifs à partir de précurseurs à base de boré : 0805

U. de Saint-Etienne : Rhéologie des polymères : 0067

U. Nancy-I : Matériaux haute température : 1068

U. de Toulon : Matériaux macromoléculaires : 0400

U. d'Orléans : 1er novembre 1999 : 0111 S

École nationale supérieure de chimie de Paris : Physicochimie des surfaces : 0129

U. Paris-VI : Nanomatériaux inorganiques : 0278

U. Paris-VI : Chimie des polymères : 1014

U. Paris-VI : Biominéralisation : 1205 S

U. Rennes-I : Cristallographie : 0494

U. Rennes-I : 0501

U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen) : Chimie analytique, chromatographie, spectrométrie, corrosion électrochimique : 0509

École nationale supérieure de chimie de Mulhouse : Chimie des polymères : 0184

École nationale supérieure de chimie de Mulhouse : et 31e section, Physicochimie des polymères : 0266

U. Toulouse-III : 0764 S

École centrale des arts et manufactures : et 28e section, Sciences des matériaux : relations structure-propriétés physiques, diffraction et diffusion des rayonnements x et neutrons



appliquées à la caractérisation structurale fine des matériaux : 0196

U. Paris-XI : Déchets nucléaires et environnement : physicochimie des radionucléides à l'interface solide/solution : 0429 S

U. d'Evry-Val d'Essonne : Matériaux analyse X : 0203

34<sup>e</sup> section : Astronomie, astrophysique

U. Aix-Marseille-I : Marseille, Astronomie extragalactique : 0668 S

U. Paris-XII : Physique, planétologie : 1224

U. Grenoble-I : Planétologie : systèmes planétaires et univers lointain : 1349

U. Paris-VII : et 28e section, et 29e section, dynamique non linéaire en astrophysique : 2138

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : Versailles, Astronomie, astrophysique, géophysique : 0193

35<sup>e</sup> section : Structure et évolution de la Terre et des autres planètes

U. Aix-Marseille-III : 1er octobre 1999, géophysique de surface : 0449 S

U. Aix-Marseille-III : Paléoclimatologie : 0869

U. Aix-Marseille-III : Géochimie organique : 0871

U. de Caen : et 36e section, Géosciences de la surface : 1366

U. de Marne-la-Vallée : Minéralogique physique : télédétection spatiale : 0039

U. de Dijon : Géosciences et environnement : 0235

U. Lille-I : et 36e section : 1160

U. de Limoges : Géochimie de l'environnement : 0070

École normale supérieure de Lyon : 0057

U. de Saint-Etienne : Géochimie isotopique : 0484

U. Nancy-I : Géochimie isotopique : 0164

U. Nancy-I : Physique matériaux minéraux : 0278

U. Nancy-I : Rhéologie magmas : 1181

U. de Nantes : Géophysique interne : 1456

U. de Nantes : Télédétection, planétologie, géodynamique : 1768

U. d'Orléans : École supérieure de l'énergie et des matériaux, Eau, métaux, environnement : 0871

École normale supérieure de Paris : et 36e section, Géodynamique de la lithosphère : 0024

Institut de physique du globe de Paris : Géophysique de surface et subsurface : 0053 S

U. Paris-VI : Pétrologie : 0350 S

U. Paris-VI : Hydrologie, hydrogéologie : 0603

U. Paris-VII : Géosciences de l'environnement : 0609

U. Paris-VII : Géophysique : 0657

U. Paris-VII : Géodynamique chimique : 1818

U. de La Rochelle : et 36e section, Géologie : 0321

U. de La Rochelle : Géophysique : 0325

U. Rennes-I : Géochimie : 0232

U. Strasbourg-I (école et observatoire des sciences de la terre) : Géochimie : 0347

U. Toulouse-III : Physique chimie de la terre : 0713 S

U. Paris-XI : 0257

U. Paris-XI : Géochimie, géochronologie : 0375 S

36<sup>e</sup> section : Terre solide : géodynamique des enveloppes supérieures, paléobiosphère

U. Aix-Marseille-I : Marseille, 1er octobre 1999 : 0397 S

U. Aix-Marseille-I : et 23e section, Marseille : 0409 S

U. des Antilles-Guyane : et 35e section, Guadeloupe, Géologie : 0385

U. de Besançon : et 35e section : 0368 S

U. Bordeaux-I : et 35e section, Géomorphologie : 0783 S

U. Bordeaux-I : et 35e section, Paléoclimatologie : 1214

Institut universitaire de formation des maîtres de Caen : Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré et formation professionnelle : 0103

U. Grenoble-I : 0380 S

U. Lyon-I : Paléobiologie, paléoécologie et biodiversité : 0534 S

U. Lyon-I : 1er octobre 1999 : 0536 S

U. du Mans : 0538

U. de Nice : Géomécanique : tectonique et modélisation numérique : 1092

U. de Tours : Hydrologie, flux et modélisation des bassins versants : 1250

U. Paris-VI : Tectonique : 0681

U. Paris-VI : Micropaléontologie : 0801

U. de Poitiers : et 35e section : 0283 S

U. de Poitiers : 1042

U. Rennes-I : Paléoenvironnement : 0290

U. Rennes-I : et 35e section, Pétrologie : 0504

U. Strasbourg-I (école et observatoire des sciences de la terre) : 0147

U. Strasbourg-I (école et observatoire des sciences de la terre) : et 35e section, 1er octobre 1999, tectonique : 0348 S

U. Paris-XI : et 35e section, Géologie structurale : 0364

U. Paris-XI : et 35e section, Paléo-hydrogéologie : 1805 S

37° section : Météorologie, océanographie physique et physique de l'environnement

U. Aix-Marseille-II : Observatoire des sciences de l'univers, Physique de l'océan, modélisation numérique : 1480

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0355

U. Paris-VI : 0867 S

60° section : Mécanique, génie mécanique, génie civil

U. Aix-Marseille-I : Marseille : 0890 S

U. d'Amiens (institut universitaire de technologie de l'Aisne) : Saint-Quentin, mécanique, structures : 1095

U. d'Amiens (institut universitaire de technologie d'Amiens) : Génie civil, équipements techniques du bâtiment : 1097

U. d'Amiens (institut supérieur des sciences et techniques de Saint-Quentin) : Dimensionnement des structures : 0555

U. de technologie de Compiègne : Conception mécanique : 0242

U. de technologie de Belfort Montbéliard : Conception design ergonomie : 0003

U. de Besançon (institut universitaire de tech-

nologie de Besançon) : Comportement mécanique en sollicitation de contact des matériaux revêtus : 0486

U. de Pau (institut universitaire de technologie de Pau) : et 62e section : 0470

U. de Caen (institut universitaire de technologie d'Alençon) : Génie mécanique et mécanique : 1384

U. de Caen : École d'ingénieurs de Cherbourg, mécanique : 1375

Institut français de mécanique avancée de Clermont-Ferrand : Génie mécanique, conception : 0032

Institut français de mécanique avancée de Clermont-Ferrand : Conception et fabrication assistées par ordinateur, systèmes de production : 0035

U. de Marne-la-Vallée : Génie civil : fiabilité et ouvrages : 0314

U. de Marne-la-Vallée : Génie mécanique : dynamique des structures : 0316

Institut supérieur des matériaux et de la construction mécanique de Saint-Ouen : Mécanique vibratoire, traitement du signal, analyse modale : 0040

École normale supérieure de Cachan : Génie civil : matériaux et structures : 0125 S

U. de Dijon : Institut supérieur de l'automobile et des transports de Nevers, Structures et composites : 1314

U. de Chambéry (institut universitaire de technologie d'Annecy) : Modélisation et système mécanique : 0454

Institut universitaire de formation des maîtres de Grenoble : 0014

U. Grenoble-I : Rhéologie et rayonnements : 1024 S

U. Grenoble-I : Génie mécanique : 1246

U. Grenoble-I : Génie civil : 1261

U. Lille-I : École universitaire d'ingénieurs de Lille, Génie urbain : 0303 S

U. Lille-I : Mécanique des fluides : 0446

U. Lille-I : École universitaire d'ingénieurs de Lille, Interactions sols-structures : 1091

U. Lille-I : École universitaire d'ingénieurs de Lille, Structures béton : 1328 S

U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) :

- Mécanique des matériaux : 1030  
 U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) :  
 Mécanique des matériaux : 1303  
 U. d'Artois : Béthune, Génie civil : 0372  
 U. de Valenciennes : Mécanique du solide, calcul de structures : 0037 S  
 U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges) : Mécanique : 0165  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Vibroacoustique : 0082 S  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Mécanique des contacts : 0209 S  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Mécanique des fluides, hydraulique : 0287 S  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : et 26e section, Modélisation physique et numérique en tribologie : 0437  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Conception mécanique assistée par ordinateur : 0442  
 U. Lyon-I : Mécanique des solides : modélisation physique et mathématique de problèmes de mécanique des solides : 0493  
 U. Lyon-I (institut universitaire de technologie A) : Equipement technique du bâtiment : 1662  
 U. Lyon-I (institut universitaire de technologie B) : Dimensionnement des structures : 1452  
 U. Montpellier-II : Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier : 0259  
 U. Montpellier-II : 0844  
 École nationale d'ingénieurs de Metz : Mécanique et conception assistée par ordinateur : 0045 S  
 U. de Metz : Procédés de fabrication : 0338  
 U. de Metz : Mécanique des solides : 0435  
 U. de Metz (institut universitaire de technologie de Metz) : Génie mécanique et productique : 0043  
 Institut national polytechnique de Nancy : École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux, Mathématiques appliquées, mécanique des fluides, numérique : 0350  
 Institut national polytechnique de Nancy : École nationale supérieure des mines de Nancy, Géomécanique : 0354  
 Institut national polytechnique de Nancy : École nationale supérieure en génie des systèmes industriels, Conception de produits nouveaux, innovation : 0355  
 École centrale de Nantes : Génie mécanique : 0321 S  
 U. de Nantes : Génie civil : 0495 S  
 U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Nantes) : Mécanique des solides et des matériaux : 0201  
 U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Saint-Nazaire) : Génie civil : 0791  
 U. d'Angers : Génie mécanique : 0722  
 U. de Toulon : 0174  
 École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges : Génie mécanique, robotique : 0012  
 U. d'Orléans (institut universitaire de technologie de Chartres) : Résistance et sciences des matériaux : 0863  
 U. d'Orléans (institut universitaire de technologie de Bourges) : Génie civil : 0267  
 École nationale supérieure d'arts et métiers : Paris, Génie mécanique et conception de produits nouveaux : 0032  
 École nationale supérieure d'arts et métiers : Paris, Interaction, microstructure et propriétés mécaniques : 0251 S  
 U. Paris-VI : Mécanique et robotique : 0632  
 U. Paris-VI : Mécanique des solides et des matériaux : 1078  
 U. Paris-VI : et 33e section, Propriétés mécaniques des matériaux : 2969  
 U. Paris-VII : et 29e section, et 62e section, Instrumentation à l'interface physique-médecine : 0539  
 École nationale supérieure de mécanique et d'aérotechnique de Poitiers : Mécanique des solides, calcul des structures : 0352  
 U. de La Rochelle : Thermique du bâtiment, modélisation numérique : 0273  
 U. de La Rochelle : Génie civil, matériaux : 0324  
 U. de Reims : Charleville-Mézières, Institut de formation technique supérieure, Mécanique des matériaux : 1239  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : Génie civil : 0245 S  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : Génie civil : 0965

- U. de Technologie de Troyes : Systèmes mécaniques, ingénierie simultanée, conception assistée par ordinateur : 0055
- U. de La Réunion : Mécanique, génie mécanique : 0016 S
- U. de La Réunion : Génie civil : 0282
- U. de La Réunion (institut universitaire de technologie de La Réunion) : Génie civil : 0326
- U. du Havre : 0348
- Institut national des sciences appliquées de Rouen : Dynamique : 0115
- U. de Mulhouse : École nationale supérieure des industries textiles de Mulhouse, Mécanique des matériaux avancés (bonne connaissance de l'anglais) : 0452
- U. Strasbourg-III (institut universitaire de technologie d'Illkirch) : Génie civil : 0150
- École nationale d'ingénieurs de Tarbes : Mécanique des matériaux : 0045
- U. Toulouse-III : Mécanique des fluides : 0202
- U. Toulouse-III : Génie mécanique : 0869
- Institut national polytechnique de Toulouse (école nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique) : Mécanique des fluides : 0113
- U. Paris-X : Ville d'Avray, Mécanique des solides et des structures : 1452
- U. Paris-XI : Dynamique des fluides : instabilités, turbulences : 0270 S
- U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines (institut universitaire de technologie de Vélizy) : et 62e section, Mantes la Jolie, Mécanique, thermique : 0465
- U. de Cergy-Pontoise : Propriétés mécaniques et microstructures des bétons et géomatériaux : 0169
- U. de Cergy-Pontoise : Physicochimie et durabilité des bétons : 0362
- U. d'Evry-Val d'Essonne : Génie mécanique et gestion de production : 0380
- 61<sup>e</sup> section : Génie informatique, automatique et traitement du signal
- U. d'Avignon : Réseau et télécommunication : 0285
- U. Aix-Marseille-II (institut universitaire de technologie d'Aix-en-Provence) : Marseille : 1689
- U. d'Amiens (institut universitaire de technologie d'Amiens) : Vision artificielle, détection d'objets, fusion de données : 0186
- U. de technologie de Compiègne : Image, télécoms : 0032
- U. de technologie de Compiègne : Fiabilité qualité : 0243
- U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou) : Guyane : 0277
- U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou) : Guyane : 0410
- U. de technologie de Belfort Montbéliard : Traitement du signal : 0010
- U. de Besançon : Automatique, productique : 0880
- Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine : 0157
- U. Bordeaux-I (institut universitaire de technologie A) : 0309
- U. Bordeaux-II : Automatique et ingénierie informatique : réseau de neurones : 0750
- U. de Caen : Automatique : 0234
- U. Clermont-Ferrand-II : Centre universitaire des sciences et techniques, Réseaux informatiques, traitement du signal : 0387 S
- U. Clermont-Ferrand-II : Conception électronique, capteurs intégrés intelligents : 1060
- U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Seine et Marne Sud) : Sénart, Electronique, informatique industrielle, réseaux locaux industriels : 1210
- U. Paris-XII : Réseaux locaux industriels : 1220
- U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Créteil) : 1208
- U. Paris-XII (institut universitaire de technologie de Créteil) : 1209
- U. Paris-XIII : Institut Galilée, compression d'images : 0043
- U. Paris-XIII : Institut Galilée, réseaux téléinformatiques : 0244
- U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villetaneuse) : et 63e section, Électronique industrielle : 1087
- U. de Chambéry : École supérieure d'ingénieurs d'Annecy, Automatique continue et discrète, techniques avancées de commande ou conduite de procédés : 0516

U. Grenoble-I (institut universitaire de technologie A) : L'Isle d'Abeau, Automatique : 1369  
 Institut national polytechnique de Grenoble : École nationale supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble, Nouvelles technologies éducatives et automatique : 0397  
 Institut national polytechnique de Grenoble (école supérieure d'ingénieurs en systèmes industriels avancés Rhône-Alpes) : Valence, Analyse et commande de systèmes continus, commandes de systèmes complexes, encadrement de projets industriels : 0337  
 Institut national polytechnique de Grenoble (école nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble) : et 27e section, Conception et architecture de systèmes filière telecom : 0046  
 Institut national polytechnique de Grenoble (école nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble) : Traitement du signal synthèse audiovisuelle de la parole : 0270  
 Institut national polytechnique de Grenoble (école nationale supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble) : Automatique (méthodologie de la commande) : 0063 S  
 Institut national polytechnique de Grenoble (école nationale supérieure d'ingénieurs électriciens de Grenoble) : Traitement des images et signaux : 0080  
 École centrale de Lille : Informatique et gestion de production, pilotage et ordonnancement temps réel, supervision surveillance : 0007  
 École centrale de Lille : Informatique industrielle, systèmes automatisés de production : 0050  
 École centrale de Lille : Lens, Informatique générale et industrielle, nouvelles techniques de l'information et de la communication : 0087  
 U. Lille-I : Institut agricole et alimentaire de Lille : 1070  
 U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Béthune) : Multimédia : 0453  
 U. du Littoral : 0508  
 U. de Valenciennes (institut universitaire de technologie de Valenciennes) : Cambrai, Gestion de production, qualité : 0571  
 U. de Valenciennes (institut universitaire de

technologie de Valenciennes) : Maubeuge, Instrumentation programmable : 0572  
 U. de Valenciennes (institut universitaire de technologie de Valenciennes) : Automatique et informatique industrielle : 0573  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Traitement de l'image et du signal : 0049  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : 1er octobre 1999, télécommunications mobiles, services et usages : 0133 S  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : Imagerie en contrôle non destructif : 0494  
 U. Lyon-I : Automatique en génie des procédés : 0737  
 École nationale d'ingénieurs de Saint-Etienne : 0051  
 U. de Saint-Etienne : Roanne : 0050  
 École nationale d'ingénieurs de Metz : Gestion de production et productique : 0056  
 U. de Metz : Gestion de production : 0703  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois) : Lunéville, Capteurs, vision et informatique industrielle : 0411  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois) : Lunéville, Automatique et informatique industrielle : 1370  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Longwy) : 1070  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie d'Epinal) : et 27e section, Informatique générale, exploitation réseaux, intranet, gestion de la production : 0693  
 Institut national polytechnique de Nancy : École européenne d'ingénieurs en génie des matériaux, Informatique, automatique : 0353  
 U. d'Angers : Génie logiciel : 1172  
 U. de Nice : Traitement du signal et automatique : 0922  
 U. de Toulon : Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var, Génie informatique : 0407  
 École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges : Traitement du signal : 0011  
 École nationale supérieure d'ingénieurs de Bourges : Automatique : 0013  
 U. d'Orléans (institut universitaire de technologie

- de Chartres) : Informatique industrielle et traitement du signal : 0881  
 U. d'Orléans : École supérieure des procédés électroniques et optiques : 0734  
 U. d'Orléans (institut universitaire de technologie de Chateauroux) : 0730  
 U. de Tours : et 63e section, École d'ingénieurs du Val de Loire, Automatique, instrumentation, capteurs, modélisation des systèmes : 1253  
 École nationale supérieure d'arts et métiers : Metz, Conception de fabrication assistée par ordinateur et traitement du signal : 0094  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers) : Automatique et systèmes industriels : 0357 S  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers) : Informatique industrielle, transmission de données, réseaux locaux industriels : 0359 S  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers) : Automatique et commande des machines électriques : 0361 S  
 U. de Poitiers (institut universitaire de technologie de Poitiers) : Automatique et informatique industrielle : 1277  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : Châlons-en-Champagne, Automatique, traitement du signal appliqué à la maintenance : 1026  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : Châlons-en-champagne, Traitement du signal, réseaux, maintenance : 1242  
 U. de Technologie de Troyes : et 27e section, Gestion de production : optimisation et gestion des flux : 0056  
 U. de Technologie de Troyes : Signal, image, décision, diagnostic : 0058  
 Institut national des sciences appliquées de Rennes : et 63e section, 1er octobre 1999, électronique : 0082 S  
 U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Rennes) : Saint-Malo, Informatique industrielle et automatique : 1468  
 U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Rennes) : Saint-Malo, Robotique : 1619  
 U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Lannion) : Informatique industrielle, traitement du signal : 1049  
 U. de Bretagne Sud : Lorient, Génie informatique : 0034  
 U. de Bretagne Sud : Lorient, Formation continue : 0329  
 U. de Bretagne Sud : Lorient, Informatique industrielle : 0342  
 U. du Havre : Commande et visionique par réseaux de neurones : 0393  
 Institut national des sciences appliquées de Rouen : et 27e section, Génie des systèmes d'information : 0132  
 U. de Rouen : Analyse d'image et systèmes d'exploitation : 0849  
 U. de Mulhouse : École supérieure des sciences appliquées pour l'ingénieur de Mulhouse : 0265  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar) : Informatique et réseaux : 0397  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar) : Télécommunications : 0425  
 U. Strasbourg-I : 1er novembre 1999, automatique, électronique, électrotechnique : 0849 S  
 École nationale d'ingénieurs de Tarbes : Productique, génie industriel : 0062  
 École nationale d'ingénieurs de Tarbes : Génie informatique, automatique, robotique, domaine para-médical : 0073  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : Génie informatique : 0085  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : Automatique : 0089  
 U. Toulouse-II (institut universitaire de technologie B) : 0806  
 U. Toulouse-III : Sûreté de fonctionnement : 0457 S  
 U. Paris-X : et 63e section, Ville d'Avray, Electronique, conditionnement du signal : 1453  
 U. Paris-XI : Traitement du signal et télécommunication : 0609  
 U. Paris-XI : Traitement de l'image : génie informatique : 1750  
 U. Paris-XI (institut universitaire de technologie d'Orsay) : et 63e section, Techniques du vide, couches minces : 0846  
 U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines

(institut universitaire de technologie de Vélizy) :  
et 60e section, Mantes-la-Jolie, Mécanique  
générale, conception mécanique : 0466

U. d'Evry-Val d'Essonne : 0215

U. d'Evry-Val d'Essonne : Informatique indus-  
trielle : 0390

62° section : Énergétique, génie des  
procédés

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de  
technologie de Marseille) : Energétique : 0562

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de  
technologie de Marseille) : Génie des procédés,  
technologie chimique, gestion processus auto-  
matisés : 0630

U. Aix-Marseille-I : Institut universitaire des  
systèmes thermiques industriels de Mar-  
seille, Transferts radiatifs : 0334 S

U. Aix-Marseille-I : et 60e section, Institut uni-  
versitaire des systèmes thermiques industriels  
de Marseille : 1399

U. d'Amiens (institut universitaire de technolo-  
gie d'Amiens) : Saint-Quentin, 1er octobre  
1999, chimie industrielle : 1016 S

U. de technologie de Compiègne : Poudres,  
solides divisés : 0116

U. de technologie de Compiègne : Déchets et  
énergie : 0246

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0073

U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0383

U. de Pau : Thermodynamique, énergétique,  
systèmes dispersés : 0236

U. de Pau : Tarbes, Génie des procédés : 0387

U. de Pau : École supérieure d'ingénieurs en  
génie des technologies industrielles, génie des  
procédés, thermodynamique : 0461

U. Paris-XII (institut universitaire de technolo-  
gie de Seine et Marne Sud) : Sénart : 1112

U. de Marne-la-Vallée : Thermique, numé-  
rique : 0273

U. Paris-XII (institut universitaire de technolo-  
gie de Créteil) : 1207

École normale supérieure de Cachan : Génie  
des procédés : 0275

U. Grenoble-I : Institut des sciences et tech-  
niques de Grenoble, Traitements plasmas et  
interactions plasmas matériaux : 0394

U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, génie des  
procédés : 0466 S

Institut national polytechnique de Grenoble  
(école nationale supérieure d'électrochimie et  
d'électrometallurgie de Grenoble) : 1er janvier  
2000, École française de papeterie, Génie des  
procédés papetiers, développement de la filière  
apprentissage : 0142 S

École nationale supérieure de chimie de Lille :  
Génie des procédés d'élaboration de dépôts et  
revêtements, chimie analytique industrielle :  
1643

École nationale supérieure des arts et industries  
textiles de Roubaix : et 33e section, Génie des  
procédés textiles : 0038

U. de Limoges : Interactions plasmas-maté-  
riaux, thermique instationnaire : modélisation,  
simulation, métrologie : 0469

Institut national des sciences appliquées de  
Lyon : Génie des procédés et environnement :  
0414 S

U. Lyon-I (institut universitaire de technolo-  
gie A) : Génie catalytique et réacteurs poly-  
phasiques : 1836

U. Montpellier-II : 0210 S

U. Nancy-I : Transfert radiatif : 0314 S

U. Nancy-I (institut universitaire de technolo-  
gie de Nancy-Brabois) : Génie chimique : 0217

U. Nancy-I (institut universitaire de technolo-  
gie de Nancy-Brabois) : Génie chimique : 0899

U. de Nantes : 0278 S

U. de Nantes (institut universitaire de technolo-  
gie de Nantes) : Transfert de chaleur, méthodes  
inverses : 1640

U. de Nantes (institut universitaire de technolo-  
gie de Saint-Nazaire) : Génie des procédés :  
1402

U. d'Orléans : 0872

U. de Reims : Thermique et microscopie à  
sonde locale : 0763

U. de Reims (institut universitaire de technolo-  
gie de Reims) : Convection thermique : 1244

Institut national des sciences appliquées de  
Rouen : Thermodynamique : 0075

U. Strasbourg-I (École européenne de chimie,  
polymères et matériaux) : 0403

École nationale supérieure des arts et industries

de Strasbourg : et 60e section, Génie climatique : 0014

U. Toulouse-III : Génie des procédés matériels électrocatalytiques : 0375

U. Toulouse-III : Systèmes diphasés : 0389 S

U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A) : Génie chimique : 0584

Institut national polytechnique de Toulouse (école nationale supérieure de chimie) : Procédés en agromatériaux, chimie analytique : 0044 S

Institut national polytechnique de Toulouse (école nationale supérieure d'ingénieurs de génie chimique) : Génie des procédés : 0240

Institut national polytechnique de Toulouse (école nationale supérieure d'ingénieurs de génie chimique) : Génie industriel : 0256 S

École centrale de Paris : Procédés électromembranaires : 0016

U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : Versailles, Mécanique : 0443

U. d'Evry-Val d'Essonne : Thermodynamique : 0387

63<sup>e</sup> section : Électronique, optronique et systèmes

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de technologie de Marseille) : Electronique : 0561 S

U. Aix-Marseille-III (institut universitaire de technologie de Marseille) : et 61e section, Salon de Provence, Electronique, électrotechnique, informatique industrielle : 0889

École nationale supérieure de physique de Marseille : 0755

U. Aix-Marseille-I : Institut Charles Fabry de Marseille, Optronique : 1164

U. d'Amiens : Diagnostic et commande d'actionneurs : 0858 S

U. d'Amiens : Commande en génie électrique (actionneur et conception micro-électronique) : 1056 S

U. de technologie de Compiègne : 0023

U. de Besançon : Nord Franche-Comté, Electrotechnique, électronique de puissance : 1320

U. de Besançon (institut universitaire de technologie de Belfort) : Electrotechnique : 0510

École nationale supérieure d'électronique et de radio-électricité de Bordeaux : Electronique

télécommunications : 1252

U. Bordeaux-I (institut universitaire de technologie A) : Matériaux pour la microélectronique : 0575

U. de Caen : et 30e section, Electrotechnique et optoélectronique : 0230 S

U. de Caen : 0239

U. Clermont-Ferrand-II : Mécanique des solides et des structures : 0363

U. Clermont-Ferrand-II : Modélisation, problèmes électromagnétiques : 0543

U. Clermont-Ferrand-II (institut universitaire de technologie de Montluçon) : Génie électrique : 0775

U. de Marne-la-Vallée : Electronique : 0311

U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Villetaneuse) : Electronique et optoélectronique pour les télécommunications : 0605

Institut universitaire de formation des maîtres de Créteil : Electronique et électronique de puissance : 0377

U. de Chambéry : École supérieure d'ingénieurs d'Annecy, Electronique, instrumentation micro-systèmes, microélectronique, microcapteurs : 0513

U. de Chambéry : Electronique rapide, télécommunications : 0518

U. Grenoble-I : 1er octobre 1999, Institut des sciences et techniques de Grenoble, Optoélectronique, instrumentation : 0679 S

U. Grenoble-I : Conception des circuits électroniques : 0903 S

U. Grenoble-I (institut universitaire de technologie A) : Electrotechnique, électronique de puissance : 0798

U. Grenoble-I (institut universitaire de technologie A) : Télécommunication, radiofréquences, microondes : 1368

Institut national polytechnique de Grenoble : École nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble, Modélisation et caractérisation de composants Sic : 0398

Institut national polytechnique de Grenoble : (école nationale supérieure d'électronique et de radioélectricité de Grenoble) : Microondes, optoélectronique et optique intégrée : 0045



École centrale de Lille : Acoustique, électronique, capteurs et traitement des signaux sismiques : 0045

École centrale de Lille : Acousto-électronique, microélectronique, technologie des composants, microtechnologies : 0088

École centrale de Lille : Génie électrique avec spécialisation dans le domaine des machines électriques : 0876

U. Lille-I : École universitaire d'ingénieurs de Lille, Electronique et optronique, instrumentation : 1108

U. du Littoral (institut universitaire de technologie de Calais-Boulogne) : Calais : 0155

U. d'Artois : Béthune, Génie électrique, électrotechnique, électronique de puissance : 0384

U. d'Artois (institut universitaire de technologie de Béthune) : Electrotechnique, informatique industrielle : 0198

U. du Littoral : 0317 S

U. de Valenciennes : 0021

U. de Valenciennes : 0347 S

U. de Valenciennes : Cambrai, Instrumentation : 0564

U. de Limoges : Couches minces pour capteurs, applications microélectroniques et microoptique : 0140

U. de Limoges : École nationale supérieure d'ingénieurs, Conception microélectronique, micro-optoélectronique pour télécom optique : 0809

U. de Limoges (institut universitaire de technologie de Limoges) : 0166

Institut national des sciences appliquées de Lyon : Actionneurs et transducteurs électriques : 0116 S

U. Lyon-I (institut universitaire de technologie B) : Électronique : 1383

Institut national des sciences appliquées de Lyon : 1er janvier 2000, composants microélectroniques silicium : 0118 S

Institut national des sciences appliquées de Lyon : Composants de puissance carbure de silicium : 0374

Institut national des sciences appliquées de Lyon : Matériaux, technologie et composants carbure de silicium : 0513

U. de Saint-Etienne : Institut supérieur des techniques avancées, Instrumentation hyperfréquences : 0749

U. de Saint-Etienne (institut universitaire de technologie de Saint-Etienne) : 0416

U. Montpellier-II : Electrotechnique : 0171 S

U. Montpellier-II : 0669 S

U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois) : Electronique : 1141

Institut national polytechnique de Nancy (École nationale supérieure d'électricité et de mécanique) : 0144

U. du Mans : et 28e section, École nationale supérieure d'ingénieurs du Mans, Microtechnologies, microcapteurs : 0537

U. du Mans (institut universitaire de technologie du Mans) : et 61e section, Electronique numérique optronique : 0465

U. de Nantes : Institut de recherche et d'enseignement supérieur aux techniques de l'électronique, Saint-Nazaire, Commandes systèmes électriques : 1769

U. de Nantes : Institut de recherche et d'enseignement supérieur aux techniques de l'électronique, Saint-Nazaire, Electronique de puissance : 1770

U. de Nantes : Institut de recherche et d'enseignement supérieur aux techniques de l'électronique, Saint-Nazaire, Circuits systèmes électriques : 1771

U. de Nantes : Institut de recherche et d'enseignement supérieur aux techniques de l'électronique, Saint-Nazaire, Electrotechnique : 1772

U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Saint-Nazaire) : Technologie et maintenance, électricité, électronique, électrotechnique, automatique : 1336

U. d'Orléans : École supérieure des procédés électroniques et optiques : 0452

U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours) : Electronique analogique, systèmes de l'électronique de puissance : 1208

U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours) : Electronique de puissance, composants de puissance et systèmes : 1261

U. de Tours (institut universitaire de technologie de Tours) : Electronique de puissance,

composants de puissance et compatibilité électromagnétique : 1262  
 Conservatoire national des arts et métiers : Electronique analogique, mesures physiques : 0042  
 Conservatoire national des arts et métiers : 1er octobre 1999, électronique : 0055 S  
 U. Paris-VI : Systèmes électroniques : 1595  
 U. de Reims : Electronique : 0707  
 U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : Châlons-en-champagne, Systèmes électroniques, transmission, réseaux, traitement des images : 1243  
 Institut national des sciences appliquées de Rennes : Electronique et systèmes de communications : 0060  
 U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Rennes) : Saint-Malo, Electronique et télécommunications : 1620  
 U. de Brest (institut universitaire de technologie de Brest) : Circuits et systèmes électroniques, analogiques et numériques : 0233 S  
 U. du Havre : 0339  
 U. du Havre : Sûreté de fonctionnement des machines : 0354  
 Institut national des sciences appliquées de Rouen : et 61e section, Génie des systèmes d'information : 0137  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Rouen : Le Havre : 0129  
 U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen) : Electronique, optronique : 0786  
 U. de Rouen (institut universitaire de technologie de Rouen) : Elbeuf, Electronique, télécommunications : 1332  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : Physique, microtechnologies : 0068  
 U. Toulouse-III : 1er janvier 2000, décharges électriques, diagnostics spectroscopie, plasmas : 0397 S  
 U. Toulouse-III : 1er janvier 2000, phénomènes d'injection et de transport de charges dans les matériaux organiques semi conducteurs : 0446 S  
 U. Toulouse-III : Microsystèmes, microtechnologies : 0470 S  
 Université Toulouse-III (institut universitaire de technologie de Tarbes) : Electrotechnique : 2130

Institut national polytechnique de Toulouse (école nationale supérieure d'électrotechnique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique) : Génie des systèmes, génie électrique : 0287  
 U. Paris-X (institut universitaire de technologie de Ville-d'Avray) : et 61e section, Traitement du signal et radiocommunication : 0697  
 U. Paris-XI : 1er octobre 1999, télécommunications : électronique rapide : 0162 S  
 U. Paris-XI : Institut d'optique théorique et appliquée, Electronique, optique : 0650 S  
 U. Paris-XI (institut universitaire de technologie de Cachan) : Systèmes électroniques et électrotechniques : 0455 S

64<sup>e</sup> section : Biochimie et biologie moléculaire

U. Aix-Marseille-I : Marseille, Glycobiologie : 0427  
 U. d'Amiens (Institut universitaire de technologie de Beauvais) : Creil, Biologie et écologie : 1089  
 U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou) : Guadeloupe, Génie biologique et physicochimie : 0397  
 U. de Caen : Physiologie et biochimie microbienne : 1120  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière) : Atomistiques, thermodynamique, chimie des solutions aqueuses, approche de résonance magnétique nucléaire, spectre de masse : 0403  
 U. Clermont-Ferrand-II : Biochimie, protéasome pathogène et transfection cellulaire : 0973 S  
 U. Paris-XII : Biochimie des interactions : 0615  
 U. Paris-XIII : Biologie moléculaire : 1076  
 U. Grenoble-I : et 66e section, Résonance magnétique nucléaire métabolique, cinétique de composés intracellulaires : 0649 S  
 U. Grenoble-I : et 65e section, Cytosquelette de la cellule végétale : 0743  
 U. Grenoble-I : Biochimie des parois végétales : 0758 S  
 U. Lille-I : Glycobiologie structurale et fonctionnelle : 0640 S  
 U. du Littoral : 0509  
 U. Lyon-I : Biochimie microbienne : 0820

- U. de Saint-Etienne (institut universitaire de technologie de Saint-Etienne) : Analyse biochimie et écotoxicologie : 0754  
 U. Montpellier-II : Institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier : 0984  
 U. de Perpignan : Biochimie : 0236  
 U. de Metz : 0701  
 U. Nancy-I : Biochimie, enzymologie moléculaire : 0299 S  
 U. Nancy-I : Biochimie structurale : 0608 S  
 U. de Nantes : Biologie moléculaire et ingénierie des protéines : 1762  
 U. de Toulon (institut universitaire de technologie de Toulon) : Diététique, hygiène, techniques analytiques : 0419  
 U. Paris-VI : Biochimie structurale : 1268  
 U. Paris-VI : Biochimie de la différenciation : 1737 S  
 U. Paris-VII : Biochimie des interactions moléculaires : 0195 S  
 U. Paris-VII : Physico-chimie des macromolécules biologiques : 0701  
 U. de Poitiers : Biochimie : 0562  
 U. de La Rochelle (institut universitaire de technologie de La Rochelle) : 0108  
 U. de La Rochelle : Biochimie, biotechnologie : 0319  
 U. de Reims : Biologie moléculaire des plantes : 0350  
 U. de Reims : 1234  
 Institut national des sciences appliquées de Toulouse : Biotechnologies, bioprocédés : 0148  
 U. de Cergy-Pontoise : Biochimie des protéines : 0448
- 65<sup>e</sup> section : Biologie cellulaire
- U. Aix-Marseille-I : Marseille, Microbiologie des champignons filamenteux : 1401  
 U. Aix-Marseille-II : Bio-informatique : 0552  
 U. Aix-Marseille-II : Bio-informatique : 1473  
 U. d'Amiens : 1er octobre 1999, régulation de l'expression des gènes impliqués dans la morphogenèse ou le métabolisme végétal, biologie végétale et génétique : 0167 S  
 U. des Antilles-Guyane (institut universitaire de technologie de Kourou) : Guadeloupe, Microbiologie générale : 0398
- U. Bordeaux-I : Génétique moléculaire végétale : 0492 S  
 U. Bordeaux-I : Biologie cellulaire développement : 0498 S  
 U. Bordeaux-II : Cytologie, histologie, embryologie : 0966  
 U. Clermont-Ferrand-II : Biologie du développement et de la reproduction : 1217  
 U. Paris-XII : Biologie cellulaire : 1218  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Créteil : 0376  
 U. de Dijon (école nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation de Dijon) : Microbiologie appliquée à l'agro-alimentaire : 0240  
 U. Grenoble-I : Méthodes biophysiques et biologie des chromosomes : 0399  
 U. Grenoble-I : Différenciation cellulaire des plantes : 0754 S  
 U. Lille-I : Mécanismes moléculaires de la migration cellulaire : 0251 S  
 U. Lille-I (institut universitaire de technologie A) : Microbiologie appliquée : 1639  
 U. de Limoges : Microbiologie, biologie cellulaire et moléculaire : 0150 S  
 U. de Limoges : Biologie cellulaire et moléculaire : 0539 S  
 Institut national des sciences appliquées de Lyon : 1er octobre 1999, microbiologie et génétique moléculaire : 0229 S  
 U. Lyon-I : Génétique des levures : 0522  
 U. Lyon-I : Génétique moléculaire des champignons : 0872  
 U. Lyon-I : Biologie du développement végétal : 1573  
 U. Lyon-I (institut universitaire de technologie A) : Biomolécules immobilisées pour le diagnostic : 1293  
 U. Montpellier-II : 0985  
 U. de Metz : Microbiologie appliquée à l'environnement génétique moléculaire : 0372  
 U. de Nantes : et 64<sup>e</sup> section, Génétique moléculaire des micro-organismes : 0305  
 U. d'Angers : Biologie cellulaire et moléculaire végétale : 0721  
 U. de Tours : Génétique moléculaire et cellulaire d'insectes : 1252

- U. Paris-VI : Biologie cellulaire du développement des vertébrés : 1408
- U. Paris-VI : Informatique appliquée à la biologie : 1495
- U. Paris-VI : Génétique : 3043
- U. Paris-VII : et 66e section, Microbiologie cellulaire et pathologie infectieuse : 0319 S
- U. Paris-VII : et 66e section, Biologie cellulaire : 0322 S
- U. Paris-VII : Génétique : 0556
- U. de Poitiers : Biologie cellulaire et moléculaire de la signalisation : 1408
- U. Rennes-I : Génétique du développement : 0309 S
- U. Rennes-I : et 27e section, Bio-informatique et analyse des génomes : 1615
- U. Strasbourg-I : Microbiologie : 0787
- U. Strasbourg-I : Immunologie : 1414
- U. Toulouse-III : Immunologie : 2127
- U. Paris-XI : Plasticité du génome : 0183
- U. Paris-XI : Génétique microbienne : 0686
- U. de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines : et 27e section, Versailles, Informatique des génomes : 0461
- U. de Cergy-Pontoise : Biologie moléculaire et cellulaire : 0450
- 66<sup>e</sup> section : Physiologie
- U. d'Amiens : 1er octobre 1999, approche de la transgénèse végétale par des techniques de biologie cellulaire de physiologie et de biologie moléculaire de base : 0170 S
- U. de Besançon : Physiologie végétale : 0095
- U. de Besançon : 1er octobre 1999, physiologie animale : 0407 S
- U. Bordeaux-IV (institut universitaire de technologie de Périgueux) : 0300
- U. Bordeaux-I : Biologie moléculaire végétale : 0516 S
- U. de Caen : Physiologie et biochimie végétales : 0465 S
- U. Clermont-Ferrand-II : 1er octobre 1999, physiologie végétale et biologie moléculaire : 0352 S
- U. Clermont-Ferrand-II : Physiologie animale, transgénèse : 0366
- U. Clermont-Ferrand-II : Physiologie végétale : 0584
- U. de Dijon : Biologie végétale et cellulaire : 0428 S
- U. Lille-I : 1er octobre 1999, électrophysiologie des cellules endocrines et non excitables : 0230 S
- U. Lille-I : Développement racinaire : 0264
- U. Lille-I : 1er octobre 1999, physiologie végétale : signalisation cellulaire : 0536 S
- U. Lille-I : 1er octobre 1999, physiologie moléculaire des parois : 0540 S
- U. d'Artois : Lens, Physiologie végétale : 0265
- U. de Limoges : Physiologie animale : 0030
- Institut national des sciences appliquées de Lyon : Lipides et prolifération cellulaire : 0409
- U. Lyon-I : Phytiairie et relations plantes : 0881
- U. Lyon-I : 1er octobre 1999, endocrinologie cellulaire et moléculaire : 0897 S
- U. Lyon-I : Cytophysiologie musculaire : 0907
- U. Lyon-I : Thermogénèse musculaire : 1858
- Institut universitaire de formation des maîtres de Nancy-Metz : et 68e section : 0007
- U. Nancy-I : Physiologie végétale : 0812 S
- U. de Nice : Physiologie cellulaire : 0072 S
- U. de Nice : et 65e section, Biologie cellulaire : 0214
- U. de Nice : Physiologie cellulaire : 0804
- U. Paris-VI : Biologie moléculaire du métabolisme lipidique chez les plantes : 0755 S
- U. Paris-VI : Physiologie végétale : 1073
- U. Paris-VI : Physiologie animale : 1349 S
- U. Paris-VII : Physiologie animale : 0312 S
- U. Paris-VII : Biologie et physiopathologie vasculaire : 1389
- U. de Poitiers : Physiologie végétale : 0315 S
- U. de Poitiers : Physiologie animale : 0534
- U. de Reims : 0690
- U. Rennes-I : Physiologie du développement des plantes : 1050
- U. de Brest : 0523
- Institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion : et 68e section, Saint-Denis, Préparation au certificat d'aptitude au professeur de l'enseignement du second degré de sciences de la vie et de la terre : 0084
- U. de Rouen : Cytophysiologie végétale : 0659 S
- U. de Rouen : Mécanisme d'action des neuro-peptides : 1035

- U. Strasbourg-I : et 67e section, Ecophysiologie et physiologie animales : 0342 S  
 U. Strasbourg-I (institut universitaire de technologie de Schiltigheim) : 1450  
 U. Toulouse-III : Physiologie animale : 0316  
 U. Toulouse-III : Physiologie : 0685 S  
 U. Toulouse-III : Physiologie moléculaire de la différenciation végétale : 0743  
 U. Paris-XI : Morphogénèse moléculaire végétale : 0539
- 67<sup>e</sup> section : Biologie des populations et écologie
- U. Aix-Marseille-III : Paléoécologie-palynologie : 0336  
 U. Aix-Marseille-III : Interactions vertébrés-végétation méditerranéenne : 0337 S  
 U. Aix-Marseille-III : Pédanthracologie, pédologie biologique : 0395 S  
 U. Aix-Marseille-III : Hydrobiologie continentale méditerranéenne : 0475  
 U. Aix-Marseille-I : Marseille, Ecologie fonctionnelle, relations chimiques entre végétaux : 0469  
 U. Aix-Marseille-I : Marseille, Génétique des populations de poissons : 0477  
 U. Aix-Marseille-I : Marseille, Valorisation de la biodiversité chez les végétaux : 0496  
 U. Aix-Marseille-I : Marseille, Ecologie fonctionnelle, compétition interspécifique : 0498 S  
 U. Aix-Marseille-I : Marseille, Gestion de la biodiversité : aspects écologiques et génétiques chez les insectes : 0913 S  
 U. Aix-Marseille-II : et 68e section, Observatoire des sciences de l'univers, Taxonomie moléculaire et informatique, biodiversité marine : 0371  
 U. Aix-Marseille-II : 1er octobre 1999, Observatoire des sciences de l'univers, Microbiologie marine : approches physiologiques et moléculaires appliquées à l'étude des grands cycles : 0579 S  
 U. d'Amiens : Biologie des populations : 1085  
 Institut universitaire de formation des maîtres des Antilles-Guyane : Guyane, Formation des maîtres du premier degré : 0047  
 U. de Besançon : Microbiologie des sols : 0621 S  
 U. Bordeaux-I : Ecotoxicologie biomathématiques : 0514  
 U. de Caen : Ecologie et écophysiologie végétale : 0461  
 U. Paris-XII : Microbiologie : 0907  
 U. de Dijon : Génétique des populations : 1007  
 U. de Dijon : Ecologie moléculaire : 1047  
 U. Grenoble-I : Biologie des populations et informatique : 0503 S  
 U. Lille-I : Wimereux, Ecologie des écosystèmes benthiques côtiers : 0231 S  
 U. du Littoral : Institut universitaire de formation des maîtres d'Outreau, directeur d'études 1999 : 0256  
 U. du Littoral : 0510  
 U. Lyon-I : Ecologie aquatique : dynamique des peuplements d'invertébrés : 0856 S  
 U. Lyon-I : Biologie évolutive : 0859  
 U. Lyon-I : 1er novembre 1999, écologie microbienne de la rhizosphère : 0865 S  
 U. Montpellier-II : 0412  
 U. de Perpignan : Biologie des populations des parasites : 0114  
 U. de Metz : Ecologie évolutive : 0198  
 U. de Metz : Ecotoxicologie génétique phyto-génotoxicité : 0238  
 U. de Metz : Ecologie végétale : 0559  
 U. d'Angers : Biologie végétale : 0379 S  
 U. de Toulon (institut universitaire de technologie de Toulon) : 0176  
 U. Paris-VI : Biodiversité et fonctionnement des écosystèmes : 0313 S  
 U. Paris-VI : Villefranche-sur-Mer, Océanographie biologique, plancton : 0346 S  
 U. Paris-VI : Banyuls, Océanographie biologique-benthos : 0594  
 U. de La Rochelle : Ecotoxicologie : 0265  
 U. de La Rochelle : Ecologie benthique : 0322  
 U. de Brest : 0635  
 U. de La Réunion : Ecologie marine : 0315  
 U. du Havre : Chimie, biologie : 0392  
 U. Toulouse-III : Fonctionnement des couverts végétaux : 0708 S  
 U. Toulouse-III : Biodiversité et écologie évolutive des champignons : 0794 S  
 U. Toulouse-III : Biologie végétale et évolution des écosystèmes tropicaux : 1569

68<sup>e</sup> section : Biologie des organismes

- U. Aix-Marseille-III : Biologie animale, motricité digestive : 0331 S  
 U. d'Avignon (institut universitaire de technologie d'Avignon) : Agronomie, écologie et physiologie microbienne : 0288  
 U. Aix-Marseille-I : Marseille, Cytophysiologie des crustacés : 0462 S  
 U. de Pau : Bayonne, Biologie des organismes eucaryotes et effets de stress environnementaux : 0655  
 U. Bordeaux-I : Régulation de la reproduction de la drosophile : 0267 S  
 U. Bordeaux-II : Chimie des substances naturelles : 0965  
 U. de Caen : Biologie des organismes végétaux : 0273 S  
 U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen) : 1380  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de technologie d'Aubière) : Aurillac, Biologie végétale, biotechnologies, culture in vitro, physiologie végétale : 1223  
 U. Clermont-Ferrand-II : Biologie cellulaire et moléculaire : 0174  
 U. Clermont-Ferrand-II : Ecotoxicologie microbienne : 0365 S  
 U. de Dijon : Biologie animale : 0258 S  
 U. de Dijon (école nationale supérieure de biologie appliquée à la nutrition et à l'alimentation de Dijon) : Microbiologie des aliments, sécurité microbiologique : 0500  
 U. Lille-I : Endocrinologie des invertébrés : 0249 S  
 U. Lille-I : Endocrinologie des invertébrés : 1633  
 U. Lyon-I : Paléobiodiversité végétale : 0030 S  
 U. de Saint-Etienne : Biologie animale : 0109 S  
 U. Montpellier-II : 0218  
 U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Montpellier) : Montpellier : 0280 S  
 U. Nancy-I : Nutrition, nouvelles technologies éducatives : 1329  
 U. Nancy-I (institut universitaire de technologie de Nancy-Brabois) : Biologie des organismes : qualité, filière : 1040  
 Institut national polytechnique de Nancy (éco-

le nationale supérieure d'agronomie et des industries alimentaires) : Génie de l'environnement : 0048

- U. d'Orléans : Biologie végétale : 0118 S  
 U. d'Orléans : Biologie animale : 0193 S  
 U. de Tours : Biologie de la reproduction des insectes : 0792  
 U. Française du Pacifique : Nouméa : 0034 S  
 Conservatoire national des arts et métiers : Cherbourg, Biotechnologie marine, génie des procédés : 0546  
 U. Paris-VI : Parasitologie : 0448 S  
 U. Paris-VI : Cryptogamie : 0459  
 U. Paris-VI : Biologie animale : 0918  
 U. Rennes-I : Processus adaptatifs et biologie des populations d'ectothermes : 0522  
 U. de Mulhouse (institut universitaire de technologie de Colmar) : Agronomie : 0463  
 U. Toulouse-III : Ecophysiologie des poissons : 0730 S  
 U. Paris-XI : et 65<sup>e</sup> section, Biodiversité animale : 0784 S

69<sup>e</sup> section : Neurosciences

- U. Aix-Marseille-III : et 66<sup>e</sup> section, Régulations neurovégétatives : 0327  
 U. Aix-Marseille-I : Marseille, Neurosciences intégratives et cognitives : 0470 S  
 U. Bordeaux-I : Neurosciences cognitives : 0218  
 U. Bordeaux-I : Neurophysiologie intégrative : 0491 S  
 U. Bordeaux-I : Neurobiologie des réseaux : 0499  
 U. de Caen : Biologie cellulaire et moléculaire du système nerveux central : 1367  
 U. Paris-XIII : et 64<sup>e</sup> section, Comportement animal (approches moléculaires) : 0770  
 U. Lille-I : Neurosciences du comportement : 0101 S  
 U. Lyon-I : Neurosciences intégrées : 0903  
 U. Nancy-I : Comportement animal : 0321 S  
 U. Nancy-I : Biologie du comportement : 0680  
 U. de Nice : Psychophysiologie : 0778  
 U. Paris-VI : Neuropharmacologie et signalisation : 0865 S  
 U. Paris-VI : Informatique, statistiques et modélisation en neurosciences : 1146

U. Paris-VII : Neurobiologie : 0633  
 U. de Reims : 1191  
 U. Rennes-I : 1er octobre 1999, neurophysiologie : 0517 S  
 U. de Rouen : Neurosciences intégratives et comportementales : 0248  
 U. Strasbourg-I : Neurophysiologie intégrée : 0568  
 U. Toulouse-II : 0184  
 U. Paris-X : Ethologie, communication acoustique, vertébrés supérieurs : 0914  
 U. Paris-XI : et 63e section, Sciences de la vision et optométrie : 0390 S

39<sup>e</sup> section : Sciences physico-chimiques et technologies pharmaceutiques

U. Aix-Marseille-II : Biophysique et structure des protéines : 0434  
 U. de Besançon : Biomathématiques et biostatistiques : 0274 S  
 U. Bordeaux-II : Pharmacie galénique : 0228 S  
 U. de Caen : Biophysique : 0602  
 U. Clermont-Ferrand-I : Chimie analytique, bromatologie : 0729  
 U. Grenoble-I : Pharmacotechnie, galénique : 0528  
 U. Grenoble-I : Chimie analytique alimentaire : 0786 S  
 U. Lille-II : Chimie analytique : 0195 S  
 U. Lille-II : Institut lillois d'ingénierie de la santé : Informatique, génie biologique et médical : 0991  
 U. Montpellier-I : Formulation pharmaceutique et technologie industrielle : 0221  
 U. Paris-V : Pharmacie galénique : pharmacotechnie et biopharmacie des nutriments artificiels : 1261  
 U. Toulouse-III : Biomathématiques statistiques upresea 0819 : 0635  
 U. Paris-XI : Chimie analytique et bromatologie : 1219  
 U. Paris-XI : Chimie analytique et bromatologie : 1406

40<sup>e</sup> section : Sciences du médicament

U. d'Amiens : Physiologie alcoolologie : 0491  
 U. d'Amiens : Toxicologie industrielle, condi-

tions de travail, sûreté des installations industrielles : 0905

U. Bordeaux-II : Pharmacie clinique : 0358 S  
 U. de Caen : Toxicologie générale, toxicologie du médicament : 1076  
 U. Clermont-Ferrand-I : Institut fédératif de recherche "Santé Auvergne", Pharmacologie, pharmacinétique : 1215  
 U. de Dijon : Physiopathologie cardiovasculaire, générique : 0180  
 U. de Dijon : Pharmacognosie : 0327 S  
 U. de Dijon : Physiologie, ischémie cérébrale : 0565  
 U. Lille-II : Normalisation et assurance de qualité : 0993  
 U. de Limoges : Santé publique et hygiène : 0810  
 U. Lyon-I : Neuropharmacologie : neurochimie analytique et neuropharmacologie : 0380 S  
 U. Lyon-I : Chimie thérapeutique, pharmacochimie des peptidomimétiques : 0662  
 U. Montpellier-I : Toxicologie moléculaire et transgénose : 0212  
 U. Nancy-I : Pharmacologie : 0087  
 U. Nancy-I : Pharmacie clinique : 0424  
 U. de Nantes : Chimie thérapeutique : 0901  
 U. de Nantes : Pharmacologie et pharmacocinétique : 1572  
 U. Paris-V : Chimie thérapeutique : 1276  
 U. Paris-V : Toxicologie : 1290 S  
 U. Paris-V : Physiologie cellulaire et moléculaire des régulations : 1910 S  
 U. de Reims : Pharmacognosie : 0748  
 U. Paris-XI : Chimie thérapeutique : 1309  
 U. Paris-XI : Toxicologie : immunotoxicologie : 1388  
 U. Paris-XI : Neuropharmacologie : 1393 S  
 U. Paris-XI : Pharmacognosie : 1703

41<sup>e</sup> section : Sciences biologiques

U. d'Amiens : Botanique, dynamique des écosystèmes et environnement : 0181 S  
 U. de Caen : Biologie clinique et moléculaire : 1364  
 U. Clermont-Ferrand-I : Biochimie générale et clinique, nutrition : 0390  
 U. Clermont-Ferrand-I (institut universitaire de

technologie d'Aubière): Aurillac, Microbiologie, chimie: 0400 S

U. de Dijon: Mycologie médicale, alimentaire, botanique: 0300 S

U. de Dijon: Biochimie: 1313

U. Grenoble-I: Biotechnologie virale: 0883 S

U. Montpellier-I: Virologie: 0223

U. Nancy-I: Biologie végétale et mycologie: 0224 S

U. Nancy-I: Virologie: 0442

U. de Nantes: Biochimie fondamentale: 0704 S

U. Paris-V: Biochimie métabolique et clinique: 1225 S

U. Paris-V: Contrôles microbiologiques des médicaments et des dispositifs médicaux: 1234

U. Paris-V: Biologie cellulaire: 1309

U. Paris-V: Biochimie et biologie moléculaire: 1329

U. de Poitiers: Biochimie générale et clinique: 0750

U. de Rouen: Bactéries anaérobies et diversité génétique: 0483

U. Paris-XI: Botanique et cryptogamie: 1290

U. Paris-XI: Génétique microbienne appliquée: 1310 S

U. Paris-XI: 1er décembre 1999, biochimie appliquée: 1338 S

U. Paris-XI: Microbiologie alimentaire: 1423

U. Paris-XI: Hématologie: 1433 S

70<sup>e</sup> section: Sciences de l'éducation

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aix-Marseille: 1er octobre 1999, enseignement en maternelle et élémentaire: 0019 S

Institut universitaire de formation des maîtres d'Amiens: Laon, Théorie des apprentissages: formation des professeurs des écoles: 0015 S

U. d'Amiens: Beauvais, Institut universitaire de formation des maîtres, directeur d'études 1999, théorie des apprentissages et formation des professeurs des écoles: 0911

U. d'Amiens: Ingénierie en formation d'adultes: 1068

U. des Antilles-Guyane: Martinique, Psychosociologie: 0386

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine: Didactique des sciences expéri-

mentales: 0008

Institut universitaire de formation des maîtres d'Aquitaine: 0159

U. Bordeaux-II: 0773 S

U. Bordeaux-II: 0848

Institut universitaire de formation des maîtres de Caen: Didactique des mathématiques: 0087

U. de Caen: 1er novembre 1999, enseignement, apprentissage et champ pédagogique: 0283 S

U. de Caen: Histoire de l'éducation et politiques éducatives: 0756

U. de Caen: Psychologie clinique de l'éducation: enfance en difficulté: 1368

U. de Corte: 0198

U. Paris-VIII: Interculturalité: 0795

U. Paris-XII: Gestion et management de l'éducation et de la formation: 0690

U. Paris-XIII (institut universitaire de technologie de Saint-Denis): Autoformation d'adultes: 1084

Institut universitaire de formation des maîtres de Lille: Structuration de l'axe santé publique et éducation à la santé: 0326

Institut universitaire de formation des maîtres de Lille: Enseigner en secteurs difficiles: 0327

Institut universitaire de formation des maîtres de Lille: Représentations et apprentissages: 0328

U. Lille-III: Statistiques et didactique des mathématiques: 0636

U. Lille-III: Histoire de l'éducation: 0776

U. Lyon-II: Philosophie et anthropologie de l'éducation et de la formation: 0908

U. Montpellier-III: 0414

U. Nancy-II: Formation des maîtres (nouveaux publics): 0744

Institut universitaire de formation des maîtres de Paris: Formation des enseignants devant un public difficile: 0116

U. Paris-V: Et 19<sup>e</sup> section, Institut national de recherche pédagogique: 1930

U. Paris-VII: et 26<sup>e</sup> section: 2062

U. Rennes-II: Nouvelles technologies éducatives: 0594

Institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion: Le Tampon et Saint-Denis,



- Sociologie de l'éducation , psychologie cognitive : 0004  
 U. de Rouen : Méthodes pédagogiques : 0869  
 U. de Rouen : Philosophie de l'éducation : valeurs et éducation : 1104  
 École nationale supérieure des arts et industries de Strasbourg : Formation et apprentissage organisationnel en entreprise : 0075  
 U. Strasbourg-I : 1446  
 U. Strasbourg-II : Didactique du français et ingénierie de l'éducation (orientation et insertion professionnelle) : 0334  
 U. Toulouse-II : 0129 S  
 U. Toulouse-II : Enseignement à distance : 0870  
 U. Paris-X : Education familiale : 0212  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Versailles : Analyse des pratiques : aide aux élèves en difficulté : 0012
- 71<sup>e</sup> section : Sciences de l'information et de la communication
- U. Aix-Marseille-II : École de journalisme et de communication de Marseille, Journalisme économique et scientifique : 1440  
 U. Aix-Marseille-II (institut universitaire de technologie d'Aix-en-Provence) : 0517 S  
 U. Bordeaux-III : Concepteur de produits multimédia : 0574  
 U. Bordeaux-III : Information scientifique et systèmes de communications informatisées, éditions multimédia : 0592  
 U. de Corte (institut universitaire de technologie de Corte) : Théorie et pratique de la communication et, nouvelles technologies d'information et de communication : 0199  
 U. Paris-VIII : Théories de l'information et de la communication et technologies multimédias : 0912  
 U. Paris-XIII : Communication organisationnelle et systèmes mobiles de communication : 0614  
 U. Paris-XIII : 1071  
 U. de Dijon : Documentation : 1312  
 U. de Dijon (institut universitaire de technologie de Dijon) : et 18<sup>e</sup> section, Conception et création de produits multimédia : 1324  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B) : Sciences de l'information : 0459  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie B) : 0718  
 U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie de Valence) : Communication d'entreprises : 0726  
 U. Grenoble-III : Communication informatisée : 0316  
 U. Grenoble-III : Economie de l'information, systèmes d'information professionnelle : 0334 S  
 U. Lille-III : Information communication : 0395 S  
 U. Lille-III : Information communication : 0550  
 U. Lille-III : Supports et pratiques de l'information : 0780  
 École nationale supérieure des sciences de l'information et des bibliothèques de Lyon : 0010  
 Institut d'études politiques de Lyon : Nouvelles technologies d'information dans la communication des organisations : 0045  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon : Lyon, Développement des techniques d'information et de communication : 0224  
 U. Lyon-III (institut universitaire de technologie de Lyon III) : Communication, chaîne graphique et techniques audiovisuelles : 0527  
 U. de Saint-Etienne (institut universitaire de technologie de Saint-Etienne) : Psychosociologie de la communication et communication d'entreprise : 0353  
 U. de Metz : Communication et audiovisuel : 0467  
 U. de Montpellier III : Théories et pratiques de la communication interne : 0575  
 U. Nancy-II : Ecriture audiovisuelle : 0522  
 U. Nancy-II (institut universitaire de technologie de Nancy-Verdun) : Verdun, Communication : 0383  
 U. du Mans (institut universitaire de technologie de Laval) : Communication, enseignement à distance : 0462 S  
 U. de Nantes : Information et communication conception multimédia : 0227 S  
 U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Nantes) : La Roche-sur-Yon, Multimédia : 1780

- U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Nantes) : La Roche-sur-Yon, Communication d'entreprise : 1781
- U. de Nice : Arts, communication, langage : 1011
- U. de Nice : Communication scientifique et technique : 1166
- U. de Nice (institut universitaire de technologie de Nice) : Nouvelles technologies : 1322
- Institut universitaire de formation des maîtres de Paris : Formation à l'image : 0154
- U. Paris-III : Economie du cinéma : 0580
- U. Paris-III : et 27e section, Conception multimédia : 0764
- U. Paris-IV (centre d'études littéraires et scientifiques appliquées) : 0400
- U. Paris-IV (centre d'études littéraires et scientifiques appliquées) : 0507
- U. Paris-IV (centre d'études littéraires et scientifiques appliquées) : 0548
- U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles) : Techniques d'expression : 1791
- U. de Reims : Technologies nouvelles : 1209
- U. de Reims (institut universitaire de technologie de Reims) : 0157 S
- U. Rennes-II : 0289
- U. Rennes-II : 0299
- U. Rennes-II : Documentation, métiers du livre : 0696
- U. de La Réunion : 0108
- U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre) : Informatique documentaire : 0145
- U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre) : 0285 S
- U. de Mulhouse : Archivistique : 0293
- U. de Mulhouse : Information scientifique et technique, technologie de l'information et de la communication : 0454
- U. Strasbourg-III (institut universitaire de technologie d'Illkirch) : Mercatique et communication commerciale : 0117
- Institut d'études politiques de Toulouse : 0021
- U. Toulouse-I : 0428
- U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie de Tarbes) : Organisation, stratégie, qualité : 1473
- U. Paris-X : Informatique documentaire, information scientifique et technique, intelligence économique : 1455
- U. de Cergy-Pontoise (institut universitaire de technologie de Cergy-Pontoise) : 0111
- U. d'Evry (institut universitaire de technologie d'Evry) : 012
- 72<sup>e</sup> section : Épistémologie, histoire des sciences et des techniques
- Institut universitaire de formation des maîtres de Nancy-Metz : Epistémologie : 0192
- 73<sup>e</sup> section : Cultures et langues régionales
- U. de Perpignan : Catalan, langue et littérature : 0217
- U. de Nice : Occitan : 0435
- Institut universitaire de formation des maîtres de Rennes : Saint-Brieuc, Breton : 0143
- 74<sup>e</sup> section : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- U. Aix-Marseille-II : Psychologie cognitive : 1544
- U. Aix-Marseille-II : Bio-mécanique : 1653
- U. Aix-Marseille-II : Neurosciences comportementales : 1662
- U. d'Amiens : Psychologie et activités physiques et sportives : 0671
- U. d'Amiens : Anatomie fonctionnelle biomécanique et pratiques sportives : 0857
- Institut universitaire de formation des maîtres des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0074
- U. des Antilles-Guyane : Guadeloupe : 0284
- U. de Besançon : Sciences biologiques appliquées aux activités physiques adaptées et compétences en activités physiques et sportives : 0898
- U. de Besançon : Sciences historiques et sociales, compétences en activités physiques et sportives : 1357
- U. Bordeaux-II : Informatique, mathématiques, statistiques : 0709
- U. Bordeaux-II : Activités physiques adaptées : 0771
- U. Bordeaux-II : Psychosociologie des organi-

- sations sportives : 0778  
 U. Bordeaux-II : Gestion et économie du sport : 0926 S  
 U. de Caen : Sciences humaines et sociales : psychologie : 0833 S  
 U. de Caen : Management du sport : 0834  
 U. de Caen : Education en motricité, sciences humaines et sociales : 1373  
 U. Clermont-Ferrand-II : 1351  
 U. de Marne-la-Vallée : 0245  
 U. Paris-XII : Physiologie de l'exercice et psychophysiologie : 1089  
 U. Paris-XII : Sociologie, économie, management : 1150  
 U. Paris-XII : Didactique des disciplines et volley, imagerie mentale : 1222  
 U. de Dijon : Analyse du mouvement : 0353  
 U. de Dijon : Analyse du mouvement : 1137  
 U. de Dijon : Analyse du mouvement : 1287  
 U. de Chambéry : Physiologie de l'exercice et biomécanique : 0503  
 U. Grenoble-I : Sciences sociales et loisir sportif : 0982  
 U. Grenoble-I : et 66e section, Bioénergétique fondamentale et appliquée : 1041  
 U. Grenoble-I : Biomécanique du mouvement : 1057  
 U. Grenoble-I : Développement postural et moteur : 1351  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Lille : Douai, Lille, Formation initiale : 0321  
 U. Lille-II : Management du sport (droit et/ou économie et/ou gestion) : 0700  
 U. Lille-II : 0992  
 U. Lille-II : 0995  
 U. d'Artois : Lens, Liévin : 0447  
 U. d'Artois : Lens, Liévin : 0448  
 U. d'Artois : Lens, Liévin : 0449  
 U. du Littoral : 0511  
 U. de Valenciennes : Psychologie générale, psychologie sociale, spécialité gymnastique, activités physiques d'expression : 0568  
 U. de Limoges : Sciences humaines : 0784  
 U. de Limoges : Sciences de la vie : 0787  
 U. Lyon-I : Physiologie des activités physiques et sportives chez l'enfant : 0400  
 U. Lyon-I : Psychosociologie des activités physiques et sportives : 0518  
 U. Lyon-I : Analyse de données : 0759  
 U. Lyon-I : Histoire des activités physiques et sportives : 0861 S  
 U. Montpellier-I : 0941  
 U. Montpellier-I : Management du sport : 0964  
 U. Montpellier-I : Santé et sport : 0965  
 U. de Perpignan : 0164  
 U. de Metz : 0700  
 U. Nancy-I : Sciences humaines et histoire sociale appliquées aux activités physiques et sportives : 1053  
 U. Nancy-I : Biomécanique, statistiques et activités physiques et sportives : 1340  
 U. Nancy-I : Activités physiques, santé et vieillissement : 1367  
 U. du Mans : Physiologie et ou anatomie et ou biomécanique : 0517  
 U. de Nice : Sciences de la vie : 0238  
 U. de Nice : Sciences de la vie : 1081  
 U. de Nice : Sciences de l'homme et de la société : 1314  
 U. de Toulon : 0372  
 U. d'Orléans : Sciences humaines : 0837  
 U. d'Orléans : Sciences biologiques appliquées aux activités physiques et sportives : 0873  
 U. d'Orléans : Sciences humaines appliquées aux activités physiques et sportives : 0875  
 U. Paris-V : Sciences de la vie : 1996  
 U. Paris-V : Sciences humaines et sociales : 1997  
 U. Paris-V : Sciences de la vie : 2008  
 U. Paris-V : Sciences de la vie : 2012  
 Institut universitaire de formation des maîtres de Poitiers : Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré et formation professionnelle : 0110  
 U. de Poitiers : Sciences sociales et activités physiques et sportives : 1014 S  
 U. de Poitiers : Physiologie des activités physiques : 1099  
 U. de Poitiers : Psychologie et activités physiques : 1263  
 U. de Poitiers : Anatomie et/ou physiologie et activités physiques et sportives : 1392  
 U. de Poitiers : Sciences de la vie et activités physiques et sportives, informatique : 1482

- U. de Poitiers : Sciences et techniques des activités physiques et sportives : 1575
- U. de Reims : Biomécanique : 1006
- U. de Reims : Sciences et techniques des activités physiques et sportives : 1214
- U. Rennes-II : Sciences et techniques des activités physiques et sportives : 0589
- U. Rennes-II : Sciences et techniques des activités physiques et sportives : 0610
- U. Rennes-II : Sciences et techniques des activités physiques et sportives : 0634
- U. Rennes-II : 0691
- U. de Brest : 1027
- U. de Brest : Technologie des activités physiques et sportives ou didactique : 1039
- Institut universitaire de formation des maîtres de Rouen : 0131
- U. de Rouen : Sciences sociales et sport : 1160
- U. Strasbourg-II : Psychologie du sport : approches cliniques, expérimentales et cognitives : 0356
- U. Strasbourg-II : Sports et sciences sociales : 0363
- U. Strasbourg-II : Sciences et techniques des activités physiques et sportives : 0480
- U. Strasbourg-II : Physiologie de l'exercice musculaire : aspects énergétiques, biochimiques et médicaux : 0485
- U. Strasbourg-II : Sciences et techniques des activités physiques et sportives : 0499
- U. Toulouse-III : 1805 S
- U. Toulouse-III : Prévention et insertion par les activités physiques et sportives : 1977
- U. Paris-X : Analyse du mouvement et compétence en activités physiques et sportives : 0975
- U. Paris-X : Contrôle moteur et compétence en activités physiques et sportives : 0980
- U. Paris-X : Apprentissage moteur et compétence en activités physiques et sportives : 1309
- U. Paris-X : Sciences humaines et sociales et compétence en activités physiques et sportives : 1310
- U. Paris-X : Histoire du sport et compétence en activités physiques et sportives : 1379
- U. Paris-X : Activités physiques adaptées : 1380
- U. Paris-X : Sciences de l'entraînement : 1382
- U. Paris-X : Accidentologie sportive : 1383
- U. Paris-X : Management du sport et compétence en activités physiques et sportives : 1384
- U. Paris-X : Activités physiques adaptées : 1385
- U. Paris-X : Sciences humaines et sociales et compétence en activités physiques et sportives : 1386
- U. Paris-X : Psychologie du sport : 1387
- U. Paris-X : Management du sport et Compétence en activités physiques et sportives et : 1451
- U. Paris-XI : Sciences sociales, sciences humaines, sciences de la vie : 1735
- U. Paris-XI : Sciences sociales, sciences humaines, sciences de la vie : 1813
- U. Paris-XI : Sciences humaines, sciences de la vie, sciences sociales : 1850
- U. d'Evry-Val d'Essonne : 0318
- U. d'Evry-Val d'Essonne : 0382

## Annexe B

---

DÉCLARATION DE CANDIDATURE À LA MUTATION, AU DÉTACHEMENT,  
OU AU RECRUTEMENT <sup>(1)</sup> SUR UN EMPLOI DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES -  
ANNÉE 1999 - DÉCRET N° 84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

---

adressée au chef d'établissement de :

Section CNU : Profil : Article :  
Emploi n° (2) : Journal officiel du :

Je soussigné(e) M. - Mme - Mlle (1)

Numen (3) : N° de qualification (recrutement) :

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Adresse à laquelle seront acheminées toutes les correspondances (4)

Résidence, bâtiment :

N° et rue :

Code postal : Ville : Pays :

Téléphone : Télécopie :

Fonctions et établissement actuel :

Diplôme :

déclare faire acte de candidature sur l'emploi ci-dessus désigné :

Fait à le

Signature

---

(1) Entourer la mention utile.

(2) Porter le n° de l'emploi concerné. Dans le cas où plusieurs emplois portant le même intitulé (mêmes section et profil) sont publiés dans le même établissement, la demande est réputée concerner chacun de ces emplois, sauf en ce qui concerne les emplois affectés à des instituts ou à des écoles faisant partie de l'université pour lesquels il convient de faire acte de candidature séparément.

(3) Pour les personnels de l'éducation nationale.

(4) Aucune modification d'adresse ne pouvant être prise en compte, les candidats sont invités à s'assurer le cas échéant de la réexpédition de leur courrier.

# Annexe C

CANDIDATURE À UN EMPLOI DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES - ANNÉE 1999 -  
DÉCRET N° 84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

## CURRICULUM VITAE

Mutation (1) : - avec changement de discipline  
- sans changement de discipline :

Détachement (1)

Recrutement (1)  article 26-I-1°  article 26-I-2°

l'article 26-I-3°  article 61

Académie :

Établissement :

Section CNU :

Profil :

Emploi n°(2) :

Publié au Journal officiel du

Nom patronymique :

Nom marital :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

Nationalité :

Situation de famille :

Adresse personnelle :

Numéro de téléphone :

Fonctions et établissement actuel :

Titres universitaires français (préciser pour la thèse : le titre, la date, le lieu de soutenance, le directeur de thèse et le jury) :

Diplômes - Qualifications - Titres :

Travaux - Ouvrages - Articles - Réalisations :

(Numéroter les documents devant figurer dans le dossier des rapporteurs)

Le candidat développera à la suite son curriculum vitae et précisera notamment ses activités en matière :

- d'enseignement ;
- de recherche ;
- d'administration et autres responsabilités collectives.

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Dans le cas où plusieurs emplois portant le même intitulé (même section et profil) sont publiés dans le même établissement, la demande est réputée concerner chacun de ces emplois, sauf en ce qui concerne les emplois affectés à des instituts ou à des écoles faisant partie de l'université pour lesquels il convient de faire acte de candidature séparément.

# EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES OFFERTS AU RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 2° DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET N°84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

**NOR : MENP9900565A**

**RLR : 711-1**

**A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999**

**DPE E4**

---

*Vu D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod., ens. D. n° 95-490 du 27-4-1995 ; D. n° 93-1335 du 20-12-1993 ; A. du 15-12-1997*

---

**Article 1** - Les emplois de maître de conférences figurant en annexe A du présent arrêté sont offerts au recrutement au titre du 2° de l'article 26-I du décret du 6 juin 1984 susvisé.

**Article 2** - Les candidats doivent être inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités ou bénéficier d'une dispense prévue par l'article 9 du décret n° 97-1121 du 4 décembre 1997 modifiant le décret du 6 juin 1984 susvisé.

Les candidats doivent être titulaires, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Le doctorat d'État, le doctorat de troisième cycle et le diplôme de docteur-ingénieur sont admis en équivalence du doctorat.

Les titulaires de diplômes universitaires, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le Conseil national des universités.

La possession de la nationalité française n'est pas exigée des candidats.

Les candidats doivent en outre relever de l'une des catégories suivantes :

a) personnels enseignants titulaires de l'enseignement du second degré et personnels enseignants titulaires de l'École nationale supérieure d'arts et métiers exerçant leurs fonctions en cette qualité dans un établissement d'enseignement supérieur depuis au moins trois ans au 1er janvier 1999 ;

b) pensionnaires des écoles françaises à l'étranger et anciens pensionnaires de ces écoles ayant terminé leur scolarité depuis moins de deux ans au 1er janvier 1999 et comptant, à cette même date, au moins trois ans d'ancienneté en qualité de pensionnaires ;

c) lecteurs de langue étrangère et maîtres de langue étrangère visés à l'article 8 du décret n° 87-754 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement de lecteurs de langue étrangère et de maîtres de langue étrangère dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur, répétiteurs de langue étrangère et maîtres de langue étrangère de l'Institut national des langues et civilisations orientales visés à l'article 9 du décret n° 87-755 du 14 septembre 1987 relatif au recrutement des répétiteurs de langue étrangère et des maîtres de langue étrangère de l'Institut national des langues et civilisations orientales, ainsi que vacataires à titre principal maintenus en fonctions par le décret n° 82-862 du 6 octobre 1982 relatif aux conditions de recrutement, d'emploi et de rémunération des vacataires et des assistants non titulaires auxquels les établissements publics à caractère scientifique et culturel peuvent faire appel pour l'enseignement. Les bénéficiaires de ces dispositions doivent être en fonctions au 1er janvier 1999.

**Article 3** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte

- 1°) une déclaration de candidature, annexe B<sup>(1)</sup> ;
- 2°) un exemplaire du curriculum vitae, annexe C<sup>(1)</sup>, comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités ;
- 3°) une photocopie d'une pièce d'identité ;
- 4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur ;
- 5°) une pièce attestant de la possession de l'un des titres mentionnés à l'article 2 du présent arrêté ;
- 6°) toute pièce permettant d'établir qu'ils appartiennent à l'une des catégories définies à l'article 2 du présent arrêté et qu'ils remplissent les conditions d'ancienneté requises ;
- 7°) une attestation précisant :

a) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1998 et en 1999 ;

b) soit que le candidat a vu sa qualification aux fonctions de maître de conférences reconnue par le Conseil national des universités en 1996 ou 1997 ;

c) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1994 ou 1995 ;

8°) pour les rapporteurs, deux enveloppes distinctes comportant chacune :

- un exemplaire du curriculum vitae (annexe C), comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités ;

- une copie du rapport de soutenance du diplôme produit, ou à défaut, une attestation établie par le chef d'établissement compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible ;

- le résumé de la thèse ou des travaux mentionné à l'article 27 de l'arrêté du 30 mars 1992 relatif aux études de troisième cycle ou, pour les autres diplômes, un document équivalent.

Le nom et l'adresse du candidat devront être portés sur chaque enveloppe ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (numéro d'emploi, établissement, section, profil).

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

**Article 4** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) **au plus tard le 30 avril 1999 à minuit**, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

Pour les seuls candidats des sections 14, 16, 26, 27, 65, 67 et 68 du Conseil national des universités qualifiés en 1999, l'attestation de qualification pourra être produite jusqu'à la première réunion des commissions de spécialistes.

**Article 5** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récépissé des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions, à l'exception de l'attestation de qualification

(1) Les modèles de déclaration de candidature (annexe B) et de curriculum vitae (annexe C) figurent en annexe de l'arrêté de vacance d'emplois de maître de conférences ouverts au recrutement de l'article 26-I - 1° publié dans ce même B.O., p. 113 et 114).



pour les candidats qualifiés en 1999 dans les sections 14, 16, 26, 27, 65, 67 et 68.

**Article 6** - Après avoir entendu les deux rapporteurs désignés par le président pour chaque candidat, les commissions établissent la liste des candidats, admis à poursuivre le concours. Ces candidats doivent adresser immédiatement à l'établissement les travaux mentionnés dans le curriculum vitae (annexe C).

**Article 7** - Les résultats des concours de recrutement de maîtres de conférences ouverts par le présent arrêté sont enregistrés par les établissements jusqu'au 14 juin 1999 sur un centre serveur accessible par voie télématique.

**Article 8** - Les candidats admis à un ou plusieurs des concours dont les résultats auront été enregistrés dans les conditions fixées à l'article précédent doivent faire parvenir au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, **au plus tard le 30 juin 1999**, par voie télématique, ou à défaut par écrit, leur engagement d'occuper l'emploi ou l'un des emplois correspondants qu'ils devront classer par ordre décroissant de préférence.

**Article 9** - Les candidats accèdent au centre serveur en utilisant le numéro d'identification et le code d'accès personnel attribués aux candidats dont la qualification a été reconnue, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération. Cet accès est ouvert du 23 au 30 juin 1999 inclus.

A l'issue de la saisie, un écran affiche soit l'engagement d'occuper l'emploi, soit l'engagement d'occuper l'un des emplois que l'intéressé a classés selon un ordre décroissant de préférence et lui demande de valider ou de modifier cette communication.

Un message final indique que l'engagement et le classement des vœux d'affectation qui ont été affichés ont été enregistrés et invite l'intéressé à

interrompre la connexion télématique.

La saisie peut être modifiée par voie télématique jusqu'à la date limite prévue au présent article.

**Article 10** - A défaut d'utilisation de la voie télématique, les intéressés doivent faire parvenir par écrit au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie leur engagement et, le cas échéant, le classement de leurs vœux d'affectation en indiquant :

- leur nom patronymique et leur prénom ;
- le cas échéant, leur nom marital ;
- leur date de naissance ;
- leur adresse personnelle ;
- le numéro de qualification ;
- pour chaque emploi : l'ordre de préférence, le nom de l'établissement, la nature de l'emploi (maître de conférences), la discipline et le numéro d'ordre de l'emploi indiqué sur l'arrêté d'ouverture du concours .

Ce document doit être daté et signé.

**Article 11** - Lorsqu'une personne transmet par écrit et par voie télématique des engagements ou des classements des vœux d'affectation différents, seul le document écrit peut être pris en considération sous réserve qu'il ait été reçu dans le délai prévu à l'article 8 ci-dessus.

**Article 12** - La directrice des personnels enseignants et les chefs d'établissement intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 16 mars 1999

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation,

La directrice des personnels enseignants  
Marie-France MORAUX

## Annexe A

LISTE DES EMPLOIS DE MAÎTRE DE  
CONFÉRENCES VACANTS OU  
SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE OFFERTS AU  
RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 2°  
DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET N° 84-431  
DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

S = emploi susceptible d'être vacant

6<sup>e</sup> section : Sciences de gestion

U. Grenoble-II (institut universitaire de technologie de Valence) : Economie d'entreprise, gestion de production : 0489 S

U. d'Orléans (institut universitaire de technologie de Bourges) : Politique, stratégie d'entreprise : 0152

U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A) : 2133

7<sup>e</sup> section : Sciences du langage : linguistique et phonétique générales

Institut universitaire de formation des maîtres de Lyon : et 9<sup>e</sup> section, Bourg en Bresse, Apprentissage de la langue : 0193

U. Strasbourg-I (Ecole européenne de chimie, polymères et matériaux) : U. de Strasbourg 1 : 1319

9<sup>e</sup> section : Langue et littérature françaises

U. de Poitiers : Dialectologie : occitan, poitevin-saintongeais, langue et littérature : 0122

11<sup>e</sup> section : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

U. Montpellier-II (institut universitaire de technologie de Montpellier) : Anglais de l'informatique : 0882 S

U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles) : 1<sup>er</sup> octobre 1999, mercatique et management : 1351 S

U. Toulouse-III (institut universitaire de technologie A) : 2132

16<sup>e</sup> section : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale

Institut universitaire de formation des maîtres de Corse : Psychologie du développement : 0015 S

19<sup>e</sup> section : Sociologie, démographie

U. Lyon-II : Sociologie mathématique : 0871

22<sup>e</sup> section : Histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain ; de l'art ; de la musique

Institut universitaire de formation des maîtres de Poitiers : Préparation au certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré : 0100

U. Rennes-II : Histoire contemporaine : 0260

U. Toulouse-II : Histoire moderne : 0876

23<sup>e</sup> section : Géographie physique, humaine, économique et régionale

Institut universitaire de formation des maîtres d'Orléans-Tours : Tours : 0159

26<sup>e</sup> section : Mathématiques appliquées et applications des mathématiques

Institut universitaire de formation des maîtres de Rouen : Didactique des mathématiques : 0021

28<sup>e</sup> section : Milieux denses et matériaux

Institut universitaire de formation des maîtres de Limoges : Limoges, Didactique des sciences physiques : 0057

30<sup>e</sup> section : Milieux dilués et optique

Institut universitaire de formation des maîtres de Reims : Physique, préparation aux concours : 0124

31<sup>e</sup> section : Chimie théorique, analytique

U. de Caen (institut universitaire de technologie de Caen) : 1382

61<sup>e</sup> section : Génie informatique, automatique et traitement du signal

U. de Corte (institut universitaire de technologie de Corte) : Acoustique : 0137

Ecole nationale supérieure de l'électronique et de ses applications de Cergy : Traitement des images et du signal : 0044

62<sup>e</sup> section : Énergétique, génie des procédés

U. de Reims : Charleville-Mézières, Institut de formation technique supérieure, Plasturgie : 1072

63<sup>e</sup> section : Électronique, optronique et systèmes

U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Nantes) : Commandes des machines électriques : 1691

Ecole nationale d'ingénieurs de Brest : Electronique : 0054

70<sup>e</sup> section : Sciences de l'éducation

Institut universitaire de formation des maîtres de Caen : Adaptation et intégration scolaire : 0007

Institut universitaire de formation des maîtres de Dijon : Mâcon, Philosophie et histoire de l'éducation contemporaine : 0109

U. de Nantes : Histoire et sociologie de la profession enseignante : 1760

74<sup>e</sup> section : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

U. Aix-Marseille-II : Psychologie expérimentale : 1661

Institut universitaire de formation des maîtres de Corse : Préparation au certificat d'aptitude à l'enseignement de l'éducation physique et sportive : 0033

U. de Nantes : Anthropologie, philosophie et sports de combat : 1761

# EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES OFFERTS AU RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 3° DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET N°84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

**NOR : MENP990566A**

**RLR : 711-1**

**A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999**

**DPE E4**

*Vu D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod., ens.  
D. n° 95-490 du 27-4-1995 ; D. n° 93-1335  
du 20-12-1993 ; A. du 15-12-1997*

**Article 1er** - Les emplois de maître de conférences figurant en annexe A du présent arrêté sont offerts au recrutement au titre du 3° de l'article 26-I du décret du 6 juin 1984 susvisé.

La possession de la nationalité française n'est pas exigée des candidats.

**Article 2** - Les candidats doivent être inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités ou bénéficier d'une dispense prévue par l'article 9 du décret n° 97-1121 du 4 décembre 1997 modifiant le décret du 6 juin 1984 susvisé. Ils doivent en outre relever de l'une des catégories suivantes :

a) candidats comptant, au 1er janvier 1999, au moins quatre années d'activité professionnelle effective dans les sept ans qui précèdent ; ne sont pas prises en compte les activités d'enseignant, les activités de chercheur dans des établissements publics à caractère scientifique et technologique ou les activités mentionnées à l'article 3 du décret du 29 octobre 1936 relatif au cumul de retraites, de rémunérations et de fonctions ;

b) enseignants associés à temps plein en fonction au 1er janvier 1999, ou ayant cessé leurs fonctions depuis moins d'un an au 1er janvier 1999.

**Article 3** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte :

- 1°) une déclaration de candidature, annexe B<sup>(1)</sup> ;
- 2°) un exemplaire du curriculum vitae, annexe C<sup>(1)</sup>, comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités ;
- 3°) une photocopie d'une pièce d'identité ;
- 4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur ;
- 5°) une attestation précisant :
  - a) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1998 et en 1999 ;
  - b) soit que le candidat a vu sa qualification aux fonctions de maître de conférences reconnue par le Conseil national des universités en 1996 ou 1997 ;

*(1) Les modèles de déclaration de candidature (annexe B) et de curriculum vitae (annexe C) figurent en annexe de l'arrêté de vacance d'emplois de maître de conféré - rences ouverts au recrutement de l'article 26-I-1° publié dans ce même B.O., p. 113 et 114.*

c) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1994 ou 1995 ;

6°) toute pièce permettant d'établir qu'ils appartiennent à l'une des catégories définies à l'article 2 du présent arrêté et qu'ils remplissent les conditions d'ancienneté requises ;

7°) pour les rapporteurs, deux enveloppes distinctes avec un exemplaire du curriculum vitae (annexe C), comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités .

Le nom et l'adresse du candidat devront être portés sur chaque enveloppe ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (numéro d'emploi, établissement, section, profil).

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

**Article 4** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) **au plus tard le 30 avril 1999 à minuit**, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi. Pour les seuls candidats des sections 14, 16, 26, 27, 65, 67 et 68 du Conseil national des universités qualifiés en 1999, l'attestation de qualification pourra être produite jusqu'à la première réunion des commissions de spécialistes.

**Article 5** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récépissé des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions, à l'exception de l'attestation de qualification pour les candidats qualifiés en 1999 dans les sections 14, 16, 26, 27, 65, 67 et 68.

**Article 6** - Après avoir entendu les deux rapporteurs désignés par le président pour chaque candidat, les commissions établissent la liste des candidats, admis à poursuivre le concours. Ces candidats doivent adresser immédiatement à l'établissement les travaux mentionnés dans le curriculum vitae (annexe C).

**Article 7** - Les résultats des concours de recrutement de maîtres de conférences ouverts par le présent arrêté sont enregistrés par les établissements jusqu'au 14 juin 1999 sur un centre serveur accessible par voie télématique.

**Article 8** - Les candidats admis à un ou

plusieurs des concours dont les résultats auront été enregistrés dans les conditions fixées à l'article précédent doivent faire parvenir au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, **au plus tard le 30 juin 1999**, par voie télématique, ou à défaut par écrit, leur engagement d'occuper l'emploi ou l'un des emplois correspondants qu'ils devront classer par ordre décroissant de préférence.

**Article 9** - Les candidats accèdent au centre serveur utilisant le numéro d'identification et le code d'accès personnel attribués aux candidats dont la qualification a été reconnue, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération. Cet accès est ouvert du 23 au 30 juin 1999 inclus. À l'issue de la saisie, un écran affiche soit l'engagement d'occuper l'emploi, soit l'engagement d'occuper l'un des emplois que l'intéressé a classés selon un ordre décroissant de préférence et lui demande de valider ou de modifier cette communication.

Un message final indique que l'engagement et le classement des vœux d'affectation qui ont été affichés ont été enregistrés et invite l'intéressé à interrompre la connexion télématique.

La saisie peut être modifiée par voie télématique jusqu'à la date limite prévue au présent article.

**Article 10** - A défaut d'utilisation de la voie télématique, les intéressés doivent faire parvenir par écrit au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie leur engagement et, le cas échéant, le classement de leurs vœux d'affectation en indiquant :

- leur nom patronymique et leur prénom ;
- le cas échéant, leur nom marital ;
- leur date de naissance ;
- leur adresse personnelle ;
- le numéro de qualification ;
- pour chaque emploi : l'ordre de préférence, le nom de l'établissement, la nature de l'emploi (maître de conférences), la discipline et le numéro d'ordre de l'emploi indiqué sur l'arrêté d'ouverture du concours .

Ce document doit être daté et signé.

**Article 11** - Lorsqu'une personne transmet par écrit et par voie télématique des engagements ou des classements des vœux d'affectation

différents, seul le document écrit peut être pris en considération sous réserve qu'il ait été reçu dans le délai prévu à l'article 8 ci-dessus.

**Article 12** - La directrice des personnels enseignants et les chefs d'établissement intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 16 mars 1999

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation

La directrice des personnels enseignants  
Marie-France MORAUX

## Annexe A

LISTE DES EMPLOIS DE MAÎTRE  
DE CONFÉRENCES, VACANTS OU  
SUSCEPTIBLES DE L'ÊTRE, OFFERTS AU  
RECRUTEMENT EN APPLICATION DU 3°  
DE L'ARTICLE 26-I DU DÉCRET N° 84-431  
DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

S = emploi susceptible d'être vacant

### 1ÈRE CLASSE

1<sup>ère</sup> section : Droit privé et sciences  
criminelles

U. de La Rochelle (institut universitaire de tech-  
nologie de La Rochelle): 0070 S

6<sup>e</sup> section : Sciences de gestion

U. Toulouse-I: 0494

18<sup>e</sup> section : Arts : plastiques, du spec-  
tacle, musique, musicologie, esthé-  
tique, sciences de l'art

Institut universitaire de formation des maîtres  
de Nancy-Metz: Arts plastiques: 0052

29<sup>e</sup> section : Constituants élémentaires

U. Paris-VI: Théorie des cordes: 0724

31<sup>e</sup> section : Chimie théorique,  
physique, analytique

U. Bordeaux-I (institut universitaire de techno-  
logie A): 1er octobre 1999: 0613 S

60<sup>e</sup> section : Mécanique, génie méca-  
nique, génie civil

Conservatoire national des arts et métiers: Ou-  
tils informatiques de la construction: 0223

Conservatoire national des arts et métiers: Se-  
cond oeuvre du bâtiment: 0229

61<sup>e</sup> section : Génie informatique,  
automatique et traitement du signal

U. Toulouse-I (institut universitaire de techno-  
logie de Rodez): 0249

### 2ÈME CLASSE

1<sup>ère</sup> section : Droit privé et sciences  
criminelles

U. Toulouse-I (institut universitaire de techno-  
logie de Rodez): Droit des affaires: 0246

5<sup>e</sup> section : Sciences économiques

U. du Littoral: 0296

6<sup>e</sup> section : Sciences de gestion

Conservatoire national des arts et métiers: 1er  
octobre 1999, fiscalité des entreprises: 0416 S

61<sup>e</sup> section : Génie informatique,  
automatique et traitement du signal

U. Aix-Marseille-II: Ecole supérieure de  
mécanique de Marseille, Traitement du signal :  
1682

63<sup>e</sup> section : Électronique, optronique  
et systèmes

U. d'Angers (institut universitaire de technolo-  
gie d'Angers): Electronique de puissance et  
compatibilité électromagnétique : 0090

70<sup>e</sup> section : Sciences de l'éducation

U. Aix-Marseille-I: Aix-en-Provence: 1402

U. Paris-X : Formation continue des adultes :  
1340

## EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES OFFERTS AU RECRUTEMENT AU TITRE DE L'ARTICLE 61 DU DÉCRET N°84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

**NOR : MENP9900567A**

**RLR : 711-1**

**A. du 16-3-1999. JO du 21-3-1999**

**DPE E4**

*D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod. ; D. n° 93-1335 du 20-12-1993 mod. ; A. du 7-1-1985 pour applic. de art. 61 du D. n° 84-431 du 6-6-1984 mod. ; A. du 15-12-1997*

**Article 1er** - Les emplois de maître de conférences figurant en annexe A du présent arrêté sont offerts au recrutement au titre de l'article 61, deuxième alinéa, du décret du 6 juin 1984 susvisé.

**Article 2** - Ces concours sont réservés :

- aux assistants ayant la qualité de fonctionnaire ;
- aux chargés de cours et aux chargés d'enseignement en service à la date du 8 juin 1984.

**Article 3** - Les candidats doivent être titulaires de l'un des diplômes suivants :

- doctorat d'État ;
- doctorat prévu à l'article 16 de la loi du 26 janvier 1984 ;
- doctorat de 3ème cycle ;
- titre équivalent figurant sur la liste fixée par l'arrêté du 7 janvier 1985 susvisé.

**Article 4** - Les candidats doivent également justifier d'au moins quatre années d'ancienneté dans l'enseignement

supérieur, au 1er octobre 1999.

**Article 5** - Outre les personnels mentionnés à l'article 2, les enseignants titulaires relevant du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie servant en coopération dans un établissement d'enseignement supérieur au 1er octobre 1984 et justifiant au 1er octobre 1999 de quatre ans de fonctions en cette qualité peuvent se porter candidats sur ces emplois.

Ils doivent en outre, justifier à la date de clôture de dépôt des candidatures de la possession du doctorat d'État, du doctorat prévu à l'article 16 de la loi du 26 janvier 1984, du doctorat de 3ème cycle ou du diplôme de docteur-ingénieur.

**Article 6** - Les candidats mentionnés aux articles 2 et 5 ci-dessus doivent être inscrits sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités ou bénéficié d'une dispense prévue par l'article 9 du décret n° 97-1121 du 4 décembre 1997 modifiant le décret du 6 juin 1984 susvisé.

**Article 7** - Les candidats établissent un dossier destiné au chef de l'établissement affectataire de l'emploi postulé. Ce dossier comporte :

- 1°) une déclaration de candidature, annexe B<sup>(1)</sup> ;
- 2°) un exemplaire du curriculum vitae (annexe C), comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités ;
- 3°) une photocopie d'une pièce d'identité ;
- 4°) une enveloppe à l'adresse du candidat, affranchie au tarif en vigueur ;
- 5°) une pièce attestant de la possession de l'un des titres et diplômes requis ou admis en équivalence ;
- 6°) un document administratif justifiant l'appartenance à l'une des catégories de personnel visées aux articles 2 et 5 du présent arrêté ;
- 7°) une ou des attestations d'ancienneté de service requis aux articles 4 et 5 du présent arrêté délivrée(s) par les établissements concernés ;
- 8°) une attestation précisant :
  - a) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1998 et en 1999 ;
  - b) soit que le candidat a vu sa qualification aux fonctions de maître de conférences reconnue par le Conseil national des universités en 1996 ou 1997 ;
  - c) soit que le candidat a été inscrit sur la liste de qualification aux fonctions de maître de conférences établie par le Conseil national des universités en 1994 ou 1995 ;
- 9°) pour les rapporteurs, deux enveloppes distinctes comportant chacune :
  - un exemplaire du curriculum vitae, annexe C<sup>(1)</sup>, comportant une présentation analytique de leurs travaux et de leurs activités ;
  - une copie du rapport de soutenance de thèse du diplôme produit, ou à défaut, une attestation du chef d'établissement compétent indiquant les raisons pour lesquelles ce rapport n'est pas disponible ;

- le résumé de la thèse ou des travaux mentionné à l'article 27 de l'arrêté du 30 mars 1992 relatif aux études de troisième cycle ou, pour les autres diplômes un document équivalent.

Le nom et l'adresse du candidat devront être portés sur chaque enveloppe ainsi que l'intitulé exact de l'emploi postulé (établissement, section, profil).

Les pièces en langue étrangère doivent être traduites en français.

**Article 8** - Le dossier doit être adressé, de préférence en envoi recommandé simple (sans avis de réception) **au plus tard le 30 avril 1999 à minuit**, le cachet apposé par les services de la poste faisant foi.

Pour les seuls candidats des sections 14, 16, 26, 27, 65, 67 et 68 du Conseil national des universités qualifiés en 1999, l'attestation de qualification pourra être produite jusqu'à la première réunion des commissions de spécialistes.

**Article 9** - Les services de l'établissement donnent aux candidats récépissé des dossiers qui leur ont été adressés ou remis. Aucun document n'est accepté après la clôture des inscriptions, à l'exception de l'attestation de qualification pour les candidats qualifiés en 1999 dans les sections 14, 16, 26, 27, 65, 67 et 68.

**Article 10** - Après avoir entendu les deux rapporteurs désignés par le président pour chaque candidat, les commissions établissent la liste des candidats, admis à poursuivre le concours. Ces candidats doivent adresser immédiatement à l'établissement les travaux mentionnés dans le curriculum vitae (annexe C)

**Article 11** - Les résultats des concours de recrutement de maître de conférences ouverts par le présent arrêté sont enregistrés par les établissements jusqu'au 14 juin 1999 sur un centre serveur accessible par voie télématique.

**Article 12** - Les candidats admis à un ou plusieurs des concours dont les résultats auront été enregistrés dans les conditions fixées à l'article précédent doivent faire parvenir au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de technologie, **au plus tard le 30 juin 1999**, par voie télématique, ou à défaut par écrit, leur engagement d'occuper l'emploi ou l'un des

(1) Les modèles de déclaration de candidature (annexe B) et de curriculum vitae (annexe C) figurent en annexe de l'arrêté de vacance d'emplois de maître de conférences ouverts au recrutement au titre de l'article 26-I-1° publié dans ce même B.O., p. 113 et 114.



emplois correspondants qu'ils devront classer par ordre décroissant de préférence.

**Article 13** - Les candidats accèdent au centre serveur en utilisant le numéro d'identification et le code d'accès personnel attribués aux candidats dont la qualification a été reconnue, qui assurent la confidentialité et l'authentification de l'opération. Cet accès est ouvert du 23 au 30 juin 1999 inclus.

A l'issue de la saisie, un écran affiche soit l'engagement d'occuper l'emploi, soit l'engagement d'occuper l'un des emplois que l'intéressé a classé selon un ordre décroissant de préférence et lui demande de valider ou de modifier cette communication.

Un message final indique que l'engagement et le classement des vœux d'affectation qui ont été affichés ont été enregistrés et invite l'intéressé à interrompre la connexion télématique. La saisie peut être modifiée par voie télématique jusqu'à la date limite prévue au présent article.

**Article 14** - À défaut d'utilisation de la voie télématique, les intéressés doivent faire parvenir par écrit au ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie leur engagement et, le cas échéant, le classement de leurs vœux d'affectation en indiquant :

- leur nom patronymique ;
- le cas échéant, leur nom marital ;
- leur date de naissance ;
- leur adresse personnelle ;
- pour chaque emploi : l'ordre de préférence, le nom de l'établissement, la nature de l'emploi (maître de conférences), la discipline et le numéro d'ordre de l'emploi indiqué sur l'arrêté d'ouverture du concours ;
- le numéro d'identification qui leur a été communiqué à la suite de la reconnaissance de leur qualification.

Ce document doit être daté et signé.

**Article 15** - Lorsqu'une personne transmet par écrit et par voie télématique des engagements ou des classements des vœux d'affectation différents, seul le document écrit peut être pris en considération sous réserve qu'il ait été reçu dans le délai prévu à l'article 12 ci-dessus.

**Article 16** - La directrice des personnels enseignants et les chefs d'établissements intéressés sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié ainsi que son annexe au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 16 mars 1999

Pour le ministre de l'éducation nationale,  
de la recherche et de la technologie  
et par délégation,

La directrice des personnels enseignants  
Marie-France MORAUX

## Annexe A

EMPLOIS DE MAÎTRE DE CONFÉRENCES  
OFFERTS AU RECRUTEMENT AU TITRE  
DE L'ARTICLE 61 DU DÉCRET  
N°84-431 DU 6 JUIN 1984 MODIFIÉ

1<sup>e</sup> section : Droit privé et sciences  
criminelles

U. Clermont-Ferrand-I : Droit privé : 0001 A

U. Lyon-III : 0002 A

U. du Mans : 0002 A

U. de Tours : 0001 A

U. Rennes-I (institut universitaire de technologie de Rennes) : 0001 A

2<sup>e</sup> section : Droit public

U. Aix-Marseille-III : 0002 A

U. Nancy-II : 0001 A

U. Paris-I : Centre audiovisuel : 0002 A

U. Paris-I : Centre audiovisuel : 0003 A

5<sup>e</sup> section : Sciences économiques

U. Aix-Marseille-II : Macro-économie : 0002 A

U. Aix-Marseille-II (institut universitaire de technologie d'Aix-en-Provence) : Economie des transports : 0001 A

U. Grenoble-II : Economie d'entreprise : 0001 A

U. Lyon-III : 0001 A

U. Lyon-III : 0003 A

U. d'Angers : 0001 A

U. Paris-IX : 0005 A  
 U. Paris-IX : 0006 A  
 U. de Bretagne Sud (institut universitaire de technologie de Vannes) : Economie générale : 0001 A  
 U. Paris-X : 0002 A

6<sup>e</sup> section : Sciences de gestion

U. Aix-Marseille-II (UFR Médicale de Marseille) : Gestion du système hospitalier : 0003 A  
 U. de Dijon : Mercatique : 0001 A  
 U. d'Orléans : 0001 A  
 U. Paris-IX : 0001 A  
 U. Paris-IX : 0002 A  
 U. Paris-IX : 0003 A  
 U. de Cergy-Pontoise (institut universitaire de technologie de Cergy-Pontoise) : 0001 A  
 U. Paris-XI (institut universitaire de technologie de Sceaux) : 0003 A

7<sup>e</sup> section : Sciences du langage : linguistique et phonétique générales

U. Grenoble-III : Formation continue, allemand : langue appliquée et nouvelles technologies : 0001 A

9<sup>e</sup> section : Langue et littérature françaises

U. Aix-Marseille-III : 0001 A  
 U. Lille-III : 0001 A  
 U. Montpellier-III : Français langue étrangère : 0002 A  
 U. du Mans (institut universitaire de technologie du Mans) : Littérature contemporaine, techniques d'expression appliquées au monde de la gestion : 0001 A

10<sup>e</sup> section : Littératures comparées

U. Strasbourg-II : Littérature maghrébine d'expression française : 0001 A

11<sup>e</sup> section : Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes

U. Aix-Marseille-I : Anglais : 0002 A  
 U. Montpellier-III : Formation continue : 0003 A  
 U. Nancy-I : 0001 A  
 U. de Nice : Anglais : 0003 A  
 U. Paris-XI : Anglais pour scientifiques : 0002 A

12<sup>e</sup> section : Langues et littératures germaniques et scandinaves

U. Aix-Marseille-I : Allemand : 0003 A

13<sup>e</sup> section : Langues et littératures slaves

Institut national des langues et civilisations orientales : 0001 A

15<sup>e</sup> section : Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques et d'autres domaines

U. Paris-VIII : Linguistique philosophique du chinois : 0001 A

16<sup>e</sup> section : Psychologie, psychologie clinique, psychologie sociale

U. Montpellier-III : Psychologie clinique : 0004 A

U. de Nice : Psychologie : 0001 A

U. Paris-X : Psychologie sociale : 0001 A

17<sup>e</sup> section : Philosophie

U. Paris-VIII : 0004 A

U. Paris-VIII : 0005 A

18<sup>e</sup> section : Arts : plastiques, du spectacle, musique, musicologie, esthétique, sciences de l'art

U. Paris-VIII : 0006 A

19<sup>e</sup> section : Sociologie, démographie

U. Paris-I : Psychologie sociale et sociologie politique : 0005 A

20<sup>e</sup> section : Anthropologie, ethnologie, préhistoire

U. Strasbourg-II : Ethnologie : 0002 A

25<sup>e</sup> section : Mathématiques

U. Montpellier-III : 0001 A

26<sup>e</sup> section : Mathématiques appliquées et applications des mathématiques

U. du Havre (institut universitaire de technologie du Havre) : 0001 A

27° section : Informatique

U. de Nantes (institut universitaire de technologie de Nantes) : 0001 A

U. Paris-V (institut universitaire de technologie de l'avenue de Versailles) : Analyse et conception de systèmes d'information et bases de données : 0001 A

U. Paris-IX : 0004 A

U. Paris-XI : programmation orientée objet-java et système unix : 0001 A

U. Toulouse-I : 0001 A

34° section : Astronomie, astrophysique

U. Grenoble-I : 0001 A

40° section : Sciences du médicament

U. Bordeaux-II : Toxicologie : 0002 A

U. de Limoges : Neurologie, endocrinologie : 0001 A

U. Montpellier-I : Physiologie : 0001 A

U. Montpellier-I : Pharmacognosie : 0002 A

41° section : Sciences biologiques

U. Lille-II : 0001 A

U. Lille-II (UFR Médicale de Lille) : Ethique et santé publique : 0002 A

U. Lille-II (UFR Médicale de Lille) : Biochimie générale et spécialisée : 0003 A

U. Paris-V (UFR Médicale Cochin-Port

Royal) : Immunologie : 0001 A

60° section : Mécanique, génie mécanique, génie civil

U. d'Orléans (institut universitaire de technologie de Bourges) : 0001 A

U. Paris-VI : Mécanique des milieux continus : 0001 A

64° section : Biochimie et biologie moléculaire

U. de Perpignan (institut universitaire de technologie de Perpignan) : Biochimie structurale et biologie appliquée : 0001 A

66° section : Physiologie

U. Paris-VI (UFR Médicale Saint Antoine) : 0002 A

67° section : Biologie des populations et écologie

U. de Besançon : 0001 A

U. de Nice : Ecophysiologie : 0002 A

70° section : Sciences de l'éducation

U. Paris-VIII : 0002 A

71° section : Sciences de l'information et de la communication

U. Aix-Marseille-I : 0001 A

U. Paris-VIII : Banques d'images : 0003 A